LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 257 | Vendredi 20 août 1976 | 20 pages 25 cents

En éditorial

La grève à l'Alcan devient une catastrophe régionale

Page 4

EN BREF

Pétrole

La Commission royale d'enquête de l'Ontario statue dans son rapport final que le réseau national de production et de fourniture de pétrole brut est loin d'être satisfaisant.

En page 9

Constitution

Les premiers ministres n'ont pu en arriver à un consensus sur la façon de traiter le problème du rapatriement de la constitution.

En page 9

Prime au bilinguisme

Rien ne va plus dans les négociations entre le Conseil du Trésor de l'Alliance de la Fonction publique sur la question de la prime au bilinguisme.

En page 17

C'EST LA FÊTE

56ième EXPOSITION REGIONALE DE CHICOUTIMI

Vendredi le 20 août:

12 h. 00 à 16 h. 30: Expertise des bovins Holstein.
16 h. 30: Jugement de la classe de pis inter-race
22 h. 00: Spectacle de Vaudeville et artiste local.

Le capt. Arthur T. Bonifas

Responsabilité

Les Américains et les Nord-Coréens se rejettent la responsabilité de la mort de deux officiers américains dans la zone démilitarisée entre les deux Corées.

En page 19

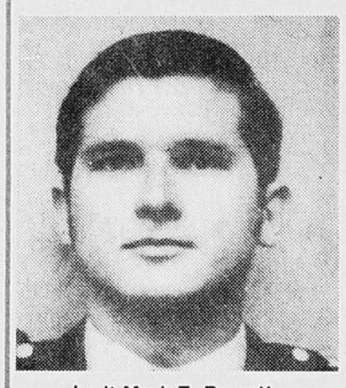

Le lt Mark T. Barrett

Le président Ford

Colistier

Le président Ford, dont la victoire à la convention républicaine a été confirmée par le vote d'hier, a choisi le sénateur Robert Dole comme colistier dans sa course à la Maison-Blanche.

En page 20

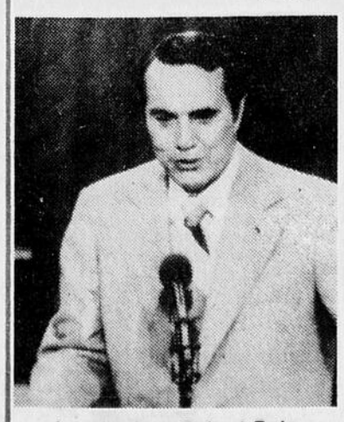

Le sénateur Robert Dole

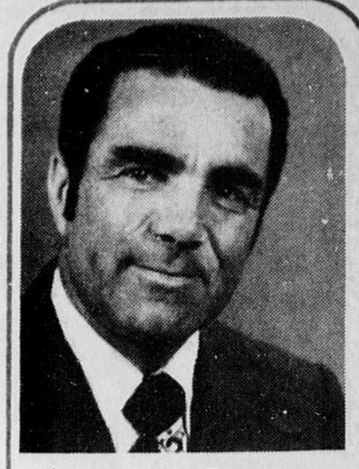

Le juge Lucien Tremblay.

Nouveau juge

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Me Lucien Tremblay est devenu, hier, juge de la Cour provinciale du Québec.

La nouvelle de la nomination de l'ancien procureur-chef de la Couronne a été annoncée, hier, par le ministre de la Justice, Me Gérard D. Lévesque.

Le nouveau juge aura été nommé le jour de sa fête, soit mardi le 17 août, puisque l'arrêté en conseil porte cette date. Il est âgé de 46 ans.

Gradué de l'Université Laval, en droit, après ses études secondaires au Séminaire de Chicoutimi, le nouveau juge Tremblay a commencé à pratiquer en 1956. Dans sa pratique privée, il a fait du droit civil, commercial, criminel et du travail. Il était à ce moment là en société avec Mes Richard Dufour et Claude Larouche.

De 1962 à 1966 et de 1970 à 1972, il occupait la fonction de procureur de la Couronne à temps partiel, dans le district judiciaire de Chicoutimi.

Le 1er septembre 1972, Me Tremblay devenait le procureur-chef permanent de la Couronne pour les districts judiciaires de Chicoutimi, de Roberval et de Saguenay.

Depuis deux ans, il était conseiller de la Reine.

Il est marié à Mme Lorraine Langlois et il est père de quatre enfants, Danièle, Gaétan, Jacques et Diane.

Il est le fils de M. et Mme Thélesphore Tremblay, de Rivière-du-Moulin.

Aussi curieux que cela puisse paraître, le nouveau juge aura plaidé jusqu'à la dernière minute, puisque le juge Lagacé venait de rendre jugement en lui donnant gain de cause dans un procès. L'avocat Tremblay quitta à ce moment la Cour pour apprendre la nouvelle de sa nomination comme juge.

La date de sa prestation de serment devant le juge en chef, Robert Cliche, sera déterminée, d'ici quelques jours.

La nomination du juge Tremblay est bien accueillie par les membres du Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean parce qu'il jouissait d'une grande considération de ses confrères.

Il devient ainsi le septième juge de la Cour provinciale dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les députés exigent des explications

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Si les députés libéraux provinciaux de la région ne manifestent pas un enthousiasme délirant à l'endroit de la demande de convocation d'une commission parlementaire, tous ceux qu'a pu rejoindre Le Quotidien veulent obtenir des explications d'Abitibi Paper au sujet de l'avenir de Price au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, a fait part le plus officiellement de sa position dans un télégramme qu'il a fait parvenir à son confrère de Chicoutimi. Il y déclare en substance ne pas avoir d'objection à la requête de M. Bédard, jugeant qu'il est temps, pour la direction de la compagnie, d'informer la population de ses intentions.

M. Harvey a cependant souligné l'importance d'une rencontre entre les exécutifs des syndicats impliqués dans le dossier et les députés de la région avant la tenue d'une telle commission. Cette rencontre aurait pour but d'assurer une meilleure information des représentants de la population sur le sujet.

M. Harvey a fait parvenir une copie de son télégramme au premier ministre Bourassa.

Roger Pilote

Dans Lac-Saint-Jean, le député Roger Pilote a, pour sa part, déclaré ne pas voir, a priori, d'objection majeure à la convocation éventuelle d'une commission parlementaire. Il croit néanmoins qu'il serait plus important, pour le moment, de voir Abitibi venir dans la région expliquer les fermetures temporaires de ses usines et celles décrétées aux chantiers de la rivière Shipshaw.

Au sujet de la possibilité d'une réponse négative ou d'une absence de réponse, de la part des dirigeants d'Abitibi à l'invitation des politiciens, M. Pilote a déclaré: "On verra à la suite des demandes publiques ce qu'on fera ultérieurement."

Le député-ministre de Jonquière, dont le comté se trouve lui aussi touché par la question de Price, avait déjà fait connaître sa position mardi. Il n'est pas d'accord avec la demande de M. Bédard et abonde lui aussi dans le sens d'une rencontre avec les dirigeants d'Abitibi-Price.

Au fédéral

Des deux députés fédéraux dont les comtés se trouvent touchés directement par la question de Price, il n'a pas été possible de rejoindre que celui de Lapointe, M. Gilles Marceau. Celui-ci a aussi opiné dans le sens de ses confrères provinciaux, laissant entendre qu'il contacterait le ministre Marcel Lessard en vue de demander, éventuellement, conjointement avec lui, une rencontre avec les dirigeants d'Abitibi.

M. Marceau désire obtenir des garanties de la part d'Abitibi Paper.

Celui-ci affirme avoir reçu l'assurance, lors de l'achat de Price par Abitibi, que ce regroupement assurerait une meilleure stabilité des usines régionales de papier. C'est essentiellement cette assurance que le député veut voir réitérée.

Parlant de la possibilité de demandes de subventions au gouvernement en vue d'une modernisation d'usines, M. Marceau a dit n'avoir l'intention d'appuyer une telle requête que si on lui démontrait de façon satisfaisante que de telles améliorations aux usines n'auraient pas pour conséquence le congédiement de travailleurs. Ce qu'il faut trouver, c'est une solution pour faire travailler les gens, a-t-il déclaré en substance.

La grève de l'Alcan

Perte de $36 millions en énergie électrique

Si la rencontre convoquée, hier soir, à l'hôtel de ville de Jonquière par le maire Francis Dufour a été contremandée, par contre, hier après-midi, notre rédacteur en chef Bertrand Tremblay a rencontré successivement, hier après-midi, le président Jean Halley, de la FSSA, et le vice-président François Sénécal-Tremblay, de la Société d'électrolyse.

Il donne, en page éditoriale (4) l'essence des commentaires exprimés par les personnages principaux du drame économique que subit présentement la région. Il a appris la présence, dans la région, de l'agent syndical de Kitimat, M. Burton. Parmi les informations transmises, signalons celle touchant le fait que l'Alcan ne vend pas un sou d'électricité à New York ou ailleurs, par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec.

Elle se contente d'alimenter ses clients de la région, ce qui représente environ 20% de la production de ses centrales établies dans la région. Le reste se perd dans la rivière Saguenay.

Au prix du marché, cette perte d'énergie se chiffre, selon un spécialiste de l'Hydro-Québec, par $4 pour chaque HP mois, et comme l'Alcan en consomme 3 millions, le montant théorique ainsi englouti s'établit à $36,000,000.

Dernière heure

Jonquière demande le retrait des forces policières des usines Alcan

En page 2

SPORTS

DEPART — Déçu de l'attitude des dirigeants du club de tennis intérieur de Chicoutimi, le professionnel Jean Lambert remet sa démission.

en page 13

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18 et 19
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	19
— Mots croisés	19
— Mot mystère	17
— Patron	19
— Sports	11 à 14
— Télévision	8

METEO

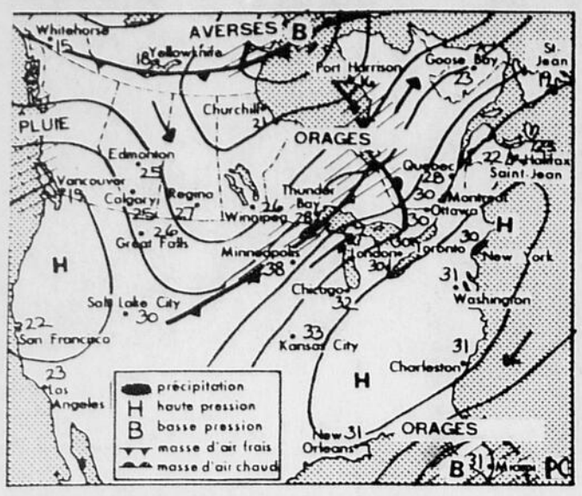

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada à 21 h. jeudi pour la journée de vendredi et un aperçu pour la journée de samedi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Chibougamau, Lac-Saint-Jean: passages nuageux, averses, orages, venteux, maximum près de 30; aperçu pour samedi: peu de changement.

Laurentides, Ottawa, Montréal, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: généralement ensoleillé, maximum près de 30; aperçu pour samedi: peu de changement.

Rimouski, Baie-Comeau, Gaspé, Sept-Iles: ensoleillé, risque d'orages sur la Côte-Nord l'après-midi, venteux par moments, maximum 22 à 24; aperçu pour samedi: peu de changement.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	13	15
Victoria	12	13
Edmonton	6	22
Calgary	11	19
Saskatoon	13	27
Regina	13	27
Winnipeg	19	33
Churchill	15	25
Sudbury	15	28
Toronto	17	27
Ottawa	13	27
Montréal	11	26
Québec	9	25
Fredericton	5	9
Saint-Jean, N.-B.	6	21
Moncton	2	22
Halifax	8	17
Charlottetown	8	20
Saint-Jean, T.-N.	4	14
Chicago	17	30
Detroit	10	31
Boston	14	23
New York	16	24
Washington	19	27
Miami	21	26
Tucson	21	38
Los Angeles	18	24
San Francisco	16	23

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 04 h. 25 (1.0 m) et haute à 09 h. 50 (1.7 m). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 00 (.9 m) et haute à 22 h. 40 (2.3 m).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05 h. 30 (1.8 m) et haute à 11 h. 10 (3.5 m). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 15 (1.8 m) et haute à 23 h. 40 (4.3 m).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 6 h. 25 (1.6 m) et haute à 11 h. 55 (3.0 m). Elle sera à nouveau basse à 18 h. 10 (1.4 m) et haute à 00 h. 05 (3.8 m).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marche
Jean BELAND

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

Ford lance sa campagne présidentielle

KANSAS CITY (Reuter) — Le président Gerald Ford a donné jeudi soir, le signal de la grande bataille pour les présidentielles de novembre prochain.

Au cours de son discours d'acceptation de l'investiture républicaine, il s'est déclaré sûr de battre son adversaire démocrate, M. Jimmy Carter. Il a aussi rendu hommage à son rival malheureux dans la course à l'investiture républicaine, M. Ronald Reagan. "Permettez-moi de le dire du fond du coeur: après les escarmouches des derniers mois, il est bon d'avoir Ron Reagan à ses côtés", a-t-il dit.

Le chef de la Maison-Blanche s'est engagé à mener une campagne présidentielle offensive: "Nous combattrons et nous vaincrons", a-t-il affirmé.

"Nous connaissons tous les sondages et les pontifes qui prétendent que notre parti est moribond. J'ai déjà entendu cela dans le passé. Harry Truman aussi."

Le président Truman avait été élu contre toute attente en 1948, alors que son adversaire Thomas Dewey était donné largement favori.

Le président Ford, qui a désigné dans la journée son colistier, le sénateur du Kansas, Robert Dole, a dressé un bilan favorable des deux années et demie qu'il vient de passer à la Maison-Blanche.

Il a estimé qu'il avait rétabli la paix, la prospérité et la confiance, sapées par le scandale du Watergate.

Il a affirmé qu'il avait résisté au nom de tous les Américains à la frénésie dépensière du congrès et qu'il avait redressé le pays après les sombres jours d'août 1974. "Personne ne peut dire l'inverse", a-t-il souligné.

Watergate déchirant

Il a fait observer que le Congrès, pourtant dominé par les démocrates, avait largement approuvé sa nomination à la vice-présidence, après la démission de M. Spiro Agnew. M. Ford y voit la preuve qu'il est capable d'assumer la présidence.

"Pour moi, la présidence et la vice-présidence, n'étaient pas des prix à remporter mais des devoirs à remplir, aussi, ce soir, ne sont-ce pas le pouvoir et le prestige de la présidence qui m'amènent à briguer quatre nouvelles années mais le défi d'une mission bien commencée et loin d'être accomplie."

Evoquant l'affaire du Watergate, le président a déclaré qu'elle avait été "une heure de notre histoire qui a troublé nos esprits et déchiré nos coeurs."

"Il y a deux ans, la confiance du peuple dans les plus hauts responsables, à qui il avait largement accordé sa confiance, avait été dilapidée...

"Dès le début, mon gouvernement a été franc, sincère et net", a-t-il affirmé.

"Mon passé est fait de concret et non de sourires", a-t-il poursuivi, dans une allusion à peine voilée à son adversaire démocrate. "Mon passé est fait de réalisations."

Il s'est ensuite attaqué à la déclaration de politique générale du parti démocrate, qui préconise notamment une réforme fiscale, l'intensification de la lutte contre le crime et un effort de défense supplémentaire. Le seul problème, a dit M. Ford, c'est que les parlementaires démocrates s'abstiennent d'agir au Congrès.

Gérald Ford et son colistier, le sénateur Robert Dole.

10,000 électriciens en grève générale

MONTREAL (PC) — Les 10,000 électriciens, membres de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FTQ), ont débrayé à minuit et une minute, vendredi matin, par suite d'une décision de l'exécutif.

Selon M. Jean Lavallée, directeur général intérimaire de la Fraternité, cette grève, déclenchée à l'échelle du Québec, pourrait durer plusieurs semaines. "De toute façon, nous nous sommes préparés à faire face à un arrêt de travail prolongé", a-t-il ajouté.

M. Lavallée a déclaré que la partie patronale avait refusé à peu près toutes les demandes des travailleurs syndiqués. Par exemple, la Fraternité demandait que les cotisations syndicales lui soient versées directement, alors que la partie patronale exige qu'elles soient versées à l'Office de la construction du Québec.

Parmi les principales demandes syndicales refusées, on relève la question des salaires. Le syndicat exige immédiatement le salaire horaire de $12.44, alors qu'il s'est vu offrir $11.48 à la fin de 1978. Le salaire demandé équivaudrait à la parité salariale avec la moyenne horaire de quatre villes de l'Ontario, soit Toronto, Hamilton, Sarnia et Ottawa.

Après le retrait de la SQ

"Rien n'empêche la reprise des négociations"

— Francis Dufour

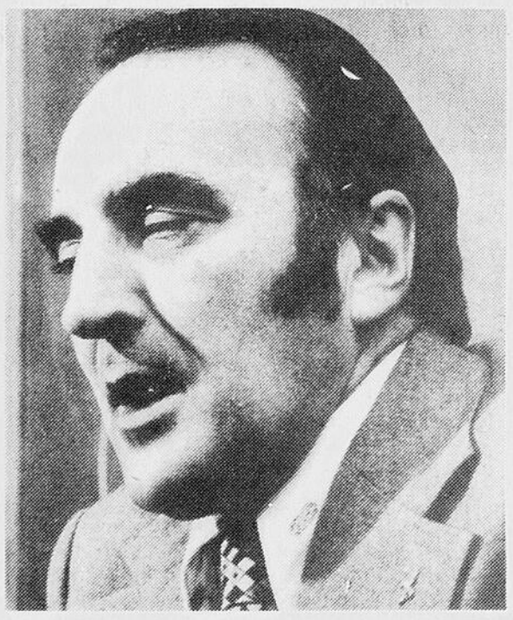

(Dernière heure)

JONQUIERE — Le conseil de Jonquière a adopté, tard hier soir, à l'unanimité une résolution exprimant le désir que les forces de la Sûreté du Québec stationnées aux installations de l'Alcan se retirent. Le conseil espère que tous les effectifs de la SQ auront quitté leur surveillance des usines à 18 heures aujourd'hui.

Cette décision a été prise après que les membres du conseil eurent reçu les informations nécessaires sur la situation en cours.

Le maire Francis Dufour, rejoint chez lui durant la nuit, a déclaré pour sa part qu'on "ne pourra pas dire que la ville de Jonquière retarde les négociations maintenant."

"Les membres du conseil et moi-même, a-t-il ajouté, sommes moralement convaincus que rien ne peut maintenant empêcher la reprise des négociations au niveau de la région et qu'on pourra en venir à la signature d'une convention collective."

Panne d'électricité promptement réparée

CHICOUTIMI — Quelque 700 abonnés de l'Hydro-Québec dans le secteur de Laterrière et du boulevard Talbot, à partir du motel Mont-Valin, ont été privés d'électricité, pendant plus de cinq heures, hier après-midi, à la suite d'une défectuosité dans un isolateur.

Heureusement, les syndiqués qui étaient en grève, hier, ont accepté de réparer la panne, du fait que la station de pompage pour le réseau d'aqueduc du secteur fonctionnait à l'électricité, et que n'eût été la réparation de la panne, tout le secteur aurait été privé d'eau.

Le directeur des relations publiques de l'Hydro-Québec, M. Aldèges Sincennes, n'a pas manqué de signaler que les employés syndiqués avaient effectué le travail comme s'il n'y avait pas eu de conflit à l'Hydro-Québec.

Deux autres employés de Dolbeau comparaissent

ROBERVAL — Marcel Boissonneault, l'ancien trésorier de la ville de Dolbeau, et François Chassé, un employé municipal, ont été tous deux cités à leur procès, au prochain terme des assises sous les accusations telles que portées.

Marcel Boissonneault était accusé d'un vol de $106,000 au cours des années 1972-73-74-75, et Chassé, d'un montant variant entre $5,000 et $10,000.

Il faut dire que les enquêtes préliminaires se sont déroulées à huis clos puisque le juge Guy Tremblay avait émis une ordonnance de non-publication.

Cette ordonnance de non-publication avait été demandée par les prévenus eux-mêmes.

Un beau coup de filet de la police

CHICOUTIMI — La Sûreté municipale de Chicoutimi a réussi un beau coup de filet, au cours de la nuit de mardi à mercredi, en arrêtant quatre jeunes gens qui étaient en possession d'une arme et de menottes volées, appartenant à un agent de la Sûreté du Québec.

En effet, le quatuor qui se spécialisait dans le vol dans les résidences privées avait pénétré avec effraction dans la demeure d'un agent de la Sûreté du Québec, actuellement en vacances, et lui avait volé le revolver de calibre .38 de même que des menottes et des balles.

Le policier Marcel Caron de même que les membres de la patrouille ont arrêté les individus. Ils admettaient des vols dans plusieurs maisons d'habitation.

A Alma

Par ailleurs, à Alma, un individu a été arrêté, en rapport avec des actes de grossière indécence. Aussi, la Sûreté du Québec a arrêté un individu qui avait dans son automobile une poupée obscène.

10,000 morts dans la ville de Tientsin

HONG KONG (AFP) — Le tremblement de terre qui a frappé le nord-est de la Chine le 28 juillet aurait fait au moins 10,000 morts, dans la ville de Tientsin, selon les informations publiées vendredi à Hong Kong.

Citant des lettres d'habitants de cette ville à des parents dans la colonie britannique, le quotidien South China Morning Post ajoute que, selon ces lettres, des milliers de blessés ont été transportés par voie ferroviaire à Suchow et à Shanghai, pour y être hospitalisés.

Les deux autres villes les plus touchées par ce tremblement de terre ont été Pékin et Tangshan, rappelle le South China Morning Post.

AU PALAIS DE JUSTICE

La responsabilité est établie en jugeant les erreurs du conducteur

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — "Pour déterminer la responsabilité des conducteurs impliqués dans un accident, il ne s'agit pas uniquement de déceler les fautes commises, mais de préciser celles qui ont provoqué la collision."

"Les fautes qui n'ont aucun rapport avec la collision ne peuvent engager la responsabilité de ceux qui les ont commises." C'est ce qu'affirme le juge Roger Chouinard, dans un jugement condamnant M. Théodore Dufour de la rue Jacques-Cartier à Chicoutimi, à payer un montant de $3,100, à M. Pierre Angers, un étudiant de la rue Racine à Chicoutimi, qui a été blessé, lors d'une collision survenue le 31 mai 1973, sur le boulevard Talbot, alors que sa motocyclette entrait en collision avec la voiture de M. Dufour.

Le juge Chouinard soutient que le motocycliste en roulant à 40 milles à l'heure, sur le boulevard Talbot, sur la voie centrale, a commis deux fautes, celle de dépasser la vitesse permise et aussi celle de ne pas rouler à l'extrême droite de la route, comme le veut l'article 3, paragraphe 4, de la Loi des véhicules-moteurs.

"Cependant, le véhicule de M. Dufour qui roulait dans le même sens, sur la voie de gauche, obliqua soudainement vers la droite pour traverser les deux autres voies, sans vérifier s'il pouvait le faire sans danger par rapport aux véhicules le suivant, qui étaient visibles comme la motocyclette, commet une faute qui est vraiment la cause de cette collision."

Me Carl Lachance, de l'étude Fradette, Bergeron, Cain, Prévost et Lamarre, représentait le demandeur M. Angers, tandis que Me Marc Lesage de Québec, représentait M. Dufour.

Il doit attendre sa sentence en prison

CHICOUTIMI — Antonio Tremblay, un individu de Chicoutimi, qui a volé des outils pour un montant de $2,105, propriété de M. Edmond-Louis Girard, connaîtra sa sentence le 28 septembre et, d'ici là, il demeurera en prison.

L'individu avait admis sa culpabilité sous une autre accusation de vol, il y a quelques jours, et hier matin, il profitait de la présence du juge Lagacé pour également régler ce dossier.

La date de la sentence remise au 28 septembre permettra la rédaction d'un rapport présentenciel.

Examen médical

Claude Gagnon, du boulevard Talbot, subira un examen médical avant de pouvoir faire un choix de procès.

Gagnon est accusé d'avoir volé quatre automobiles au garage Côté Boivin.

Egalement, on l'accuse d'avoir volé des séries de clés d'automobile dans l'établissement.

Me Louis-Charles Fournier a réclamé un examen médical.

En liberté

Alain Dufour et Bertrand Drouin, tous deux de Mistassini, ont été accusés de tentative de vol à main armée, sur la personne de M. Daniel Rioux, du poste d'essence Spur, sur la rue Racine, à Chicoutimi.

Les individus pourront reprendre leur liberté, mais le procureur-chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay, a réclamé que les individus souscrivent chacun un montant de $2,000, de ne pas quitter le domicile familial et en même temps d'être présents à leur enquête préliminaire le 2 septembre prochain.

Enfin, un jeune homme de Jonquière a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir eu en sa possession un pistolet à air.

Le juge Lagacé a remis sa sentence au 30 septembre, à la demande de Me Léo Godin, de l'Aide juridique, du fait que son client a un emploi permanent.

La sentence sera prononcée le 30 septembre.

PRÊTS RÉNOVATION

Votre maison est l'endroit où il fait bon vivre! Et les Associés peuvent vous aider à mieux vivre grâce à leurs.

"PRETS-RENOVATION"

UN GARAGE
En protégeant votre voiture, vous protégez un investissement (et rehaussez la valeur de celui placé dans votre maison). Un prêt peut vous aider à obtenir cette protection.

EMBELLISSEMENT DE VOTRE TERRASSE
Pelouse, allées, entrée de garage, plantes, arbustes, patio, jardin paysager... des éléments extérieurs qui peuvent rendre la vie en plein air plus agréable pour vous et votre famille. Nous sommes toujours prêts à vous aider à rénover votre jardin.

REPARATIONS ET RENOVATIONS
Deux actions qui peuvent améliorer l'apparence et la valeur de votre domicile. Planchers à refaire, murs ou plafonds à rafraîchir, plomberie ou filage à réparer, quels que soient vos besoins nous vous prêterons l'argent nécessaire pour remettre les choses en ordre.

UNE PISCINE
Une façon sûre de faire la joie de votre famille. Et avec un prêt des Associés, vous éviterez certainement un plongeon en eau trop profonde pour l'obtenir.

APPAREILS ELECTRIQUES
Si vous rêvez d'un nouvel appareil... réfrigérateur, cuisinière, lessiveuse, climatiseur ou humidificateur... pour améliorer le confort de votre foyer, nous serons heureux de vous prêter l'argent nécessaire pour en faire une réalité.

LES ASSOCIES
325, est Racine, CHICOUTIMI, tél.: 549-0606
450, Sacré-Coeur, ALMA, tél.: 662-6528
83, boul. Dequen, MISTASSINI, tél.: 276-1293
LES ASSOCIES

A l'Expo

Absences remarquables et très remarquées

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Le 22 août 1974, au beau milieu de la 54e exposition régionale, l'éditorialiste Bertrand Tremblay écrivait dans les pages du Quotidien: "J'ai encore vainement cherché, cette année, une illustration vraiment convenable des deux principaux éléments de notre économie: l'exploitation forestière et la fabrication de l'aluminium."

En 1975 et encore cette année, la même remarque pourrait s'appliquer. La seule référence aux deux secteurs industriels qui font vivre, à toutes fins utiles, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est constituée par l'exhibit des Industries Tanguay, fabricants de machinerie forestière; un kiosque modeste, mais qui a au moins le mérite d'être là.

Du côté des organisateurs de la 56e exposition régionale, on affirme que des contacts ont été faits avec les firmes dont l'activité est liée à l'exploitation de la forêt, ainsi qu'avec la grande société de fabrication d'aluminium. Ces contacts ont donné des résultats négatifs, et le gigantisme et la complexité administrative de ces compagnies, selon une personne impliquée, n'a certes pas aidé les négociations.

Un porte-parole de la compagnie Price, M. Raymond Cormier, apportait à cette question une réponse claire et précise: "Nous n'avons pas d'argent à consacrer à cela; un kiosque coûte au moins $7,000 en plus de la main-d'oeuvre, et nous considérons une telle participation trop onéreuse."

Du côté de l'Alcan, on serait tenté d'imputer à la situation de conflit qui y règne actuellement, le fait que l'aluminium est une denrée introuvable sur la patinoire du Centre Georges-Vézina; cela ne tient plus lorsqu'on considère que l'absence de la société s'est également faite remarquer au cours des années antérieures.

Mlle Rachel Bergeron, du service des relations publiques de l'Alcan, expliquait hier que la politique de la société à ce sujet favorisait plutôt les expositions ou manifestations faites dans des cadres scientifiques ou éducationnels. "Je ne crois pas qu'une exposition commerciale soit de la même façon le cadre propice à un exhibit portant sur le processus de fabrication de l'aluminium", de préciser Mlle Bergeron.

Bref, s'il est vrai que le plancher du Centre Georges-Vézina coûte $175 du 10 pieds carrés aux exposants, qu'une grande compagnie se devrait sans doute d'investir une certaine somme pour monter un kiosque de prestige, qu'on insiste beaucoup sur le caractère agricole et commercial de l'exposition (à laquelle on accole également le qualificatif d'"industrielle"), il n'en reste pas moins que l'événement devrait également revêtir un aspect didactique.

Et dans le secteur de l'économie, l'absence de l'industrie de la forêt et de celle de l'aluminium crée un grand vide à ce point de vue.

Il est certain que pour ces grandes industries, il n'existe pas de rentabilité immédiate à la mise en place d'un exhibit à l'exposition régionale, mais un certain sens des responsabilités sociales pourrait dicter une participation à l'événement. Les 250,000 citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean seraient sans doute intéressés à connaître plus à fond les techniques qui les occupent et les nourrissent.

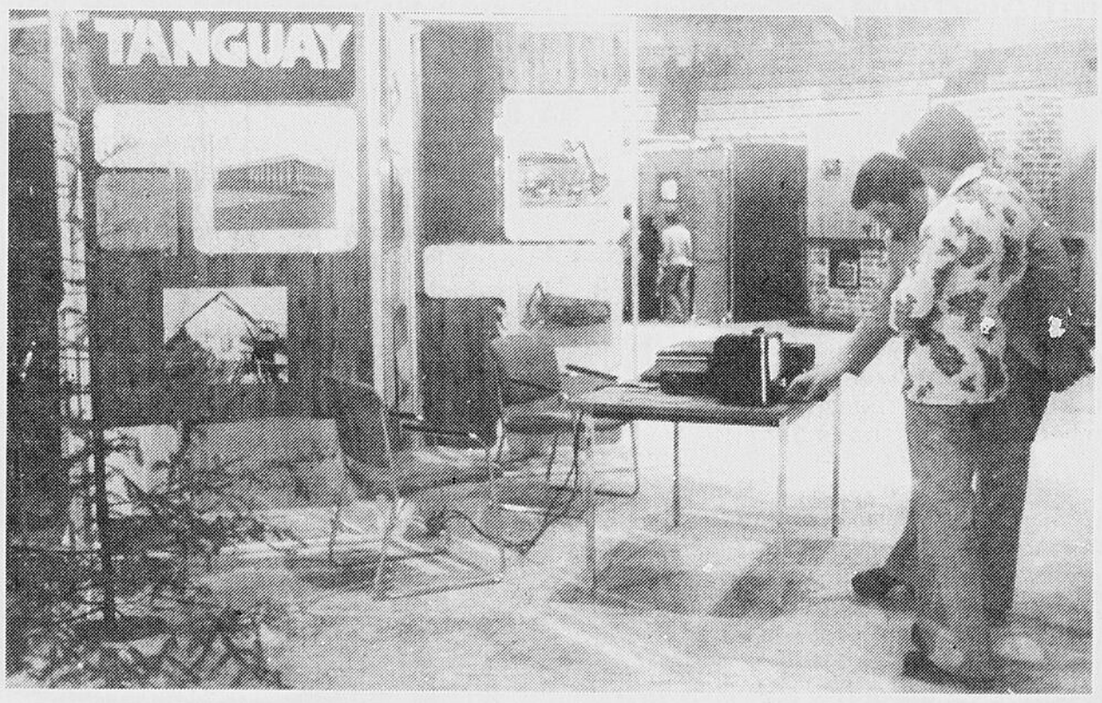

FORESTERIE — Le pavillon de la firme Tanguay constitue la seule illustration des industries de base de la région.

La SQ quitte les usines d'Alma

par Gilles Paradis

ALMA — Les policiers de la Sûreté du Québec, ont quitté la surveillance des installations de l'Alcan, à Isle-Maligne, hier, à 17h., laissant à la Sûreté municipale le soin de faire respecter la loi et le bon ordre.

Le directeur de police d'Alma, M. Luc Harvey, a déclaré, hier soir, qu'il étudiait la question depuis deux jours et qu'après une rencontre avec le commandant de la SQ, M. Romuald Noiseux, les dirigeants d'Alcan et ceux de la FSSA, il en était venu à la conclusion que la situation était normale et qu'il n'y avait pas de problème.

M. Luc Harvey a ajouté que certaines conditions avaient été posées au syndicat dont la mise sur pied de la ligne de piquetage en haut de la côte à une centaine de pieds de la barrière de l'usine. — "S'il se produit le moindre accrochage, a-t-il précisé, les piqueteurs seront refoulés en bas de la côte.

Parmi les autres conditions posées il y a l'engagement de la paix et du bon ordre par le syndicat; la défense d'intimidation; l'interdition formelle de prendre de la boisson sur les lignes de piquetage.

Le directeur Harvey a dit que les grévistes étaient des gens qui avaient de la maturité et qu'il ne prévoyait aucun trouble. "Nous interviendrons à la moindre offense. Si la situation devient difficile, la Sûreté du Québec n'est pas loin. Nous ferons appel à ses services."

Réunion contremandée

JONQUIERE — La réunion appelée par le conseil municipal de Jonquière et devant réunir les députés des cinq comtés de la région, les maires et chefs de police d'Alma et de La Baie, ainsi que le commandant de la Sûreté du Québec, M. Romuald Noiseau, et le directeur de Jonquière, M. Alex Rhéaume a été contremandée vers 17 h. 30, hier.

La raison exprimée pour canceller cette rencontre qui devait avoir lieu à 20 h., à l'hôtel de ville d'Arvida est "que des faits nouveaux sont survenus."

On sait cependant que le président de la FSSA, M. Jean Halley, a été le premier à faire part de son intention de désirer ne pas se présenter à cette rencontre. Les quatre députés libéraux ont fait connaître tour à tour, au cours de la journée qu'ils ne seraient pas présents. Ce sont le député-ministre Gérald Harvey, MM. Robert Lamontagne, Roger Pilote et Ghislain Harvey. Quant au député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, il a indiqué qu'il se présenterait à la rencontre.

Malgré de nombreux efforts, il a été impossible de rejoindre le maire Francis Dufour ou les conseillers municipaux de Jonquière, pour savoir ce que l'on voulait dire par "que des faits nouveaux sont survenus."

Le conseil municipal de Jonquière s'est réuni en assemblée spéciale à 19 h. 30, en comité, à l'hôtel de ville d'Arvida et tard hier soir, il était impossible d'avoir de l'information sur ce qui s'est passé.

Un communiqué de presse devait être émis, à l'issue de la réunion mais à l'heure de tombée du journal, rien n'était encore parvenu à nos bureaux.

Trois syndiqués de Kitimat viennent appuyer les grévistes

JONQUIERE — Deux syndiqués de l'aluminium de Kitimat de même que le secrétaire-trésorier de la CASAW (Canadian Association Of Smelter and Allied Workers) M. Kent Rowley, sont dans la région depuis hier, dans un geste de solidarité à l'endroit des travailleurs d'Alcan au Québec.

Les deux représentants du syndicat de Kitimat sont l'ancien président, M. Peter Burton, maintenant agent d'affaires du Syndicat de Kitimat et un membre de l'exécutif, M. Wes Passingham.

Les trois représentants de la Colombie-Britannique passeront quelques jours, dans la région où ils rencontreront les travailleurs d'Alcan, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le but de leur voyage, a dit M. Jean Halley, de la FSSA, est d'abord un geste de solidarité et ensuite la continuation des discussions en vue d'un regroupement des forces syndicales des travailleurs de l'aluminium au pays."

A Kitimat, aujourd'hui, les travailleurs d'Alcan se sont réunis afin d'apporter une aide financière à ceux du Québec en conflit.

On prévoit, dans les milieux locaux que les travailleurs de Kitimat donneront une heure de salaire par mois, ce qui représenterait un montant de quelque $14,000 mensuellement.

Le président Jean Halley n'a pas caché sa satisfaction devant le retrait de la Sûreté du Québec de la surveillance des installations d'Alcan, à Isle-Maligne.

"Après les installations portuaires de Port-Alfred, il n'y a plus de policiers à Isle-Maligne. Reste Jonquière.

Même si on prend la décision de retirer la SQ, à l'usine d'Arvida, ça ne signifie pas que les négociations vont reprendre puisqu'il restera Beauharnois à régler.

Tant que les policiers n'auront pas quitté les lieux, à Arvida et à Beauharnois, il n'est pas question de négocier." Il a ajouté que des démarches avaient été entreprises avec le conseil municipal de Beauhornois.

Le président de la FSSA a dit que le moral de ses troupes était excellent et que les travailleurs n'avaient jamais tant soutenu leur exécutif syndical depuis le début du conflit. Malgré tout ce qui se dit, les travailleurs de l'aluminium savent faire la part des choses et sont confiants que nous négocierons un contrat qui sera à leur avantage.

VISITE DE SOLIDARITE — Des syndiqués de la Colombie-Britannique sont arrivés dans la région, hier, pour démontrer aux travailleurs de la compagnie Alcan, au Québec, leur solidarité. M. Jean Halley, à gauche, est en compagnie de M. Peter Burton, agent d'affaires du Syndicat de Kitimat. Wes Passingham, un membre de l'exécutif du Syndicat de Kitimat, et M. Kent Rowley, secrétaire-trésorier de la CASAW.

Parc-Saguenay

Le rapport géologique ne sera prêt que dans quelques mois

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Il faudra sans doute attendre encore plusieurs mois avant que le ministère des Richesses naturelles ne rende public le résultat de son enquête géologique sur le site éventuel de Parc Saguenay. En fait, les levées géologiques ne pourront probablement pas être terminées avant le milieu de l'automne.

C'est du moins ce qu'indiquait, hier, un porte-parole du ministère des Richesses naturelles.

Actuellement, les levées géo-chimiques sont complétées, et les analyses sont en cours. Ces levées ont consisté principalement en des prélèvements d'échantillons au fond des lacs.

Le porte-parole du service géologique du ministère ajoutait qu'il restait à effectuer les levées radiométriques. Cependant, le ministère confie ce travail à des firmes privées et des appels d'offres ont dû être publiés.

L'ouverture des soumissions a été faite le 13 août, et, continuait le porte-parole, le contrat devrait être accordé sous peu. "Il faut que le tout soit terminé avant l'hiver," a-t-il conclu.

On se rappellera que le gouvernement québécois avait demandé au ministère des Richesses naturelles d'enquêter sur le site projeté de Parc Saguenay, afin de savoir si d'importants dépôts miniers ne s'y trouvaient pas. Théoriquement, si les enquêtes sont négatives, le gouvernement québécois devrait donner le feu vert à l'implantation d'un parc national par le gouvernement fédéral.

Le lac Saint-Jean

Le ministre doit passer à l'action

ALMA — L'attitude du ministre de l'Environnement dans le dossier de la pollution du lac Saint-Jean ne satisfait pas les dirigeants du Parti québécois du comté de Lac-Saint-Jean. Dans un communiqué publié, hier, le président de l'exécutif du PQ, M. Jacques Brassard, affirme que "l'étude des eaux du lac est sans doute nécessaire, mais le ministre de l'Environnement doit avant tout passer à l'action en accompagnant cette étude d'un programme de construction d'usines d'épuration pour les villes et villages qui déversent leurs eaux usées dans le lac Saint-Jean ou ses affluents."

L'annonce par M. Goldbloom d'une étude détaillée des eaux du lac et son optimisme au sujet de la qualité qu'on y trouve, provoquent cette réaction de M. Brassard: "Le temps presse car le lac est pollué même si le ministre affirme qu'il est prématuré de parler de pollution. Tout le monde sait dans la région que notre lac est malheureusement le plus vaste dépotoir du territoire, soutient M. Brassard."

Etude en retard

Précisant que cette étude annoncée récemment l'avait déjà été en 1975, le PQ Lac-Saint-Jean relève des propos tenus en commission parlementaire par M. Goldbloom, précisément en avril 1975. M. Goldbloom affirmait alors que non seulement il fallait procéder à une analyse des eaux du lac Saint-Jean, mais "que son espoir principal était de pouvoir mobiliser l'argent nécessaire pour commencer effectivement l'épuration des égouts autour du lac."

Et le président péquiste poursuit: "Si M. Goldbloom n'a pas réussi à mobiliser l'argent nécessaire pour lutter contre la pollution du lac, qu'il le dise franchement, et qu'il n'essaie pas de nous faire croire avec ses belles et onctueuses phrases à la pureté cristalline des eaux du lac Saint-Jean."

A Laval et Gatineau

Voyage d'information du maire de Chicoutimi

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, se rendra, la semaine prochaine, successivement à Laval et Gatineau afin de discuter avec ses homologues de ces deux villes des difficultés qu'ils ont rencontrées lors du regroupement de leurs agglomérations.

On sait que la fusion dans ces deux villes ne s'est pas réalisée sans heurts. A Laval, la ville du maire Paiement, le dossier est moins "chaud", car le regroupement des anciennes municipalités qui faisaient de la nouvelle ville la deuxième plus importante (numériquement) au Québec, date déjà de plusieurs années.

A Gatineau, cependant, les plaies ne sont pas encore cicatrisées, et s'il faut en croire la presse outaouaise, le problème demeure entier.

Rapport

Le périple du maire Girard servira à recueillir les impressions des deux maires et des renseignements qui serviront éventuellement à l'élaboration du rapport du comité chicoutimien sur le regroupement.

M. Girard indiquait, hier, que le rapport serait remis aux ministres Harvey et Goldbloom fort probablement au début de septembre, et qu'il serait "très, très étoffé".

Selon lui, il appartient aux administrateurs des municipalités concernées de faire connaître les effets du regroupement anticipés de Jonquière et Chicoutimi.

Il croit que si les regroupements ont des avantages, celui de l'agglomération du grand Chicoutimi semble le démontrer, ils comportent néanmoins des inconvénients.

Il a enfin laissé entendre que compte tenu du travail énorme de réorganisation que comportait la fusion de Chicoutimi du début de l'année, il serait peut-être préférable de reporter la grande fusion de Jonquière et Chicoutimi à une "période beaucoup plus éloignée que 1978".

Délai

Interrogés sur le sujet, deux membres du comité sur le regroupement, les conseillers Jean-Claude Villeneuve (vice-président) et Roch Bergeron, ont repris sensiblement l'argumentation du maire.

Le premier, M. Villeneuve, est cependant allé plus loin en indiquant qu'à prime abord, le regroupement de Jonquière et Chicoutimi ne lui semblait pas la bonne solution.

S'exprimant en son nom personnel, et non en celui du comité, l'ancien maire de Chicoutimi-Nord a lancé: "Si c'est bon, qu'on me le prouve". M. Villeneuve croit que le délai de 1978 est "trop long et trop court à la fois". Trop long parce qu'on aurait dû décréter la fusion des agglomérations concernées en une seule étape, et trop court parce qu'actuellement, il ne laisse pas suffisamment de temps pour permettre aux administrations de se préparer.

De son côté, le conseiller Roch Bergeron se dit d'accord "en principe" à la formation de Ville Saguenay, mais il croit aussi que l'échéancier de 1978 ne donne pas le temps de "s'ajuster", car Jonquière et Chicoutimi, sont encore aux prises avec leur regroupement respectif.

Me CAROL VACHON
NOTAIRE
Conseiller juridique
Edifice Pharmacie Hamel
443 est, rue Racine Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 549-9718

gagnon et monette
avocats
marc gagnon avocat
robert monette avocat
PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI
TEL.: 545-1888

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La grève à l'Alcan, c'est notre déchéance économique

La grève en est à sa treizième semaine et l'impasse est toujours totale aux usines de l'Alcan d'Arvida et d'Alma.

Et après m'être entretenu longuement, hier après-midi, successivement avec le président de la FSSA, M. Jean Halley, entouré de quelques-uns de ses principaux lieutenants, et avec le vice-président de la Société d'électrolyse, M. François Sénécal-Tremblay, je redoute un prolongement du conflit qui pourrait conduire à une véritable déchéance économique pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les séduisantes perspectives d'investissements majeurs, notamment dans la construction d'une troisième aluminerie, celle de Grande-Baie, commencent à se dissiper dans les nuages noirs qui présagent un ouragan dévastateur.

Car, le directeur régional des usines de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean n'hésite pas à répéter que le projet sera définitivement compromis si le conflit détériore davantage l'image de l'Alcan auprès des actionnaires.

Mais justement, cette crédibilité atteint son zénith présentement. Les courtiers continuent de recommander des valeurs Alcan aux investisseurs et malgré la grève, au milieu de juin, on n'a mis qu'une demi-heure à vendre 5 millions d'actions ordinaires, permettant ainsi à l'Alcan de toucher $150 millions.

— Les courtiers prétendent qu'avec une telle vente, vous pourrez contracter des emprunts à long terme de quelque $400 millions.

M. Tremblay me corrige: "On exagère. Nous ne pourrions obtenir plus que $150 millions supplémentaires. Le prospectus qui justifiait cette vente de 5 millions d'actions ordinaires par le projet de construction de la future aluminerie de Grande-Baie, mentionnait que nous puiserions à même nos bénéfices une partie de la capitalisation nécessaire. On ne fait pas de profits quand nos usines sont paralysées et que nous devons défrayer les frais fixes et les salaires de nos cadres.

La confiance des agents boursiers à l'endroit de l'Alcan étonne même M. Tremblay. Sur ce point, le président syndical Jean Halley, ne se montre pas non plus impressionné: "Ce n'est là qu'un jeu de financiers..."

Depuis lundi dernier particulièrement, la grève de l'Alcan est devenue le sujet du jour dans la région. Après trois mois, elle commence à faire mal à l'économie.

Surtout que la population est déçue de la mésentente qui persiste entre l'Alcan et la FSSA, même si l'intervention du maire Hervé Tremblay, de La Baie, et du député Ghislain Harvey, de Dubuc, a permis aux représentants des deux parties de se retrouver autour d'une même table pour la première fois depuis la rupture des négociations, en mai dernier.

On a conclu une entente sur le libre accès des cadres dans les établissements de la compagnie, le rétablissement des lignes de piquetage et le maintien de l'ordre.

L'Alcan s'est toujours refusé à reprendre le dialogue avec les représentants de la FSSA tant que l'ordre ne serait pas rétabli, qu'on défierait les injonctions.

Et maintenant, c'est le président Halley qui exige le retrait de toutes les forces policières avant de revenir s'asseoir autour de la même table que l'Alcan."

Nous ne négocierons pas avec la police dans le dos", m'a-t-il indiqué, hier après-midi. "Nous avons promis de respecter l'ordre. Qu'on nous fasse confiance."

Quant à M. Tremblay, il prétend n'avoir aucune autorité sur la Sûreté du Québec. "Ce n'est toutefois pas moi qui exigerai son retrait. D'ailleurs, cette condition posée par M. Halley, n'est qu'un prétexte pour retarder la reprise des négociations et tenter un nouveau coup de force avec les syndiqués de Kitimat."

Et le directeur des usines fait justement observer que M. Burton, l'agent d'affaires des métallos de Kitimat, se promène présentement parmi les grévistes de la région pour stimuler leur résistance.

Sans commenter les relations que son syndicat entretient avec celui de Kitimat, le président Halley ne cache pas son objectif de cimenter un front commun des forces ouvrières à l'emploi de la multinationale à travers le pays. "Ce n'est évidemment pas cette année que nous réussirons à conclure un contrat unique, mais d'ici une décennie, notre but sera atteint"...

Comment dénouera-t-on le drame que la région vit présentement?

Le président Halley et son état-major visent l'amélioration de deux points majeurs: les salaires et le fonds de pension.

Quand je leur rappelle l'existence de la Commission anti-inflation qui n'autorise que 8, 10 ou 12% d'augmentation pour la première année d'un contrat de trois ans, ils me répliquent que dans maints secteurs, notamment dans l'industrie lourde, l'organisme que préside l'ancien ministre Jean-Luc Pepin, a autorisé des hausses de 14 à 15% et même davantage. "Et dans les secteurs public et parapublic (qui échappent à la loi anti-inflation), les salaires et avantages marginaux ont grimpé en flèche."

Voilà une décennie, rappellent avec nostalgie les chefs syndicaux de l'Alcan, nous figurions parmi les plus rémunérés. Aujourd'hui, même les journaliers spécialisés des villes gagnent plus cher que les nôtres.

Le fonds de pension paraît médiocre également, et le président Halley prétend que la Commission anti-inflation permettrait d'inscrire dans le futur contrat un nouveau régime basé sur la moyenne des 6 meilleures années et la retraite volontaire après 35 ans de service, sans l'insérer dans le pourcentage admissible d'augmentation de salaire.

M. François Sénécal-Tremblay donne raison à la FSSA quand elle établit des comparaisons avec la générosité déployée par les gouvernements.

"Nous ne sommes pas responsables de cette injustice sociale. Auparavant, les employés des secteurs public et parapublic touchaient des salaires inférieurs à leurs confrères du secteur privé, mais ils avaient au moins l'avantage de la sécurité d'emploi et de bénéfices marginaux supérieurs. Aujourd'hui, ils ont réussi à arracher de meilleurs salaires dans bien des cas."

Et le haut gradé de l'Alcan d'enchaîner: "Une entreprise privée comme la nôtre doit évidemment tenir compte de la rentabilité. Les hommes politiques peuvent dilapider les fonds publics, mais l'heure de la vérité vient toujours par sonner comme ce fut le cas à New York quand le conseil municipal de cette ville acculée à la faillite, a dû congédier 35,000 employés. Notre propre ville, Jonquière, a enregistré un déficit d'un million de dollars, l'an dernier. Pourra-t-elle longtemps subir d'aussi lourds déficits tout en augmentant le nombre d'employés et les salaires?"

M. François Sénécal-Tremblay a réagi aussi vivement lorsque je lui ai transmis les principales rumeurs qui circulent en ville:

— On prétend que l'Alcan n'est pas intéressée à négocier parce qu'elle dispose toujours d'un excédent d'inventaire et qu'elle peut vendre son surplus d'électricité.

"D'abord, ce sont nos concurrents qui souffrent d'un surplus d'inventaire, pas nous. Quant à notre production d'électricité, elle se limite, depuis le 3 juin dernier, aux besoins de nos clients de la région desservis par l'Hydro-Québec, soit quelque 20% de la puissance de nos centrales. Nous ne vendons pas un sou d'électricité à New York ni ailleurs, en passant par l'Hydro, même si nous aurions pu le faire légalement."

C'est donc dire que la majorité des turbines sont arrêtées ou tournent à vide. La perte, suivant l'estimation que nous a faite un spécialiste de l'Hydro, se chiffre par $12 millions mensuellement. Depuis le début de la grève, c'est donc une somme de $36 millions qui s'est ainsi dissipée dans la rivière Saguenay, soit 9 millions de hp au prix officiel de $4 chacun...

— La rumeur publique soutient encore que l'Alcan avait procédé à l'engagement de quelque 500 cadres supplémentaires immédiatement avant la grève afin de poursuivre la production même durant le conflit.

"C'est absolument faux!" scande M. Tremblay, dans un mouvement indigné.

— Enfin, certains éléments syndicaux voient se profiler, dans le ciel de cet affrontement majeur, un combat de géants entre le gouvernement du Québec et l'Alcan. La compagnie voudrait ainsi forcer le ministre Guy Saint-Pierre à renoncer à son projet d'établir une aluminerie dans la région de Québec.

"C'est de la pure fantaisie! s'exclame M. Tremblay. L'Alcan a toujours reconnu que le gouvernement était parfaitement libre d'agir à sa guise, mais que ce n'était pas son rôle de concurrencer l'entreprise privée qui figure évidemment parmi ses principaux contribuables."

Comme on peut le constater, la grève fait mal et elle risque de conduire le Saguenay-Lac-Saint-Jean à la déchéance économique.

Même si les deux parties affirment, individuellement, que 15 jours de négociations seraient suffisants pour conclure une entente, on ne dialogue que par truchement des organes d'information et de personnes interposées, comme par exemple les membres de la Commission Tremblay, formée par le ministre du Travail, Gérald Harvey, pour disséquer l'information transmise au public et faire des recommandations.

Le rapport, déposé lundi dernier, est demeuré secret.

Il serait peut-être profitable maintenant, comme le souhaite la FSSA, d'en dévoiler le contenu à la population. Car la grève à l'Alcan, c'est devenu l'affaire de tout le monde.

Bertrand TREMBLAY

Le Lac-Saint-Jean:

Capitale mondiale du bleuet?

par Serge Cloutier

NORMANDIN — Les producteurs ont encore beaucoup de chemin à faire, mais avec les années, compte tenu du potentiel des bleuetières de la région, le Lac-Saint-Jean pourrait devenir la capitale mondiale du bleuet. Théoriquement, avec les années, les quelques dizaines de milliers d'acres des bleuetières pourraient même produire près de 40 millions de livres de bleuets par année.

Et ce n'est pas le premier venu qui l'affirme, mais un spécialiste en la matière, responsable d'un centre de recherche sur le bleuet dans l'Etat du Maine, le docteur Amr Ismail, professeur au département des Sciences et Cultures de l'Université du Maine. M. Ismail est de passage dans notre région, invité en consultation professionnelle par le service de la mise en marché du ministère québécois de l'Agriculture.

La mise en marché

Responsable de la mise en marché du bleuet, et promoteur de cette tournée spéciale, M. Jean-Pierre Potvin du ministère de l'Agriculture, est catégorique: pour vendre des bleuets, il faut pouvoir en obtenir, et pour y arriver, il faut en produire de façon stable, à prix raisonnable. Or le bleuet se fait souvent rare qu'autrement, de sorte qu'il est nécessaire d'augmenter la productivité des bleuetières le plus rapidement possible. Car les possibilités ne manquent pas.

A preuve, l'intérêt que porte aux bleuets le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, qui enverra d'ailleurs une mission en Europe prochainement pour sonder les marchés extérieurs. Pour mieux connaître le bleuet et ses facettes, une représentante de ce ministère était d'ailleurs du groupe de spécialistes qui a visité jusqu'à maintenant des boisés de forêt et de bleuetières un peu partout au Lac-Saint-Jean. C'est ainsi qu'avec M. Potvin, Mlle Marion R. Wilson ira sonder les marchés européens dans l'espoir de vendre notre produit là-bas.

Le docteur Ismail

Le docteur Ismail est formel, les sols et le terrain se prêtent bien à la production des bleuets, les plants sont de bonne souche, et en appliquant les techniques appropriées, qui sont toutes connues, on parviendrait à des résultats épatants dans la région.

On trouve évidemment du potentiel en forêt, et le spécialiste américain l'a constaté personnellement, mais les conditions de la cueillette sont tellement difficiles, à comparer avec les conditions vécues dans les bleuetières.

Les conclusions du docteur Ismail sont les mêmes que celles des spécialistes du MAQ, mais plus optimistes encore. Alors que le ministère québécois espère une production de 1,000 par acre, le docteur Ismail affirme qu'on peut espérer produire près de 2,000 par acre d'ici quatre ans. Mais il ne faut pas chercher midi à quatorze heures, dit-il, et vouloir inventer les techniques, car elles sont connues, expérimentées, et les preuves sont faites, dans le Maine notamment. Il suffit d'appliquer ces techniques, de brûlage, de contrôle de mauvaises herbes, contrôle des insectes, fertilisation où pollinisation pour arriver à des résultats concluants.

Dans l'état du Maine, à titre d'exemple, on récolte en une saison environ 22 millions de livres, toutes en bleuetières. Les producteurs, propriétaires des bleuetières, en reçoivent 0.32 la livre, et les cueilleurs sont payés $0.10 la livre. Le revenu total des bleuetières du Maine est donc de $6.5 à $7.0 millions, mais cette valeur est doublée car toute la production est transformée sur les lieux mêmes, par les producteurs eux-mêmes.

Le gouvernement américain n'intervient aucunement dans la production, ni financièrement, ni autrement, et le docteur Ismail est surpris de voir que le ministère possède ici une usine de congélation, et un programme de subventions aux producteurs.

Les producteurs américains, des intérêts privés, paient une taxe spéciale depuis 1945, pour faire vivre le centre de recherche sur le bleuet, et depuis quatre ans, ils ajoutent à cela une taxe de un dizième de cent la livre. Les bleuetières américaines sont payantes, mais les investissements sont importants.

La tournée

En plus de se pencher, c'est le cas de le dire, sur la nature du sol et des plants en bleuetières au Lac-Saint-Jean, le docteur Ismail et Mlle Wilson ont rencontré et continuent de rencontrer une foule de personnes intéressées à la production des bleuets, à la transformation, et la mise en marché du produit.

SPECIALISTES EN TOURNEE — Dans l'ordre, le docteur Amr Ismail, de l'Université du Maine; Mlle Marion Wilson, du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce; M. Jean-Pierre Fortin, du service de la mise en marché, à Montréal, et M. Rémy Fortin, du bureau régional, tous du ministère de l'Agriculture.

Prix élevés payés aux cueilleurs

NORMANDIN— Les prix payés aux cueilleurs de bleuets de la région sont à la hausse depuis plusieurs jours, et ce n'est pas nécessairement l'indice que l'industrie du bleuet est florissante. Cette constation ressort de discussion avec des spécialistes de la mise en marché du bleuet, qui trouvent que les prix très élevés cette année risquent même de nuire à la longue au dynamisme de la production des bleuets. Dans le cas où des propriétaires de bleuetières offriraient de payer aux cueilleurs à un prix semblable à celui que les régions concurrentes payent, le Maine par exemple, il deviendrait alors difficile de trouver des cueilleurs.

Or, on paie présentement jusqu'à $0.35 la livre aux cueilleurs, quoique la moyenne se situe plutôt aux environs de $0.31 ce qui fait contraste avec le prix de $0.10 la livre payé aux cueilleurs des bleuetières de nos voisins du Sud. Evidemment, toutes les régions prétendent posséder les meilleurs bleuets, mais le goût serait comparable d'un endroit à l'autre. Ce qui revient à dire qu'en payant très cher les cueilleurs, il faudra vendre le produit des bleuetières plus cher que nos conrurrents, ce qui rendrait difficile l'exportation de ce produit. Mais il s'agit là d'un débat qui reviendra sûrement sur le tapis, d'autant plus qu'on connaîtra prochainement sans doute les réactions des groupes qui ont présenté au ministère de l'Agriculture des projets d'exploitation des bleuetières de la région, et qui ont reçu leur réponse cette semaine même.

En attendant, l'usine de Saint-Bruno fonctionne le plus possible, tandis que la nouvelle usine de Saint-Félicien, co-propriété de M. Larry Zaritsky, est en pleine opérations, avec près d'une centaine d'employés.

Il semble que les commandes seront remplies, au rythme où vont les choses, mais il a fallu cette année payer le gros prix aux cueilleurs pour enfin obtenir une quantité satisfaisante. Et on parle de rareté et d'abondance selon le territoire concerné, de sorte qu'il est trop tôt pour évaluer la production régionale totale pour 1976.

"La grippe porcine ne peut être aussi dangereuse qu'en 1918-19"

— Dr Paul Desmeules

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — La grippe porcine ne sera pas aussi dangereuse que lors de la dernière épidémie de 1918-19, déclarait au Quotidien le Dr Paul Desmeules, directeur du Service de santé communautaire. En effet, avec le programme préventif qui sera appliqué à l'échelle nationale et les antibiotiques à la disposition des services de santé, cette grippe qui causa des millions de morts au début du siècle n'aura pas la partie facile.

De plus, s'il y a présomption sur la possibilité d'une nouvelle épidémie, il n'y a pas certitude. Les mesures prises par les gouvernements ne sont qu'une mesure de prudence suite à la découverte d'un cas de grippe porcine au New Jersey, dans un camp militaire. Cas qui n'a pas eu de suites graves d'ailleurs.

Afin, tout de même d'éviter de donner prise à la maladie, à l'instar des Etats-Unis, le Canada a prévu une campagne de vaccination massive. Chaque province applique une politique qui lui est propre et le Québec, différemment des autres, appliquera son programme en deux phases.

Pour la région saguenayenne, le programme débutera fin septembre, ainsi que le secteur Lac-Saint-Jean. La première étape du programme touchera quatre groupes de la population. Tout d'abord, les malades chroniques et les personnes de 65 ans et plus qui recevront un vaccin bivalent, c'est-à-dire le virus porcin et le virus victoria.

Ensuite les femmes enceintes et les gens des services essentiels qui recevront un vaccin monovalent, c'est-à-dire le virus porcin.

Selon le Dr Desmeules, l'inoculation de ce vaccin n'implique aucun risque pour le foetus chez la femme enceinte, le virus étant mort avant d'être inoculé. Quant aux personnes des services essentiels, cela concerne tous les travailleurs de la santé, la protection civile, les employés des communications, des services d'entretien, soit de l'Hydro-Québec et des services de filtration.

La seconde phase du programme ne commencera au Québec que lorsqu'un cas de grippe aura été confirmé n'importe où au Canada. A ce moment, toutes les personnes de 20 à 50 ans pourront recevoir un vaccin monovalent (virus porcin), à l'exception des personnes allergiques au protéine de poulet dont les oeufs.

Les enfants ne seront pas vaccinés, ces derniers n'étant à peu près pas vulnérables à cette grippe. Le vaccin sera gratuit et des services de vaccination seront installés en différents endroits dont la population sera alors informée.

Outre le vaccin, le Dr Desmeules ne connaît pas d'autres moyens de prévention individuelle. Il est certain que les personnes les plus résistantes ont au départ davantage de chance de résister. De toute façon, d'ajouter le praticien, "il n'y aura probablement pas suffisamment de vaccins pour tout le monde".

La grippe porcine, dont les premiers symptômes sont identiques à la grippe ordinaire, est maligne particulièrement dans ses infections secondaires provoquant des pneumonies, des bronchites suivies d'asphyxie. Chez la femme enceinte, cette grippe peut occasionner l'avortement.

Le Dr Desmeules ne croit pas qu'il y ait des raisons de s'alarmer outre mesure, ni qu'il y ait danger de connaître une seconde épidémie de cette grippe aussi virulente qu'en 1918. Il n'y a même pas de certitude comme quoi elle peut apparaître. Les mesures préventives tiennent compte uniquement du fait que cette année le risque est plus grand, quant à sa venue.

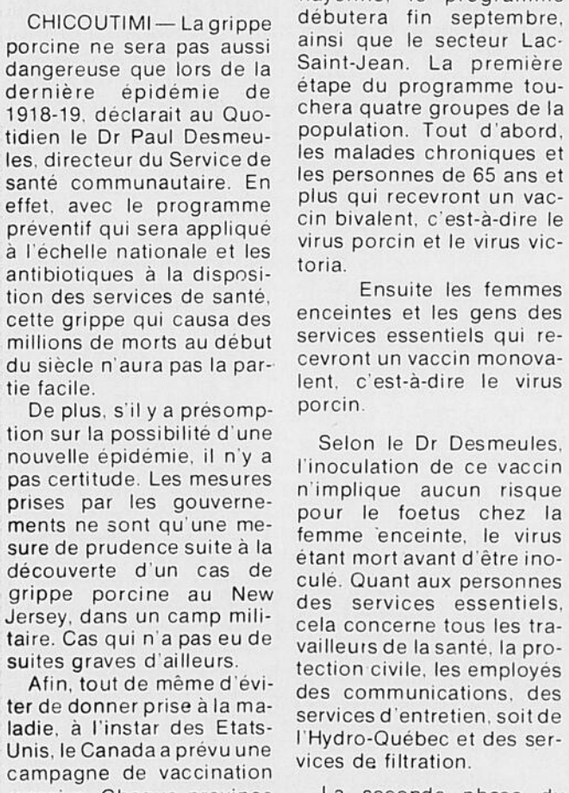

Le Dr Paul Desmeules.

Les 27, 28 et 29 août

"Fais pas l'ours, cours à la Chute-à-l'Ours"

NORMANDIN — "Fais pas l'ours, cours à la Chute-à-l'Ours" est le slogan de cette fin de semaine, des 27, 28 et 29 août, qui sera fertile en activités sportives et d'épluchettes de blés d'Inde, au camping de la Chute-à-l'Ours de Normandin.

Le programme préliminaire a été dévoilé aux journalistes du comté de Roberval, par le parrain de cette initiative, le maire Louis-Ovide Bouchard. Dans le cadre d'une activité du Cercle de presse du comté de Roberval, les journalistes avaient ramassé des bleuets dans l'après-midi à la bleuetière pilote de Normandin.

M. Bouchard a indiqué que Normandin ne pouvait pas se permettre de ne rien faire alors qu'il n'y a rien à la fin de la saison estivale. Il ajoutait qu'à partir de cette première expérience, où il escompte une très forte participation de la population, il annonçait que son comité formé d'une quinzaine de personnes les plus représentatives du milieu avait l'intention d'aller assez loin dans l'avenir.

Toutes ces activités se tiendront à la Chute-à-l'Ours de Normandin qui, selon le maire Bouchard, a été considérée comme un centre des mieux aménagés de la province.

Pour sa part, Me Robert Lamontagne, qui assistait à cette conférence d'information à la Chute-à-l'Ours a tenu à rendre hommage au parrain et son équipe pour ces trois jours de la Chute-à-l'Ours qu'on se propose de faire et a promis d'assister à cette soirée de clôture avec talents amateurs que dirigera M. Bernard Duchesne de Mistassini. Le député provincial devait également souligner le travail de la presse parlée et écrite, notamment, dans ces événements qui se déroulent durant l'été ajoutant que sans eux le succès ne pourrait être assuré.

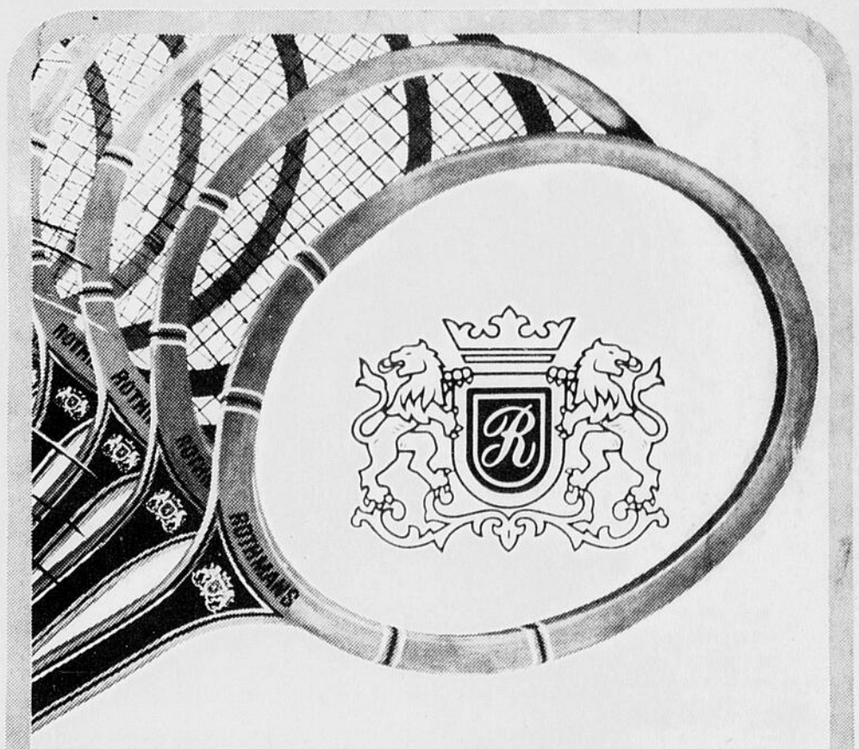

Grand Prix de Tennis ROTHMANS

du 15 au 18 septembre

Le Club de Tennis Montcalm Inc.

901, boulevard Champlain, Sillery (Québec)

DATES	PRIX
Merc. 15 sept — 19h	$3
Jeudi 16 — 18h	3
Vend. 17 — 18h	4
Sam. 18 — 12h30	4
L'ABONNEMENT	10

POINTS DE VENTE DES BILLETS:

Le Club de Tennis Montcalm Inc.
901, boulevard Champlain
Sillery (Québec)
(418) 687-1250

La Compagnie Paquet Inc.
Centre-ville & Place Laurier
Québec (Québec)
524-5121 ou 651-7070

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions même les plus basses.

AVIS DE MODIFICATION MINISTERE DES TRANSPORTS

Projet: **294-2316-6** — Construction d'un pont au-dessus de la rivière Chicoutimi, sur la rue Price, dans la municipalité de Chicoutimi, comté de Chicoutimi.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que l'ouverture des soumissions prévue pour 15:00 HEURES, mardi 7 septembre 1976 est reportée à JEUDI, le 9 SEPTEMBRE 1976, à la même heure.

Le sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Assemblée nationale

Le projet de loi no 7: un début de Charte des droits du consommateur

— Y. Lafontaine —

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le projet de loi sur la protection du consommateur, actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale du Québec, constitue véritablement "un début de Charte des droits du consommateur".

C'est l'opinion exprimée, jeudi, par M. Yves Lafontaine, vice-président de la Commission des services juridiques, alors qu'il témoignait devant une commission parlementaire au Parlement de Québec.

Selon M. Lafontaine, ce projet de loi présente une amélioration sensible sur la loi actuelle, particulièrement au sujet des pratiques interdites et de la publicité trompeuse.

M. Lafontaine a rappelé que les 270 avocats des Services juridiques avaient à défendre devant les tribunaux des milliers de cas de consommateurs, souvent des gagne-petit aux prisons avec des marchands sans scrupule ou des compagnies de finance.

Il a néanmoins relevé un certain nombre de points sur lesquels le projet de loi du ministre Lise Bacon devrait être amélioré.

M. Lafontaine a notamment suggéré l'abolition progressive de la vente itinérante par des colporteurs.

L'avocat des Services juridiques a rappelé les nombreux cas de fraude qui avaient été commis par de tels vendeurs: des congélateurs vendus à $700 alors que des appareils identiques coûtaient $300 chez des distributeurs sérieux, les vendeurs de trousseaux de mariage qui ont soutiré plus de $4 millions à des jeunes filles, ou des vendeurs d'abonnement à des revues que jamais personne n'a reçues.

"Ces abus et ces vols déguisés devraient être totalement interdits, a dit M. Lafontaine. Dans le passé, alors que les communications étaient plus lentes, le vendeur itinérant pouvait rendre service en apportant sa marchandise dans les endroits les plus reculés. Mais aujourd'hui, ce besoin n'existe plus".

M. Lafontaine a suggéré que les ventes itinérantes soient abolies progressivement, en limitant dans un premier temps à $400 le montant total, capital et intérêts compris, d'une vente par un colporteur.

De plus, une période de 10 jours devrait être accordée au consommateur, à compter de la date de la livraison du bien, pour annuler le contrat.

Automobiles

M. Lafontaine a également suggéré une formule originale de garantie pour la vente d'automobiles usagées.

La garantie donnée sur un véhicule usagé devrait être proportionnelle au prix payé pour le véhicule en question, selon M. Lafontaine.

Ainsi, pour une automobile usagée payée $3,000 ou plus, la garantie devrait être de quatre mois ou 4,000 milles, selon l'échéance la plus rapprochée.

Si l'auto a coûté entre $2,000 et $3,000, la durée de la garantie devrait être de trois mois ou 3,000 milles. Pour un véhicule payé entre $1,000 et $2,000, la garantie serait de deux mois ou 2,000 milles.

Enfin, dans le cas d'une auto payée moins de $1,000, la garantie serait d'un seul mois ou de 1,000 milles.

La date de garantie ne courrait qu'à partir de la livraison et les frais de réparations seraient entièrement facturés au garagiste ayant vendu le véhicule usagé, a suggéré le représentant des Services juridiques.

Groupe

Enfin, M. Lafontaine a proposé qu'on permette à un groupe de personnes ayant été fraudés de poursuivre collectivement devant les tribunaux le marchand qui a abusé de leur bonne foi.

Jusqu'à maintenant, seules les poursuites individuelles sont entendues devant une cour de justice.

Selon le représentant des Services juridiques, il faut sans délai créer la possibilité de recours collectifs devant la loi.

Le ministre responsable des Consommateurs, Mme Lise Bacon, en a profité pour annoncer que le ministère de la Justice préparait des amendements législatifs afin que des recours collectifs soient dorénavant permis.

Ces recours seront permis non seulement dans les causes impliquant des consommateurs, mais dans toutes les causes civiles devant les tribunaux.

Quant à l'audition des mémoires devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi no 7, la Loi de la protection du consommateur, elle se poursuivra la semaine prochaine. Seulement 18 des 80 mémoires reçus ont été lus devant la commission jusqu'à maintenant.

Au village de Percé

La fin tragique de l'excursion des douze infortunés crée un vif émoi

PERCE (PC) — "On aurait dit qu'ils voulaient courir après leur sort."

C'est l'impression que dit avoir ressentie Mme Lucille Desroches, une touriste montréalaise qui se promenait sur le quai de Percé, lundi après-midi, lors du départ de la tragique excursion de l'île Bonaventure.

"Ils voulaient à tout prix aller dans l'île; c'était comme s'ils avaient été hantés par cette idée. Ils ont tourmenté pendant longtemps René Méthot avant que, finalement, il consente à y aller", a raconté Mme Desroches.

"Je les ai vus embarquer dans la petite chaloupe, a-t-elle poursuivi: Ils avaient du mal à tous tenir dedans et même à garder l'équilibre. Ils ont attendu cinq bonnes minutes; à ce moment, Charles-Eugène Langlois est arrivé avec une caisse de bière et une canne à pêche; ils se sont tassés encore un peu plus pour lui permettre d'embarquer."

Au dire de témoins, dont Mme Desroches, ils auraient refusé l'offre de marins d'un dragueur du Nouveau-Brunswick, qui étaient prêts à leur fournir des ceintures de sauvetage.

"On n'a pas besoin de ça", aurait répondu René Méthot.

Mme Desroches a déclaré qu'elle avait suivi l'embarcation avec des jumelles pendant un certain temps.

"Alors que je les voyais encore, j'ai entendu un pêcheur dire, à côté de moi, que leur moteur venait de s'arrêter; on voyait qu'ils tentaient de s'approcher de l'île mais les vagues les éloignaient plutôt", a ajouté Mme Desroches, précisant qu'elle avait "perdu" la chaloupe peu de temps après.

Cette tragédie a causé un vif émoi à Percé. Plusieurs touristes ont annulé leur projet de faire un "tour en mer" tandis que de nombreux pêcheurs qui organisent des excursions craignent les effets néfastes de la publicité entourant cette affaire.

"J'espère que vous allez dire, dans vos articles, que ce n'est pas en embarquant dans des bateaux de pêcheurs que l'accident est arrivé", a déclaré l'un d'eux à un journaliste.

"Je ne comprends pas que des gars de l'endroit se soient laissés "embarquer" pour une sortie aussi dangereuse; ça n'avait pas de bon sens, c'est la première fois qu'une chose semblable arrive à Percé", a déclaré de son côté le capitaine Ti-Loup Langlois, un pêcheur de 69 ans qui navigue depuis l'âge de 12 ans.

Entre-temps, les recherches se poursuivaient, jeudi, pour retrouver les onze personnes qui manquent à l'appel et que l'on présume noyées.

Jusqu'à maintenant, les chercheurs ont retrouvé la chaloupe des infortunés ainsi que le cadavre d'une jeune touriste française, Françoise Louette, 20 ans, de Nantes.

DON DE NEPTUNE — La jeune Valérie Hunter, 15 ans, d'Ancaster, Ontario, pose fièrement près de sa capture: un énorme thon de 970 livres. Elle était accompagnée lors de son excursion de Clarence Gauthier, à droite, un pêcheur de l'Ile-du-Prince-Edouard. Le record mondial féminin est de 1,000 livres.

Transport

Comité d'enquête

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a annoncé, vendredi, la composition du Comité des transports de la région de Montréal, un comité qui enquêtera sur le transport en commun dans la région métropolitaine.

Ce comité sera formé de M. Claude Rouleau, sous-ministre des Transports, ainsi que des trois présidents des commissions des transports de la CUM, de la Rive-Sud et de Laval, MM. Lawrence Hanigan, Jacques Gilbert et Léo Beaulieu.

M. Aimé Desautels, directeur du Service de planification de la CUM agira à titre de directeur général du comité.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

JUGEMENT DES TERRAINS

La Société horticole du quartier d'Arvida à Jonquière vient de rendre publics les jugements relatifs au dernier concours d'embellissement et d'aménagement de terrains. Ainsi, c'est M. Angélo Boucher, du 521, rue Fay, qui a remporté le premier prix pour le plus beau terrain de tout le quartier d'Arvida. Voici maintenant les autres résultats au niveau des paroisses et en divers domaines: le plus beau terrain de Saint-Philippe, M. Guy Bélanger du 183, Saint-Jean-Baptiste; le plus beau terrain de Sainte-Thérèse, Mme Abel Michaud du 560, Blough; le plus beau terrain du Plateau Deschesnes, M. J.-C. Laberge du 754, Dorval; le plus beau terrain de Saint-Mathias, M. Bertrand Drolet du 395, Villeneuve; le plus beau terrain de moins de quatre ans, M. Félicien Gagnon du 21, boulevard Saint-Louis; la plus belle pelouse, M. Laurent Audet du 715, Saint-Michel; la plus belle boîte à fleurs, Mme Francis Dufour, du 288, Gilbert; la plus belle haie, M. L. Bilodeau du 706, Dubuisson; le jardin potager, M. Nap. Gendron du 116, Calais; la platte-bande, M. Louis Bédard du 10, boulevard Saint-Jean; les conifères, Mme A. Grzegorec du 167, Burma; les arbres en feuilles, Mme A. Grzegorec du 167, Burma; les arbres à feuilles, M. Bertrand Drolet du 395, Villeneuve.

MANIEMENT D'ARMES A FEU

Une missive du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle que des cours de sécurité pour le maniement des armes à feu sont offerts depuis quelques jours dans les différentes régions par les associations de chasse et pêche, les clubs de tir et d'autres groupements du même genre. Ces cours s'adressent aux personnes qui n'ont pas encore leur certificat du chasseur, document essentiel pour l'obtention d'un permis de chasse pour tous les genres de gibier. Ces cours sont donnés jusqu'au 20 septembre, pour alors être interrompus et n'être repris qu'après le 21 février 1977.

LA CROIX-ROUGE ET SON CONGRES

Dans son bulletin de juin dernier, "Actualités", feuillet publié mensuellement par la Société canadienne de la Croix-Rouge, consacre quelques colonnes au congrès provincial qui se déroulait en avril dernier, à Chicoutimi. Ainsi, on écrit: "L'hospitalité proverbiale de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a pas fait défaut et les 275 congressistes se rappelleront avec enthousiasme l'assemblée annuelle de 1976".

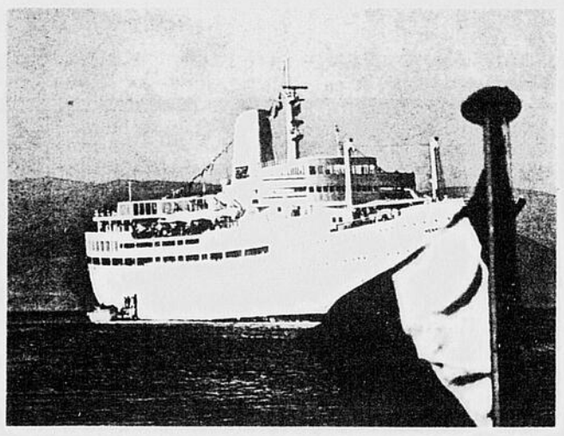

FESTIVAL INTERNATIONAL

"Art, Mer et Cinéma", premier Festival international du film d'art, se déroulera en Méditerranée à bord du "Mermoz", du 25 septembre au 9 octobre. Cinq prix seront décernés à l'issue de ces journées, ainsi que cinq palmes d'or, réservées chacune à un genre déterminé: biographie, documentaire, reportage, pédagogie et architecture.

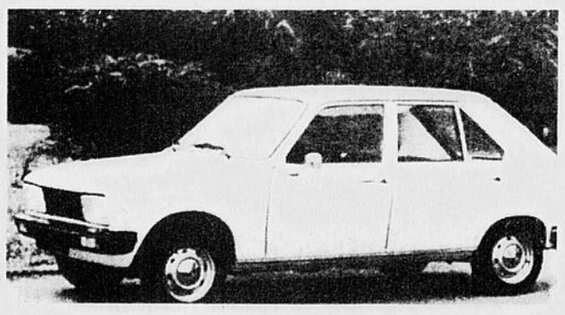

PEUGEOT MODERNISE

La firme Peugeot a décidé d'arrêter la production de la "204", modèle très réussi qui fut, durant trois années consécutives, la voiture la plus vendue en France. Le niveau des ventes restait satisfaisant sur le marché intérieur, mais la baisse de la "204" à l'exportation a conduit la firme à prendre cette décision. Pour remédier à cette disparition, une nouvelle 6 CV est présentée. Il s'agit d'une berline "104" dont les deux versions (GL-6 et SL) diffèrent par le niveau d'équipement. Les "104", qui sont extrêmement compactes, ne peuvent offrir la même habitabilité que la "204", notamment en ce qui concerne le volume réservé aux bagages; leurs qualités routières sont, en revanche, supérieures, malgré une baisse notable de la consommation.

RENDEZ-VOUS

JONQUIERE

Veuillez noter qu'il y aura un voyage organisé sur la Marjolaine, au profit des Cadets de la Marine, secteur JAK, le dimanche 22 août 1976.

Le départ se fera à 8.30 hres et le retour à 23 hres. Pour de plus amples informations, s.v.p. contacter les responsables à: 548-6771.

NOCES D'OR

Monsieur et madame Onésime Tremblay ont célébré leurs noces d'or, le 18 juillet dernier, à Saint-David-de-Falardeau, en présence des membres de leur famille, de la parenté et de nombreux amis.

LE CODE EN FRANCAIS

Le Comité associé du Code national du bâtiment vient d'annoncer la publication de l'édition française du "Code national du bâtiment 1975". La traduction a été effectuée par le Bureau de traduction du secrétariat d'Etat qui travaillait en étroite collaboration avec un comité de terminologie française établi conjointement par les comités associés responsables du Code national du bâtiment et du Code national de prévention des incendies. Après cette édition de 1975, le code ne paraîtra plus à intervalles de cinq ans. La prochaine édition paraîtra en juillet 1977, faisant ainsi suite à la décision du comité associé de publier les prochaines éditions à intervalles de deux ans. Les gens intéressés peuvent obtenir des copies du nouveau code, au coût de $6.50, en écrivant au secrétaire, Comité associé du Code national du bâtiment, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A-0R6. En outre, les Normes de construction résidentielle 1975 seront disponibles à la fin du mois d'août 1976.

UNE P'TITE VITE

Il y a une quinzaine d'années, soit avant le Concile Vatican II, un vantard se présentait devant le curé de sa paroisse pour se confesser d'avoir péché contre le sixième commandement de Dieu. Le prêtre lui a demandé le nombre de fois. Le pénitent a répondu: "Mon père, je suis ici pour m'humilier, pas pour me vanter"!

NIVEAU DU LAC

Voici le niveau du lac Saint-Jean selon les indications prélevées au quai de Roberval, au cours de la dernière semaine:

	1976	1975
Le vendredi, 13 août:	15.61	16.36
Le samedi, 14 août:	15.64	16.32
Le dimanche, 15 août:	15.60	16.28
Le lundi, 16 août:	15.75	16.25
Le mardi, 17 août:	15.87	16.22
Le mercredi, 18 août:	15.98	16.20
Le jeudi, 19 août:	16.10	16.14

GAGNEZ LA RENAULT 5

Remplissez ce coupon et déposez-le dans le mail de Place du Royaume.

REGLEMENTS DU CONCOURS

1) Un billet de participation est donné avec chaque achat dans les magasins de Place du Royaume et chez Perron Auto Saguenay Inc. Les coupons de participation publiés dans Le Quotidien sont aussi valables.

2) Les billets doivent être déposés dans le mail de Place du Royaume.

3) Le tirage se fera SAMEDI le 28 AOUT, à 4 heures p.m. parmi les personnes présentes dans le mail de Place du Royaume.

Les employés des commanditaires ne sont pas éligibles au concours.

EN PLUS, $300.00 D'ESSENCE VOUS EST OFFERT PAR:

LE QUOTIDIEN

3e Anniversaire de place du royaume

GAGNEZ une RENAULT 5 1976

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TEL.: _____

Garantie 24 mois ou 24,000 milles sur moteur et transmission

PERRON AUTO (SAGUENAY) INC. | en plus $300.00 d'essence LE QUOTIDIEN

QUEBEC EN BREF

CECM — enseignants

MONTREAL (PC) — Les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont adopté jeudi une résolution visant à procéder à l'ouverture des écoles seulement si une entente intervient sur les conditions de travail des enseignants.

La proposition donne de plus au directeur général le mandat de prendre les moyens pour réaliser les opérations nécessaires à l'ouverture des écoles sur la base des dernières offres patronales.

La CECM s'est appuyée sur les trois points suivants pour présenter cette résolution: 1-Elle considère que la commission doit prendre toutes les mesures pour assurer les services aux élèves; 2-Que la commission doit s'assurer que ces services seront dispensés dans des conditions normales de travail; 3-Que l'ensemble des agents d'éducation de la commission désire débuter l'année scolaire dans un climat positif et serein.

En faisant la lecture de la proposition, la présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux a commenté:

"Il nous semble qu'il faut qu'il y ait un minimum de conditions de travail connues d'avance avant de s'engager dans une nouvelle année scolaire. On doit au moins ça aux étudiants."

Charbonneau

QUEBEC (PC) — Plus de front commun selon la formule utilisée dans les deux dernières rondes de négociation dans les secteurs public et parapublic.

"Cette expérience, a déclaré mercredi le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, doit plutôt faire place à un conseil des organisations syndicales de la fonction publique et parapublique."

Insatisfait de la lourdeur du dernier regroupement des employés de l'Etat, M. Charbonneau entend développer cette idée au congrès biennal de sa centrale, la semaine prochaine, à Québec.

"Il est temps d'aller plus loin que les fronts communs partiels et occasionnels, a encore déclaré le président de la CEQ hier au cours d'une conférence de presse. Je pense qu'il faut rejeter l'idée d'une centrale regroupant exclusivement les employés des services publics et parapublics et favoriser plutôt la création d'un conseil des organisations syndicales dans ce secteur."

Une telle organisation, a-t-il expliqué, serait formée par entente mutuelle des groupes impliqués et dans le respect des affiliations existantes. Il pourrait se doter de quelques services communs, comme un bureau de recherches, et verrait aussi à se donner des politiques communes face à l'Etat.

Enseignants

QUEBEC (PC) — Les négociations entre le gouvernement et les enseignants ont été suspendues, mercredi, jusqu'à ce vendredi au moins, à la demande de la partie syndicale.

Cet abandon temporaire des pourparlers reste mystérieux pour les observateurs qui soulignent que les négociations allaient pourtant bon train depuis une semaine.

Ces négociations, qui se déroulent à Québec, portaient sur l'épineuse question de la tâche de l'enseignant, et un rapprochement sensible s'était produit sur ce point au cours des derniers jours, selon des porte-parole syndicaux.

On devait en savoir davantage hier alors que se réunissait la commission de négociation de la CEQ, instance exécutive de 150 membres.

Signature reportée

QUEBEC (PC) — La signature de la convention collective des 65,000 travailleurs syndiqués du secteur des Affaires sociales, qui devait avoir lieu jeudi, a été remise à lundi.

C'est ce qu'a révélé le président du comité patronal de négociations, M. Paul Pleau.

Il a expliqué que ce retard était dû au fait qu'il avait été impossible de réunir tous les intéressés pour jeudi.

M. Pleau n'a pu préciser si la cérémonie se déroulerait à Québec ou à Montréal mais il a laissé entendre que le premier ministre Robert Bourassa se joindrait aux ministres des Affaires sociales.

Selon la consigne syndicale, aucun syndicat membre du Front commun ne devait signer de convention collective avant que le gouvernement n'ait conclu des ententes avec tous les syndicats du front.

Rappelons que les négociations ne sont pas encore terminées dans le cas des enseignants.

Mercredi, le Syndicat des employés d'hôpitaux de la région de Montréal a menacé de recourir à des moyens de pression, à compter de vendredi, pour hâter la signature du contrat.

L'entente prévoit que le gouvernement procédera aux ajustements salariaux, dans les 45 jours suivant la signature, et au paiement de la rétroactivité dans les 60 jours.

Desourdy

MONTREAL — Messieurs Roland, Marcel, Bernard et Gervais Desourdy, propriétaires de la compagnie de transports routiers "Desourdy Construction Ltée", devront comparaître, le 31 août, sous une accusation d'outrage au tribunal.

Frappés d'une injonction depuis le 6 août, les prévenus ont néanmoins continué à faire circuler des centaines de poids lourds à proximité de deux maisons classées "monuments historiques", à Chambly.

Ferrailleurs — dissidence

MONTREAL (PC) — Quelque 200 ferrailleurs ont décidé, mercredi, de couper les ponts avec leur section syndicale, forte de 450 membres et actuellement en négociations contractuelles avec les entrepreneurs en construction de la province.

Le vote fait suite à une initiative des syndiqués de quitter la section 823 de l'Union internationale des travailleurs de l'acier et de former un syndicat interprovincial autonome.

Un porte-parole des ferrailleurs a révélé que ceux-ci étaient mécontents de la façon dont leur syndicat menait les pourparlers, lançant l'accusation qu'il y a eu favoritisme et collusion entre les entrepreneurs et les dirigeants syndicaux.

Par le scrutin de mercredi, les ferrailleurs ont également décidé de former un front commun avec les autres travailleurs de l'acier du Québec et, éventuellement, d'imiter le geste de la Fraternité interprovinciale des travailleurs en électricité qui a rompu ses relations avec le syndicat international, il y a quelques années.

Un autre facteur de mécontentement, a ajouté le porte-parole, est que les syndiqués paient chacun $11 en cotisations mensuelles, dont $7 vont aux Etats-Unis, "et que les travailleurs n'en retirent aucun avantage".

ACDI

Publication du deuxième volume d'une série de guides sectoriels portant sur la coopération

OTTAWA (PC) — L'Agence canadienne de développement international a publié hier le deuxième volume d'une série de guides sectoriels portant particulièrement sur l'orientation du programme de coopération au développement dans les domaines de la santé, l'éducation, la population, l'habitat, les coopératives et les communications sociales.

Ces guides complètent l'exposé de politique publié l'an dernier sur le titre "Stratégie de coopération au développement international 1975-1980"; un premier guide, rendu public en avril dernier, a fait l'analyse du développement rural, de l'agriculture, des aménagements hydrauliques et ruraux, des forêts et de la pêche.

Le troisième guide portera notamment sur les infrastructures.

Au chapitre de la santé, l'ACDI souligne qu'une priorité absolue doit être accordée aux programmes intégrés de formation et de médecine curative et préventive dans les régions rurales.

Cette priorité découle de trois constatations, indique le guide, soit les différences économiques et sociales qui rendent inappropriés les modèles occidentaux de médecine curative, l'insuffisance des mesures et des services de santé particulièrement marquée dans les régions rurales du Tiers-Monde et l'interrelation du secteur de la santé avec les autres secteurs.

Le programme canadien du développement au cours des cinq prochaines années devra en outre s'attacher à la formation d'auxiliaires de la santé et de travailleurs paramédicaux, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement du milieu, l'éducation en matière de santé, la fourniture de matériel de base et d'équipement simples pour le traitement et la prévention des maladies, ainsi que la construction de bâtiments simples et polyvalents.

Le guide stipule d'autre part que les projets canadiens devraient s'intégrer à un programme national ou régional de santé, ne pas trop taxer les ressources nationales des pays concernés en tenant compte de leurs moyens financiers et de faire appel en premier lieu à toutes les ressources locales disponibles ou potentielles.

Education

Dans le secteur de l'éducation, l'ACDI estime que les programmes canadiens devraient encourager de façon particulière la formation sur place d'enseignants, de formateurs d'enseignants et d'administrateurs, l'enseignement technique et professionnel, la formation des jeunes sans emploi et la formation d'agents et d'animateurs du développement.

Selon le guide, ces objectifs sont établis pour répondre à trois priorités, soit l'obtention, par les pays concernés, des renseignements de base relatifs à l'éducation, l'adaptation des institutions d'enseignement aux besoins sociaux, économiques et culturels et la mise en place d'un système d'éducation élémentaire qui fournirait tant aux adultes qu'aux enfants les connaissances de base.

Les programmes canadiens devraient en outre tenir compte des limites budgétaires des pays concernés, s'insérer dans un plan national et apparaître comme un appui, et non comme un substitut, aux efforts déployés par chacun des pays bénéficiaires.

Population

Concernant le programme d'aide en matière démographique, l'ACDI estime qu'à court terme les programmes appropriés d'action et de santé seront privilégiés, de même que les programmes de formation destinés à améliorer les bases institutionnelles des activités en matière de population.

A long terme, l'ACDI doit chercher à rehausser les niveaux de vie en appuyant la recherche et l'implantation de techniques à fort coefficient de main-d'oeuvre ainsi que des programmes visant à améliorer la production et les revenus agricoles.

Le guide recommande à ce chapitre un accroissement des engagements financiers pour les activités reliées au plan d'action mondiale et à la recherche, de même qu'une participation plus active dans l'élaboration des politiques des organismes multilatéraux.

En matière démographique, le guide réitère les principes en vertu desquels les politiques de planification familiale ne doivent plus être considérées comme substituts au changement social et économique, mais plutôt comme un élément relié intrinsèquement à ce changement, tous les couples et individus ont le droit absolu de décider librement du nombre d'enfants qu'ils auront et de l'espacement des naissances et une importance égale doit être accordée aux mesures socio-économiques touchant les autres aspects de la croissance démographique, mortalité, répartition de la population, etc.

Habitat

Dans le domaine du logement, l'ACDI croit en la nécessité de promouvoir des projets d'assistance à la formulation de certains aspects d'une politique de logement, à l'établissement d'institutions régionales de recherche en construction et à l'implantation d'industries de production de matériaux de construction à bon marché.

Quant à l'aide aux coopératives, le guide indique que la priorité devrait être accordée à la formation de personnel de direction et de gestion, à l'assistance à l'élaboration et à l'amélioration des structures juridiques et administratives, de même qu'au soutien des fédérations, centres de formation, banques de développement, qui encouragent les coopératives.

Concernant les communications sociales, l'ACDI doit axer ses priorités sur la formation et le recyclage dans tous les domaines des communications sociales, de même que la recherche permettant la formulation de politiques et de projets conformes aux réalités du milieu.

L'accent devrait continuer d'être placé sur l'utilisation éducative des media, préférablement en milieu rural, et l'aide canadienne doit appuyer sans réserve la production locale des émissions de radio ou de télévision, de même qu'elle doit favoriser l'utilisation de matériel de fabrication locale.

Lettre de la CTC

OTTAWA (PC) — La journée du 14 octobre, qui en sera une de protestation contre la politique anti-inflationniste du gouvernement, sera marquée par des arrêts de travail, des meetings, des défilés et d'autres manifestations, déclare le Congrès du Travail du Canada dans une lettre qu'il a envoyée à tous les dirigeants syndicaux à travers le pays.

Dans cette lettre, qu'a signée le président du CTC, Joe Morris, il est dit notamment que, par la journée du 14 octobre, cette centrale syndicale entend montrer au gouvernement que les Canadiens veulent qu'un terme soit mis à la situation actuelle, "où leurs salaires sont régis, alors que les prix, les profits et les dividendes ne le sont pas".

Fumer

Qu'est-ce que vous pouvez y faire?

Combien de fois vous êtes-vous posé cette question? Trop de fois à votre goût? Et évidemment, sans trouver de réponse satisfaisante.

C'est peut-être que dans le fin fond, vous ne voulez pas abandonner la cigarette. Parce que vous aimez fumer. Tout simplement.

Mais la fameuse question vous chicotte toujours. Alors si vous n'êtes pas prêt à vous passer de ce petit plaisir, voici un petit conseil d'ami. Essayez donc la Vantage.

La Vantage vous offre toute la riche saveur des tabacs de Virginie. Et entre nous, c'est pour ça qu'on fume: la saveur. Mais ce qui rend la Vantage encore plus intéressante, c'est son filtre unique. Il laisse passer tout le goût que vous attendez d'une cigarette et ne filtre efficacement que ce qui doit être filtré.

Mais ne vous y trompez pas: la Vantage se fume bien. Même si son filtre est très efficace, vous n'avez pas à faire d'effort à chaque bouffée. Vous n'avez qu'à savourer.

Une saveur riche, un filtre sans pareil et le plaisir de fumer qui reste intact: que demander de plus à une cigarette.

Vantage c'est peut-être la solution.

Essayez-en un paquet. Vous verrez bien.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage — éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

ARTS ET SPECTACLES

Ex-diplômé des HEC

G. G. Vikey, chantre de la négritude, mène de main de maître sa carrière

NAP — Il a déjà dix ans de carrière ce jeune homme à la voix douce, au charme indéniable. Une carrière qu'il a menée sans tapage, mais de main de maître, une double carrière devrait-on dire, car G. G. Vikey, bachelier, est également diplômé des hautes études commerciales.

Né en 1944 à Bopa (Bénin), il débarque en France le 27 septembre 1962, ses bacs en poche pour continuer ses études. La musique, il la pratique depuis l'enfance, ce chanteur-auteur-compositeur et guitariste de talent. Son premier succès enregistré date de 1965 et fut au hit-parade africain pendant trois ans, c'est "Gentlemen Vikey" que toute l'Afrique a fredonné. Il en ajoutera bien d'autres depuis, et c'est une sélection de ses meilleurs succès que propose son premier album: (G.G. VIKEY, chantre de la négritude et sa guitare africaine — Riviéra — Afrique 920.496 — C.P.F. BARCLAY).

Poésie, humour, engagement

Vikey écrit toutes ses chansons, compose toutes ses musiques. Les paroles sont simples, évidentes, marquées d'une fraîche touche poétique comme la délicate berceuse "Que Dieu te bénisse", le boléro romantique "Aujourd'hui je pleure" ou l'hommage affectueux et respectueux au grand guitariste guinéen, hélas disparu, Kante Facelli. Les musiques entraînantes ou nostalgiques sont bien construites, mélodieuses, faciles à retenir. Pas d'orchestre tapageur, déversant des tonnes de décibels, mais un accompagnement léger, efficace, ou le plus souvent le chanteur seul avec sa guitare.

De l'humour, il en a à revendre. Il raconte, sans aucune forfanterie, à la manière d'un personnage de bandes dessinées, quelques-unes de ses aventures; bien sûr son premier "tube" "Gentlemen Vikey", mais aussi "Vikey est mort" — "Vikey au Paradis" — "Président Vikey" (votez pour lui).

Il ne se contente pas d'être le chantre talentueux de l'Afrique moderne et de limiter ses textes au domaine de la variété. L'unité africaine est l'un des thèmes qui lui tient le plus à coeur. "Il ne faut négliger aucun moyen qui puisse aider à la construction de l'unité africaine, dit Vikey qui n'a de rêves que pour la grandeur du monde noir et pour une franche collaboration entre tous les peuples. Il pose ainsi à sa manière, l'une des premières pierres de la nation dont il rêve."

Il exprime fort bien ce souhait dans deux très belles mélodies "La roue tournera" et "nostalgie africaine", sans oublier une marche dynamique et optimiste "Vive l'Afrique".

G.G. Vikey a bien des cordes à son arc, il en use avec mesure, discrétion, talent et surtout avec une communicative chaleur humaine, qualité des hommes de coeur et de bonne volonté.

PRODUCTION TARDIVE — Brucha Stern, âgée de 81 ans, travaille à une de ses peintures au centre Baycrest de Toronto. Mme Stern n'a commencé à s'intéresser aux arts qu'à l'âge de 77 ans. En plus de faire de la peinture, Mme Stern travaille également la céramique. La valeur attend quelquefois le nombre des années...

CINEMA

ALMA

Canadien
Jusqu'au 26 août incl.: "La course à l'échalote" - "Quand la ville s'éveille"

Ciné-Parc Jeannois
Jusqu'au 26 août incl.: "Plein la gueule" - "Matricule 373"

CHICOUTIMI

Impérial
Jusqu'au 26 août incl.: "A bout de sexe" - "Règlement de femmes à O.Q. Coral"

Cartier
Jusqu'au 26 août incl.: "Un après-midi de chien" - "Guet-apens"

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 26 août incl.: "Vera Cruz" - "Deux fils de Trinita"

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Exibition"

Cinéna 2
"Docteur Françoise Gailland"

Cinéma 3
"Dépêche-toi Sartana" - "Mondo Candido"

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 26 août incl.: "Vera Cruz" - "Deux fils de Trinita"

Centre
Jusqu'au 26 août incl.: "Un après-midi de chien" - "Guet-apens"

Elysée
Jusqu'au 26 août incl.: "A bout de sexe" - "Règlement de femmes à O.Q. Coral"

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 26 oût incl.: "Les dernières neiges du printemps" - "Django défie Sartana"

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

VENDREDI: 14 h.

LA GRANDE ESCAPADE (4) — E.-U. 1966. Film d'aventures de J. B. Clark avec Pat Cardi, Michael Ansara et Guy Stockwell. — Le fils d'un éleveur de moutons rêve d'accompagner son père au pâturage en montagne. — Peinture sensible et chaleureuse du monde de l'enfance. Cadre naturel utilisé avec goût. Interprètes sympathiques. — E.

VENDREDI: 19 h. 30

LA FILLE DE CAPRI (5) — All. 1959. Comédie musicale de R. Maté avec Mario Lanza, Zsa Zsa Gabor et Johanna Von Koczian. — Un ténor américain fait la connaissance d'une jeune sourde à Capri. — Film prétexte à l'audition de Mario Lanza. Intrigue mélodramatique. Beaux paysages. — A.

VENDREDI: 23 h. 10

QUATRE FEMMES POUR UN HEROS (4) — Arg. 1962. Drame psychologique de L. Torre Nillson avec Alida Valli, Paul Guers et Alexandra Stewart. — Un journaliste est envoyé aux confins de l'Amazonie pour y faire le reportage d'une cérémonie commémorant le martyre de quatre missionnaires protestants. — Scénario chargé. Mise en scène adroite. Montage heurté. Interprètes de talent.

JONQUIERE — CKRS

VENDREDI: 14 h. 30

LA CIA MENE LA DANSE (4) — It. 1966. Film d'espionnage de M. Vicario avec Rossana Podesta, Philippe Leroy et Enrico Maria Salerno. — Une bande de cambrioleurs accorde ses services à la CIA pour l'enlèvement d'un dictateur sud-américain. — Climat de joyeuse invraisemblance. Gadgets ingénieux. Ton détendu. Interprétation enjouée.

VENDREDI: 16 h. 30

ET LE VERT PARADIS (3) — G.-B. 1970. Comédie dramatique de W. Hussein avec Mark Lester, Jack Wild et Tracy Hyde. — Un gamin et une fillette de onze ans vivent une idylle innocente et déclarent au directeur de l'école qu'ils veulent se marier. — Mise en scène vive, primesautière et souple. Ton de fantaisie. Monde de l'enfance évoqué avec charme et humour. Jeunes interprètes remarquablement dirigés. — A.

VENDREDI: 18 h. 30

LA ROSE NOIRE (5) — E.-U. 1949. Film d'aventures de H. Hathaway avec Tyrone Power, Orson Welles et Cécile Aubry. — Au XIIIe siècle, deux Ecossais, pour fuir l'emprise normande, partent à la recherche de multiples aventures aux Indes, puis en Chine. — Artificiel. Beaux extérieurs. Interprétation inégale.

VENDREDI: 23 h.

L'OISEAU DU PARADIS (5) — E.-U. 1951. Film d'aventures de D. Daves avec Jeff Chandler, Louis Jourdan et Debra Paget. — Un Blanc s'éprend d'une indigène de Polynésie et doit se soumettre aux moeurs locales. — Intrigue conventionnelle. Mise en scène spectaculaire. Quelques touches pittoresques. Interprétation sympathique.

VENDREDI: minuit

SIX FEMMES POUR L'ASSASSIN (5) — It. 1964. Drame policier de M. Bava avec Eva Bartok, Cameron Mitchell et Thomas Reiner. — La police recherche un assassin dans une maison de haute couture. — Accumulation gratuite de scènes terrifiantes. Touches originales de mise en scène. Interprétation peu convaincante.

CKRS-TV

VENDREDI, 20 AOUT

10.15 En mouvement
10.30 Saturnin le petit canard
10.45 La souris verte
11.00 Conseil-express
11.30 Le monde de la caricature
12.00 Avis de décès et comptoir-express
12.10 Au soleil du midi
12.30 Le vieux Montréal "Sault Recollet"
13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal
13.36 Réseau soleil
14.31 Cinéma "La C.I.A. mène la danse"
16.00 Sésame
16.30 Pour tous "Et le vert paradis"
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Les plus beaux films "La rose noire"
20.31 Hors séries "Lucien Lewen"
21.30 Coup de filet
22.00 Défi
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma "L'oiseau du paradis"
00.30 Ciné-nuit "Six femmes pour l'assassin"

SAMEDI, 21 AOUT

9.00 Yogi l'ours
9.30 Bunny et ses amis
10.00 Poly à Venise
10.30 Lassie
11.00 Woobinda
11.30 Le prince Saphir
12.00 Monsieur Magoo
12.30 Sur la côte du Pacifique
13.00 Sporthèque
14.00 Du Moyen Age à la Renaissance: "Peintres du 18e siècle"
14.15 Baseball
17.00 Bagatelle
18.00 Fenêtre sur le monde
18.30 Panique
19.00 Lawrence Welk Show
20.01 Cinéma canadien "Le rossignol et les cloches"
22.00 Le coin de terre
22.31 Téléjournal
22.46 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma "La décade prodigieuse"
00.30 Ciné-nuit "Le quarante et unième"

CJPM-TV

VENDREDI, LE 20 AOUT

11.00 Fanfan Dédé
11.30 A votre service
12.00 A tous les échos
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 A la bonne heure
14.00 Cinéma
15.30 Pour vous mesdames
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase
19.30 Comédies musicales
21.30 Auto patrouilles
22.00 Corne d'abondance
22.15 Région 02
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Dernière édition
23.05 Météo
23.10 En fin de soirée

SAMEDI, LE 21 AOUT

12.00 Thierry la fronde "Drame de Ronves"
12.30 La famille Stone "Tel est pris qui croyait prendre"
13.00 Sur le matelas
14.00 A l'heure olympique
15.00 Samedi sports
15.30 Télé revue
16.00 Les Munroe "Celui qui vient de loin"
17.00 Voyage au fond des mers
18.00 Disco tourne
19.00 Soirée canadienne
20.00 Les grands spectacles
22.15 Arrêt
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée

télésag Inc.

TECS-TV CANAL 13

VENDREDI, LE 20 AOUT 1976

8.00 Musique F.M. d'ambiance - Etat des routes - L'heure - Météo - Programmation détails de ce jour
11.00 Diversités audio-visuelles
12.00 Marché aux puces
12.32 Cartoon #4
12.58 Intermission musicale
13.00 Jusqu'au trip - "Le mariage" - "Un métier pour Ekaluk"
13.30 Chronique de France
14.00 Des lieux des hommes - "Guérissez-nous du mal"
14.30 Expo du jeudi
16.00 Royal Chow
16.08 Péché mondial
16.22 La Nahany
16.40 Joie de vivre au Québec
17.08 Au fil du temps
17.26 Les cartes des émissions de la soirée
17.30 Marché aux puces
18.00 Télé-voyages
18.30 Jetez l'ancre
19.00 Expo du jeudi
20.30 Le droit de donner
21.00 Indy à l'expo
21.30 Sportathèque - "Elements for Victory"
22.00 Mon ami mon frère - "La route du progrès Madagascar". - "Un grain de sable Tunisie"
22.30 Etes-vous au courant - "Pas folle la guêpe" - "Une aventure savoureuse"
23.00 Encre et plume - "Rameau Jean-Philippe" - "La vallée du Iya"

RADIO QUEBEC, CANAL 8

VENDREDI LE 20 AOUT 1976

13.00 Bonjour tambour-major
13.30 Ciné-vacances - "Le cerf-volant au bout du monde"
15.30 Allez, hop!
19.00 Fugue et vie
20.00 Portraits
21.00 A même la vie
21.30 Féminitude

VENDREDI:
18.00 hres: Télé voyages (reprise)
18.30 hres: Jetez l'ancre (reprise)

SAMEDI:
15.30 hres: Commission d'enquête sur la réforme policière
19.00 hres: La lutte Grand Circuit (reprise)

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112*

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace, Ville de Jonquière (secteur Arvida) et Chicoutimi centre.

CERFS-VOLANTS — Les enfants des premiers ministres ont employé l'après-midi à s'amuser avec des cerfs-volants au parc Mayfair, à quelques pas du siège du gouvernement où leurs pères sont occupés avec les affaires de l'Etat. De gauche à droite, Stuart Moores, de Terre-Neuve, Heather Campbell, de l'Ile-du-Prince-Edouard, Miriam Regan, de Nouvelle-Ecosse, Lisa Schreyer, du Manitoba, Louis Potvin, du Québec, Meg Davis, de l'Ontario, David Blakeney, de la Saskatchewan et Pam Lougheed, de l'Alberta. (Téléphoto PA)

Selon une enquête

Le réseau pétrolier est insatisfaisant au Canada

TORONTO (PC) — Dans son rapport final, rendu public jeudi, la Commission royale d'enquête de l'Ontario sur les prix des produits pétroliers affirme que le réseau national de production et de fourniture du pétrole brut est loin d'être satisfaisant.

Dirigée par M. Claude Isbister, la commission recommande à l'Ontario de collaborer à la réforme des politiques énergétiques nationales.

"Certains problèmes sont attribuables aux illogismes usuels des buts poursuivis par les pouvoirs publics canadiens et, par conséquent, au manque d'organisation des mesures adoptées", dit-on dans le rapport.

On précise que les représentants de l'Ontario ont parfois déclaré que cette province n'a pas beaucoup d'influence sur la production de pétrole brut à l'extérieur de ses frontières.

Le rapport n'est pas d'accord avec cette opinion, disant que l'Ontario détient tous les atouts de négociation d'un gros client et n'a qu'à réunir ces atouts et à s'en servir.

A un moment donné, durant les années 1980, il n'y aura plus suffisamment de pétrole brut disponible aux puits, bien assurés, de l'Ouest pour satisfaire la demande des raffineries ontariennes.

L'Ontario ne devrait pas s'impliquer dans des contrats qui la forceraient à payer relativement cher des sources d'énergie alors que des découvertes de gisements ou des progrès technologiques, au Canada ou ailleurs, rendraient ces contrats superflus.

Vu l'incertitude, à l'avenir, des sources de pétrole brut, on suggère que la province hausse son ministère de l'Energie à un niveau où le personnel et les moyens pourraient s'inscrire dans la politique nationale nécessaire pour aborder ces problèmes.

"Il est évident qu'il existe des possibilités créatrices pour les prévisions du gouvernement et certaines formes d'assistance, afin que l'Ontario ait un choix raisonnable de moyens le jour où les réserves conventionnelles seront épuisées", lit-on dans le document.

Constitution

Les premiers ministres ne peuvent se mettre d'accord

EDMONTON (PC) — Les premiers ministres des provinces ne sont pas encore arrivés à un consensus sur la façon de traiter la question délicate du rapatriement de la constitution canadienne, et ce, en dépit de la menace formulée le printemps dernier par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, de procéder unilatéralement au rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, toujours sous la seule garde du Parlement de Londres.

Les discussions devaient reprendre de façon informelle en après-midi ou en soirée, hier, après que les dix chefs de gouvernements provinciaux furent rentrés à Banff de leur excursion à Jasper et à Fort McMurray, lieu d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta.

Rencontré hier midi à l'issue de la troisième séance de la 17e Conférence annuelle des premiers ministres à Edmonton, le chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, a tout de même indiqué que ses collègues conviennent de ne pas laisser Ottawa procéder unilatéralement au rapatriement de la constitution.

Des propos tenus par M. Bourassa, il ressort que la conférence n'a pas encore mis au point les stratégies visant à contrecarrer les desseins du premier ministre Trudeau, manifestés le printemps dernier dans un discours-choc prononcé au congrès annuel du Parti libéral, section Québec.

M. Bourassa a affirmé que ses collègues des autres provinces appuient, en principe, la prétention québécoise de la souveraineté culturelle en précisant, cependant, que les modalités d'application de ce principe n'ont pas encore été arrêtées.

Selon M. Bourassa, c'est d'ailleurs la complexité des modalités à établir, qui rend difficile la mise au point des stratégies communes sur la question de la formule d'amendement et du partage des pouvoirs.

Il ressort, cependant, que les provinces tiennent à ce que le fédéral et les gouvernements provinciaux s'entendent sur ces deux questions avant de procéder au rapatriement de la constitution.

Bilinguisme: thème de la prochaine élection

— William Shaw

TORONTO (PC) — Le bilinguisme sera la question centrale à la prochaine élection fédérale. Telle est l'opinion qu'a exprimée, mercredi, M. William Shaw, candidat malheureux au leadership de l'Union nationale.

Prenant la parole à une réunion de l'Association des Progressistes-conservateurs de York-Scarborough, M. Shaw a dit qu'il voudrait voir le chef conservateur, M. Joe Clark, déclarer la guerre à la loi 22 qui est controversée au Québec.

M. Shaw, qui est dentiste de son état, a dit que la vie pour les anglophones établis au Québec était devenue intenable depuis l'adoption de la loi 22, qui fait du français la langue officielle au Québec.

"En vertu de cette loi, dit-il, la langue de 1.2 million d'anglophones au Québec n'est plus officielle. Ce groupe est plus nombreux que la population du Manitoba, de Terre-Neuve et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Selon M. Shaw, les anglophones du Québec doivent se rendre compte qu'ils sont une minorité. Mais, dit-il, "nous devons être une minorité militante et travailler beaucoup pour parvenir à modifier cette loi."

THEATRE CANADIEN ALMA
C'est du délire, l'on Rit Partout.. FRANCE SOIR
PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN
VEN. a JEU. -20-21-22-23-24-25-26- AOUT
LA COURSE A L'ECHALOTE
2ième FILM
Louis VELLE - Raymond PELLEGRIN - Pierre GRASSET
QUAND LA VILLE S'EVEILLE
REALISATEUR : Pierre GRASSET

CINE-PARC JEANNOIS ALMA
D'UN COMIQUE FRACASSANT
14 ANS
GARDIENS DE PRISON vs PRISONNIERS
Un match où l'on viole toutes les règles et où on en prend "PLEIN LA GUEULE".
BURT REYNOLDS
"PLEIN LA GUEULE"
VERSION FRANÇAISE DE (THE LONGEST YARD)
VEN. a JEU. -20-21-22-23-24-25-26- AOUT
ROBERT DUVALL
(BADGE 373)
MATRICULE 373

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337
EN GRANDE PRIMEUR . . .! _ !
Le Nouveau Grand Dessin Anime de WALT DISNEY
Robin Des Bois
LE PLUS BEAU... LE PLUS EBLOUISSANT.. LE PLUS MERVEILLEUX SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE
POUR TOUS
cinéparc 1 SAGUENAY
ATTENTION LES 6 a 13 ANS 50c
DEUXIEME GRAND SUCCES DU RIRE
Une poursuite folle par le premier agent secret "SIAMOIS"
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS
WALT DISNEY'S UNE JOYEUSE COMEDIE
MILLS - JONES - PROVINE - McDOWALL
PETER FONDA
WARREN OATES
dans une poursuite terrifiante
LA PEDALE AU PLANCHER . . . LE DOIGT SUR LA GACHETE dans
14 ANS
COURSE VERS L'ENFER
VERSION DE RACE WITH THE DEVIL
cinéparc 2 SAGUENAY
2 GRANDS FILMS
BEN GAZZARA HARRY GUARDINO SUSAN BLAKELY JOHN CASSAVETES
CAPONE
OUVERT TOUS LES SOIRS A 7.30 — LA PROJECTION DEBUTE VERS 8.00 — LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

HORAIRE: 545-4260
CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
GAGNEZ une RENAULT 5 1976
Une chance à l'achat d'un billet.

UN EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE IMPORTANT!
18 ANS Adultes
DIRECTEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK 1975
EXHIBITION
un film de JEAN-FRANÇOIS DAVY avec CLAUDINE BECCARIE couleur
En Claudine Beccarie, Mr. Davy a trouvé un personnage plein d'esprit et d'une complexité considérable.
Richard Eder, NY. TIMES
Une étude humaine fascinante.
Jack Kroll, NEWSWEEK
Il plaira aux femmes autant qu'aux hommes ; il donne des idées pour l'esprit aussi bien que pour la fantaisie érotique.
Silvia Feldman HUMAN BEHAVIOR MAGAZINE
Un acte de révélation humaine... Claudine Beccarie pourrait facilement être le Stanislavsky de l'érotisme.
Richard Corliss, FILM COMMENT
PLUS Les grands emmerdeurs
CINEMA 1

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND
"LE FILM LE PLUS ÉMOTIF ET LE PLUS VALABLE DEPUIS "LOVE STORY"
14 ANS
Jean Morin "Bon Dimanche" Canal 10
ANNIE GIRARDOT
"Tous ceux qui aiment rire et pleurer au cinéma seront conquis par ce film."
Manon Peclet - Dimanche Matin
"On pleure vigoureusement pendant ce film là! Annie Girardot est une grande comédienne, émouvante et convaincante."
Normande Juneau - Journal de Montréal
2ième semaine dans un seul cinéma
AUSSI Quelques messieurs trop tranquilles
CINEMA 2

MONDO CANDIDO
18 ANS Adultes
d'après "Candide" de Voltaire
L'ironie voltarienne transposée au XXè siècle!
un film de GUALTIERO JACOPPETTI
avec CHRISTOPHER BROWN MICHELLE MILLER
PLUS DÉPÊCHES-TOI SARTANA JE M'APPELLE TRINIDAD
CINEMA 3

Paysages en couleur pour fourgonnettes
Panneaux-décor

CANADIAN TIRE

Panneau 14" x 36" **9.49** ch.

Panneau 12" x 16". . . . $5.49

Jolies teintes vives—

A. **Paysage de neige** *(bleu et blanc)*
B. **Paysage désertique** *(orange et jaune)*
C. **Paysage de montage** *(orange, vert)*

Réalisés par un des meilleurs peintures du genre. Exécutés en sérigraphie avec des encres indélébiles sur vinyle .004" pour extérieur. Endos adhésif permanent.

COUSSIN AÉRÉ POUR VOITURE

garni boudins métalliques

Assurez votre confort en toute saison à peu de frais. Recouvrement multicolore. Env. 15½x 33".

2.99 seulement

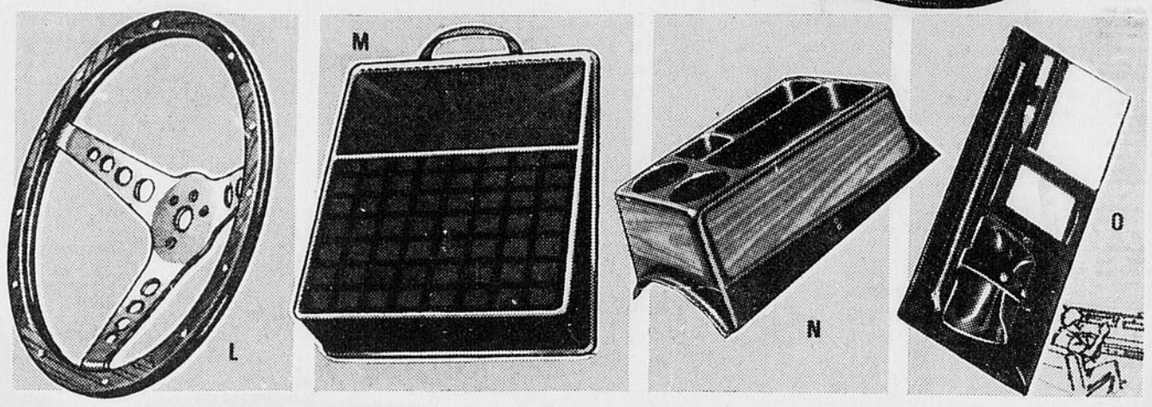

L. VOLANT À CENTRE ACIER **24.99**
Diamètre 15". Couronne rivée noyer poncé main. Cadre acier. Encoches.
Volant lisse 13½", couronne noyer $27.69
Nécessaire d'adaptation, majorité voitures $8.89

M. COUSSIN TISSÉ "PUFF" DE LUXE **3.59**
Confort moelleux à petit prix. Polypropylène et carcloth. Coloris divers. . . . . .

N. PLATEAU POSÉ SUR BOSSE **4.69**
Tient tout à portée de la main. Panneaux façon bois, teinte ébène rappelant les E.O. 8x 12½" . . .

O. RANGEMENT DE PARE-SOLEIL **1.99**
Pochette glissière, bloc, crayon, miroir, peigne. Place pour lunettes, monnaie, etc. Env. 13 x 5¼".

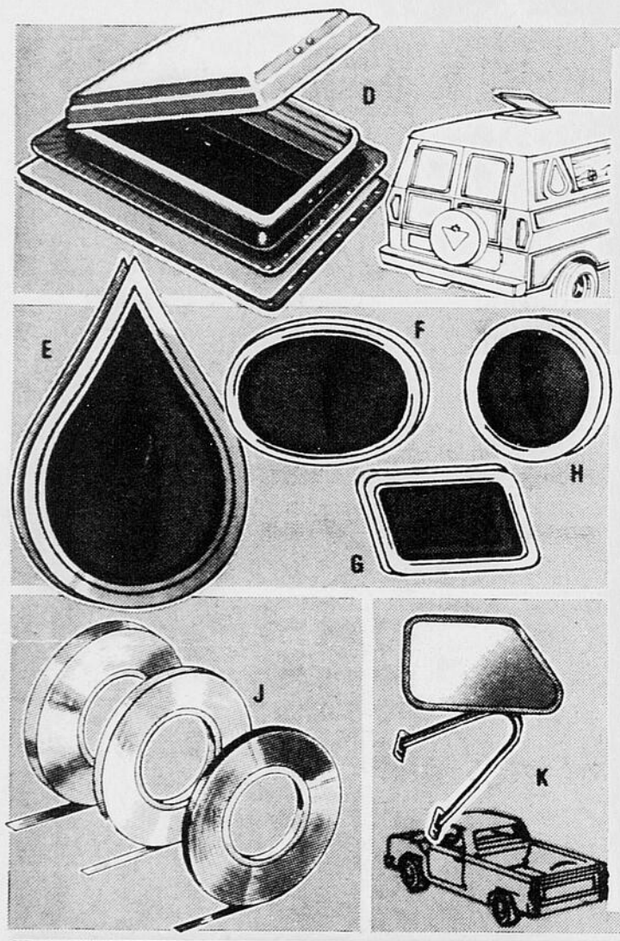

D. Toits ouvrants ambre ou incolores **16.95**
Ouverture manuelle. Plastique moulé par injection. Cadre acier galvanisé. Pour ouverture 14"x 14". . . . . .
A ventilateur 12 V, incolore $35.95

E. Fenêtre fumée en forme de goutte **36.95**
Joint l'utile à l'agréable. Montage sur cadre aluminium. Lunette acrylique. 18¾x 12½". . . . . .
F. Forme football, 18¾x 13" $38.95
G. 4 côtés, 13¼x 8¾", dr ou gau . . $29.95
H. Hublot, diamètre 12". $28.95

J. Etroit ruban ¼", ⅛" **89c**
Pour carrosseries. Rouleau 40 pi., rouge, or, noir, blanc; auto-collant.
1/16" x 40 pi. rouge, blanc, noir 89c

K. Rétro Roberk 707 **11.99**
Glace 9½". Monture plastique ABS, garnissage mousse uréthane. Blanc..

P. BOUCHONS VERROUILLABLES **4.79 ch. à 6.99 ch.**
A évent ou type antipollution. Pour majorité voitures. Chromés.

Q. PHARES APPOINT ANTIBROUILLARD 'RALLYE 4' **13.99 ch.**
Lampe H-3 quartz-halogène. Monture acier inoxydable. Support universel. . . . . .

R. AVERTISSEUR ÉLECTRIQUE 'FIAMM' **29.95**
Trompes de 7" et 9" en métal bleu. Son type continental. 12 V.

S. RÉTRO SPORT PETITES VOITURES **6.79**
Glace antiéblouissante, 4⅜"x 3½", dr. ou gau; tête chromée sur rotule . . . . .

T. RÉGULATEUR VITESSE PACESETTER 12 V **119.95**
Réduit la fatigue en réglant la vitesse sur grand-route. Pour toutes boîtes automatiques, mais non pour manuelles. 12 volts

U. COMPTE-TOURS 'MAKE WAVES'— 6 ou 12 V **26.99**
Cadran 2⅞" marqué 0 à 8000 t/mn. Montage universel 360°. Masse positive ou négative..

V. BOUSSOLE ÉCLAIRÉE À LIQUIDE **6.39**
Comporte poussoir d'éclairage. Montage adhésif ou sur support facultatif. Livrée avec pile . . . . .

Canadian Tire solutionne économiquement vos problèmes voiture

1. Cric pare-chocs à cliquet **10.89**
Modèle Motomaster pour majorité autos. Lève 4¼ à 28¼". Base et bras . . . . .

2. Cric accordéon 1 tonne **9.29**
2 tonnes (lève 4 à 15⅛") $12.29
3 tonnes (lève 4⅜ à 16⅝") $18.99

3. Maxi-rampes acier rivé **27.95**
Lève voiture à 8¼". Capacité 5000 lb les deux. Rampes nervurées, cale-pneus intégré. 8¼" de h. x 33½" de long. . . . . .

4. Sommier de garage avec appui-tête **10.69**
Glisse sur sol raboteux grâce à 4 roues pivotantes inclinées sur roulements billes. Cadre bois verni 36 x 16". Montage à rivets. Appui-tête revêtu vinyle. . . . . .

5. Bidon essence en plastique **3.59**
Format 1 gal. Certifié ULC et ACNOR
2 gallons $4.69
5 gallons $9.99

6. Indicateur pression **2.09**
Qualité Motomaster. Gradué 10-120 lb. Agrafe type stylo . . .

7. Pompe à pneu **3.19**
Corps acier monopièce 1¼ x 15". Total 17½".

Profitez des BILLETS-BONIS au comptant

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Utilisez la CARTE Canadian Tire

JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD
SPORTS
2e section | Vendredi 20 août 1976 | Page 11

Finale des jeux régionaux Piekoua

Laforge souhaite plus de participation

par Pierre Fellice

ALMA — A quelques exceptions près, les responsables du Conseil régional des loisirs se montrent satisfaits jusqu'ici du déroulement des finales régionales des Jeux du Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais ce n'est qu'au cours du présent week-end qu'on saura véritablement si toutes les énergies déployées jusqu'à maintenant auront atteint leur but.

Six villes et villages du Lac-Saint-Jean accueilleront en effet douze disciplines, demain et dimanche, pour compléter en grande partie la liste des 18 disciplines au programme. Seuls resteront les tirs à la volée et au pistolet, les 28 et 29 août.

Responsable des Jeux régionaux au sein du Conseil régional des loisirs Saguenay-Lac-Saint-Jean, Camil Laforge entrevoit les deux prochains jours avec optimisme, même si certaines villes l'ont déçu jusqu'à maintenant au niveau de la participation.

"Je croyais sincèrement que des villes comme Dolbeau, Roberval et St-Félicien nous délégueraient plusieurs nageurs ou plongeurs", faisait remarquer Laforge. "C'est toutefois le contraire qui s'est produit. En voile, par contre, Jonquière ne montrait aucun représentant alors qu'en cyclisme, il ne fallait pas compter sur plus de compétiteurs que nous en avons présentement dans la région. C'est pourquoi dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de la participation, car il faut bien prendre conscience qu'il n'y a pas de finales provinciales et qu'ainsi, il manque certes un élément supplémentaire de motivation."

D'ailleurs en établissant une comparaison entre la participation de 1976 et celle de l'an dernier, nous en arrivons sensiblement au même nombre, sauf peut-être pour le cyclisme où cette participation a baissé de moitié, passant à 25 de 48 qu'elle était en 1975. Pour sa part, la natation a grimpé de 139 à 175 participants pendant que le plongeon montre 30 participants contre 37 au cours des derniers Jeux d'été régionaux. Enfin, la voile montre exactement le même nombre de participants, 30.

Au total, en 1975, les différentes disciplines présentées avaient regroupé 1,842 athlètes. Fait intéressant, 1,751 athlètes ont été inscrits par les différentes associations régionales pour participer aux présentes finales. Si l'on tient compte du fait que certaines inscriptions pourront être enregistrées au dernier moment, il faut prévoir que le nombre de participants sera sensiblement semblable à l'an dernier.

"D'une part, nous avons constaté que certaines associations accusaient un certain retard", rappelait Camil Laforge. "Néanmoins, nous croyons avoir effectué tout le travail voulu, tout comme si les présentes finales régionales devaient déboucher sur une grande finale provinciale. D'ailleurs ce qui est intéressant de souligner, c'est que nous avons une représentation intéressante de pratiquement toutes les villes ou villages de la région."

Rappelons qu'au cours du présent week-end, Pointe-Bleue recevra l'athlétisme; St-Prime, le golf (aujourd'hui); St-Félicien, la balle-molle, la crosse, le ski nautique, le tir à la carabine et le baseball; Normandin, le tennis; Roberval, le tir à l'arc; Dolbeau, le soccer, et Albanel, le water-polo.

Baseball

Gagnon suspendu indéfiniment

(en page 13)

Tennis

Bonneau demeure dans la course

(en page 14)

"On ne pense pas à ses malaises au jeu" — Bobby Orr

MONTREAL (PC et UPI) — Bobby Orr a rejoint les rangs d'Equipe-Canada comme une véritable étoile, hier.

Non seulement est-il arrivé au Forum 45 minutes avant l'exercice de 2 heures p.m., mais il a été aussi le dernier à quitter la patinoire où l'a accueilli une meute de journalistes.

Pour crémer le gâteau, Orr a récolté trois aides dans la victoire de 5-4 des Rouges sur les Blancs en prolongation.

Orr avait raté l'exercice du matin, car il subissait des examens au genou opéré l'hiver dernier et il participait ainsi, dans l'après-midi, à son premier exercice intra-équipe depuis novembre.

Orr était enchanté de sa tenue, "car vous pouvez subir tous les examens du monde et patiner seul, mais rien ne vaut un exercice intra-équipe. Je me sens en pleine forme".

Orr, qui vient de signer un contrat de $3 millions avec Chicago, a toutefois admis après l'exercice qu'il avait le "souffle court".

Orr ignore quand il rattrapera la condition de ses coéquipiers en vue du tournoi Coupe Canada qui débute le 2 septembre.

Les quatre instructeurs du club ne croyaient pas que Orr aurait la permission de participer aux exercices intra-équipes dès son arrivée.

Orr a l'intention de patiner pendant toute la fin de semaine même si ses coéquipiers ont congé en fin de semaine, soit après l'exercice matinal de samedi.

Le club disputera un autre match intra-équipe au Forum, lundi soir, avant d'affronter les USA en matches hors-concours à Québec, mardi et mercredi.

"J'aimerais jouer lundi soir ici et à Québec également, a dit Orr, mais je devrai prendre les choses aisément si mon genou enfle. D'ailleurs, on ne pense pas à ses malaises au jeu."

Orr ne s'en fait pas à l'idée des mises en échec dans les matches à Québec et ne croit pas prendre de risques inutiles en rejoignant Equipe-Canada.

Il a dit que son nouveau patron à Chicago ne l'avait influencé en aucune façon dans sa décision de rejoindre le club ici.

Orr est arrivé au camp à 185 livres, soit 12 en-dessous de son poids normal, le tout dû au poids perdu après son opération et aux exercices auxquels il s'est astreint avant de venir au camp.

Orr n'a pas participé à la série URSS-Canada en 1972 parce qu'il était blessé et il a assisté à celle de l'AMH en 1974 en spectateur. En raison des conditions entourant ces deux séries, Orr a bien hâte d'affronter les Soviétiques cette année.

"Ce que je déteste chez les Européens c'est qu'ils jouent d'une manière vicieuse. Ils n'aiment pas le contact, mais ils ne se gêneront pas pour user de tactiques illégales dans les coins. Mais cette année, ils devront jouer honnêtement parce que nous sommes décidés à jouer l'homme. Les contacts seront nombreux. Ils apprendront que le hockey n'est pas un jeu de salon", de dire pour sa part Phil Esposito.

"Dans mon livre, les Soviétiques demeurent la formation à vaincre. Les Tchèques sont plus robustes, mais ils sont moins rapides. Ils ont gagné le championnat mondial parce qu'ils ont intimidé les Soviétiques. Et on viendra me dire par la suite que les Européens sont des anges. Allons donc", de poursuivre Esposito sur un ton ironique.

"Toutefois, les Suédois mêleront les cartes en raison d'un grand nombre de joueurs professionnels qui s'aligneront avec eux. Un type comme Salming sera une pièce maîtresse dans le jeu des Suédois. Mais à la fin, le Canada sortira gagnant", de conclure Esposito.

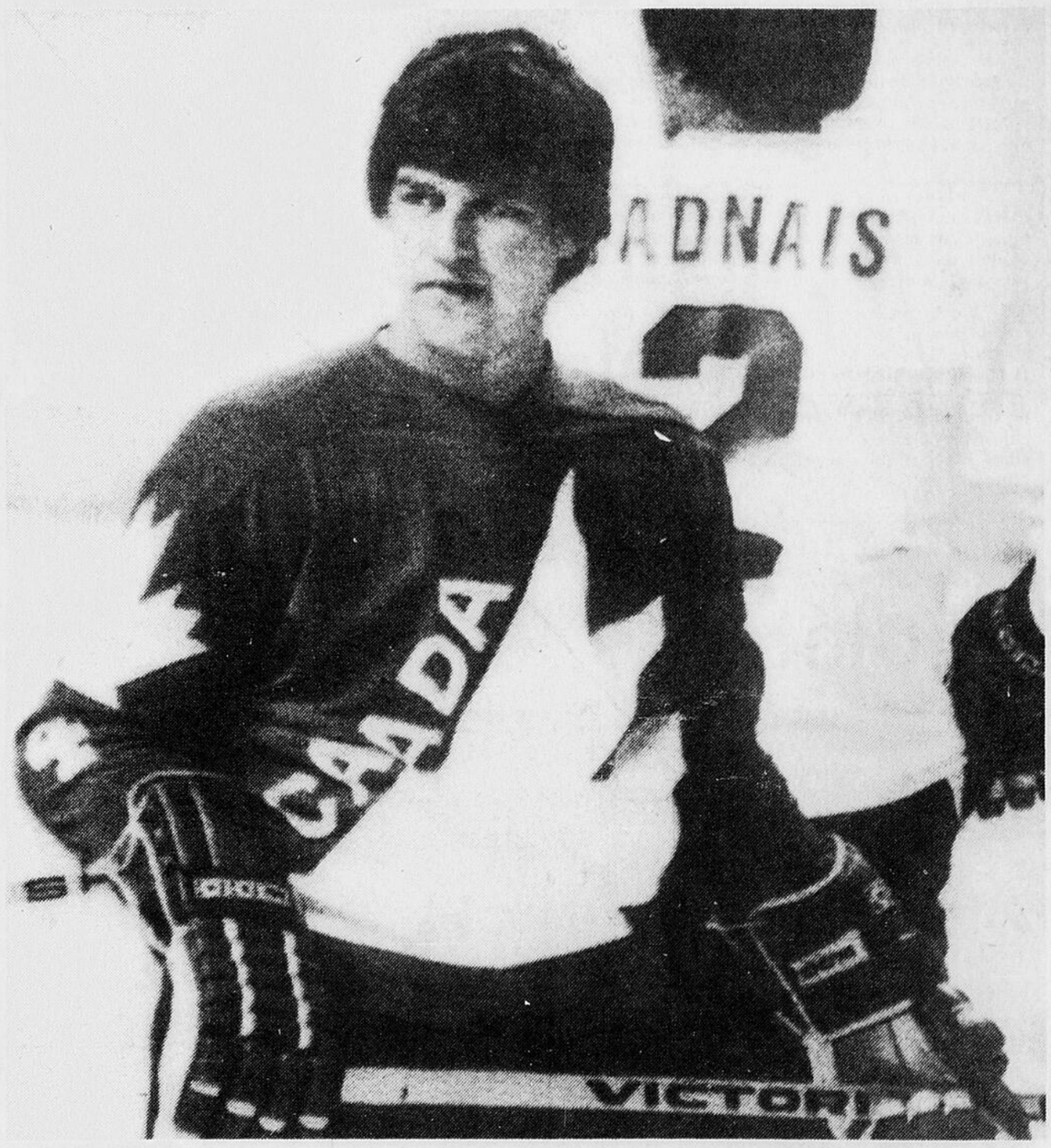

Bobby Orr... trop anxieux d'affronter les Européens pour prendre le temps de penser à ses malaises au genou. (Téléphoto PC)

Orr a eu des problèmes à convaincre les Hawks

MONTREAL — Aussi bien vous le dire tout de suite, il n'y a pas eu, hier, de cerveaux brûlés à la Lanny McDonald pour courir après Bobby Orr qui a fait une entrée remarquée avec Team Canada.

On faisait des détours à peine voilés pour ne pas s'en approcher, et on lui a donné autant que possible le champ libre. Personne dans cette formation ne souhaite mettre en bouillie ce genou gauché fragile, marqué à cinq reprises par le bistouri.

On a eu l'impression au moment où Orr effectuait ses premiers coups de patin après de nombreux mois d'inactivité qu'on débarquait une caisse fort précieuse mais aussi drôlement fragile. Spectateurs, joueurs et journalistes retenaient leur souffle alors que Bobby y allait d'un premier tour de patinoire.

Au bout de quelques instants, il y eut un soupir de soulagement sortant de toutes ces poitrines, le genou du phénoménal joueur de hockey tenait.

Et c'est alors que l'espiègle Phil Esposito se mit à hurler et à gesticuler comme un enfant qui vient d'obtenir congé de devoir. L'accueil a été empressé chez ses nouveaux coéquipiers et chaque patineur se fit un devoir de frapper Orr du bâton dans un geste amical. Même Bobby Hull a ajouté un petit quelque chose de plus à son sourire éclatant.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Pour tout dire, c'était la fête. Le joueur de $3,000,000 des Black Hawks de Chicago aura pour la première fois l'occasion d'éprouver sa science sur les Européens. A la patinoire du Forum, hier après-midi, l'effet a été foudroyant. On a senti une nouvelle chaleur animer cette équipe. Même si Orr devait jouer en chaise roulante, il serait un facteur de confiance pour cette formation.

Premier détail observé, le joueur de défense flotte dans ses pantalons trop grands. Bobby a poussé tellement loin ses exercices qu'il s'est rapporté sous son poids normal; soit à 185 livres. Au début du match simulé, le coup du patin est ardu, laborieux. Les jambes sont hésitantes et il ne faudrait pas un gros choc pour lui faire perdre pied.

Mais plus les minutes passent, plus notre homme se retrouve à l'aise dans sa peau, il effectue des virages plus prononcés, freine aisément sur ses lames, et affiche une certaine mobilité même si Gilbert Perreault lui sert un tasse de café. A la fin, il se hasarde davantage à l'offensive dans son style coutumier, et c'est lui qui présente le disque à Bobby Hull sur le but victorieux en prolongation.

Pour tout résumer, même si le défenseur est en bonne condition physique, il accuse un lourd retard sur son flamboyant passé de grouillant et insurpassable athlète, car il faut bien tenir compte que tous les participants se sont arrangés pour lui dérouler le tapis rouge. Mais il faut tenir compte aussi qu'il ne s'était pas envoyé de match simulé depuis des mois. Alors la conclusion, Orr sera là pour le premier match contre la Finlande le 2 septembre prochain, et il sera efficace.

Au cours d'une conférence de presse en fin d'après-midi, où il y a eu beaucoup de bla-bla-bla, j'ai demandé à Bobby s'il n'assumait pas un risque en abordant la saison plus tôt que prévu. Il aurait pu attendre l'ouverture du camp des Black Hawks le 15 septembre.

"Non, je ne calcule pas que c'est un risque parce que je suis prêt, et que s'il devait m'arriver quelque chose, ça pourrait aussi bien arriver au camp du Chicago, dit-il. Et en aucun temps, je n'ai l'intention de changer mon jeu qui est plutôt tourné vers l'offensive, et je pense que je pourrai jouer sans chercher à protéger mon genou."

Plusieurs "very happy" dans les réponses de Bobby mais un éclat spécial dans le regard. C'est lui qui voulait absolument être avec Equipe-Canada, une entreprise chargée d'émotion qu'il veut vivre à tout prix. Et suivant cet informateur, il a livré ce combat avec les grands patrons des Black Hawks de Chicago de façon résolue.

C'est en fait ce qui a retardé son entrée au Forum. Les Hawks auraient voulu, semble-t-il, que leur fragile morceau s'accorde encore quelques semaines avant de reprendre son équipement. Normal ils ont misé une petite fortune sur lui, un véritable coup de poker. Ils ont cédé, mais ils ont voulu obtenir au préalable une certaine assurance des médecins que le risque était éloigné.

Si Bobby a eu finalement le feu vert, c'est que la situation est quand même encourageante. Tant mieux pour Equipe-Canada et tout le monde du hockey!

Le souhait de Hull

Depuis deux jours, Bobby Hull, deux buts, hier, se retrouve en compagnie de Bobby Clarke et de Guy Lafleur, un trio impétueux... Il faut voir comment ce Lafleur dépose de savantes passes sur la lame de Hull qui ne formule plus qu'un souhait: garder Lafleur à ses côtés... Une lueur s'allume dans le regard de Hull quand on mentionne devant lui cette possibilité.

Inscrit en 1972, Yvan Cournoyer a fait une apparition-éclair au Forum... Un mot de sa part traduisant son état d'esprit: "Je me sauve, ça me fait trop mal de ne pas me voir là"...

Longue conversation avec Bill Barber et Bobby Clarke, hier midi... Les deux affirment qu'après toutes ces années ils connaissent peu de choses sur la véritable personnalité de Fred Shero qui se retranche derrière un sens de l'humour assez spécial... "Shero est impénétrable, si l'on me demandait de décrire le vrai Shero, j'en serais incapable", affirme Barber.

"Nous avons beaucoup de choses à prouver" — Bob Pulford

PROVIDENCE (UPI) — Les Etats-Unis ne sont pas les favoris afin de rafler les grands honneurs de la Coupe du Canada. Toutefois, leur participation ne passera pas sous silence si l'on se fie à Bob Pulford des Kings de Los Angeles qui dirigera la formation américaine.

Flanqué d'Harry Neale, instructeur-gérant des Whalers de la Nouvelle-Angleterre de l'AMH, Pulford entend bien mettre tous les avantages possibles de son côté.

"Bob Pulford et Harry Neale représentent à mes yeux les deux instructeurs les plus méticuleux du hockey professionnel", de dire l'ailier droit Craig Patrick, un vétéran de cinq saisons dans la Ligue nationale de hockey."

"Pulford n'aime pas se compliquer la vie. Il nous a donné un système à suivre et il ne faudra pas déroger à ses règles. Auparavant, la formation américaine n'avait jamais de système de jeu solide. On y allait à qui mieux mieux."

"Dès les premiers jours d'entraînement, nous savions à quoi nous attendre. J'ai déjà vécu cinq camps d'entraînement professionnel et je n'ai jamais vu autant de détermination chez un duo d'instructeurs.

Pulford a connu une glorieuse carrière en tant que jouer alors qu'il a porté les couleurs des Maple Leafs de Toronto pendant plusieurs saisons avant de s'exiler à Los Angeles où il a porté les couleurs de cette formation pendant quelques années avant d'être promu au poste d'instructeur.

Derrière le banc des Kings de Los Angeles il a connu sa meilleure saison en 1974-75 alors qu'il a mené sa troupe jusqu'en demi-finale des séries de la coupe Stanley pour être proclamé à titre d'instructeur de l'année.

"Nous avons beaucoup de choses à prouver aux amateurs de hockey. Plusieurs estiment que nous ne serons même pas dans le coup. Nous sommes les négligés des parieurs. On estime que les Etats-Unis termineront cette compétition au bas du classement. Nous n'alignons pas de joueurs vedettes mais nous serons compétitifs", de dire Pulford.

Par ailleurs, trois joueurs ont été retranchés hier après-midi de l'équipe des Etats-Unis.

Il s'agit des ailiers Bob Sheehan et Stan Gilbertson et du joueur de défense Pete Scamurra.

La saison dernière, Sheehan portait les couleurs des Black Hawks de Chicago, de la Ligue nationale, Gilbertson, des Penguins de Pittsburgh, et Scamurra a joué pour les Capitals de Washington et les Robins de Richmonde, de la Ligue américaine.

Bart Johnson ne lève plus la jambe gauche

CHICAGO (UPI) — Il y a une semaine, Bart Johnson était tellement découragé de sa performance au monticule qu'il avait le goût de tenter sa chance à titre de voltigeur. Mais en l'espace de sept jours bien des choses peuvent survenir et en moins d'une semaine, il s'est découvert une nouvelle motion, une courbe et une nouvelle confiance qui font de lui le lanceur de confiance des White Sox de Chicago.

Cette métamorphose chez l'artilleur droitier des White Sox s'est réalisée grâce à l'intervention du gérant de cette formation, Paul Richards.

Dès les premières semaines de la saison régulière, Johnson avait la fâcheuse habitude d'imiter Juan Marichal lorsqu'il lançait la balle. Il levait la jambe gauche à un angle de 80 degrés et il éprouvait de la difficulté à voir distinctement la cible que lui offrait son receveur. C'est à cette époque que ses problèmes ont commencé.

Au début, ce n'était pas drôle de le voir agir. Il était comme un enfant. Il se lamentait en disant qu'il ne savait plus ce qu'il devait faire ou non afin de renouer avec le succès. J'essayais de lui parler mais il était tellement agressif qu'il ne voulait rien savoir...''

''Un jour, je me suis choqué et je lui ai fait un sermon d'une minute seulement. Je lui ai dit que s'il était intelligent pour quelques sous il verrait à lever moins sa jambe...''

''C'était seulement ça. Faut dire que j'avais l'air pas mal imbécile lorsque je me suis rendu compte de la vérité. Dès cet instant, j'ai compris mon erreur'', de dire pour sa part Bart Johnson.

''De plus, j'ai retrouvé confiance en moi-même et c'est ça le plus important. Je lance également avec plus de force et ma courbe est devenue mon arme favorite'', de révéler Johnson.

''Pour vous dire à quel point j'étais malheureux, je croyais à un certain moment donné que les White Sox me céderaient à une formation mineure. Tout a bien tourné pour moi et je sais que ma place est ici.''

Si Johnson a éprouvé certains problèmes depuis le début de la saison, il faut ajouter en revanche qu'il n'est pas l'unique responsable. En effet, il devait travailler doublement afin de retrouver le synchronisme des ligues majeures puisqu'il n'avait pas joué en 1975 à cause d'une grave blessure au dos.

Par la suite, il s'est blessé au genou gauche lors d'une séance d'entraînement. Pour le vétéran artilleur, la fin de saison s'annonce belle et il entend évoluer pendant la saison morte sous les chauds rayons du soleil en République Dominicaine.

''J'ai beaucoup de travail à faire pour être au même niveau que les autres lanceurs des ligues majeures. Je crois que le fait d'évoluer cet hiver en Amérique du Sud me donnera l'occasion de connaître une saison fantastique en 1977. Je crois être en mesure de mériter au moins 15 victoires. Dans mon cas, la perspective de 20 triomphes n'est pas impossible. Surtout que j'ai retrouvé ma confiance'', de conclure Bart Johnson.

Le bâton de Thomas coule les Royals

MILWAUKEE (AP) — Gorman Thomas a réussi un circuit de trois points, et les Brewers de Milwaukee ont triomphé des Royals de Kansas City 6-4.

Jerry Augustine, qui a été remplacé en septième manche par Danny Frisella, a récolté sa sixième victoire de l'année, contre huit revers.

Dennis Leonard, de son côté, a subi sa cinquième défaite de la saison. Il a 15 victoires à son actif.

A Bloomington, Minnesota à marqué trois fois dans la 6e manche puis Bill Campbell a tenu Baltimore en échec en enregistrant son 15e gain préservé alors que les Twins ont supplanté les Orioles, 5-4.

Le revers fait accuser un retard de 11 matches aux Orioles sur les Yankees de New York dans la division Est de la LA.

Les Twins ont réussi le point victorieux lorsque le pompier Tippy Martinez a donné un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés.

A Detroit, les réservistes Chuck Scrivener, Dan Meyer et Ben Oglivie ont produit chacun un point et les Tigers de Detroit ont eu raison des Angels de la Californie 4-3.

Ron Leflore a produit le point décisif à l'aide d'un simple en quatrième manche.

La victoire est allée à Ray Bare, 5-6, tandis que la défaite a été inscrite au dossier de la recrue Paul Martzell, 3-4.

Dans la Ligue nationale à San Francisco, John Candelaria a espacé neuf coups sûrs et marqué l'unique point du match en procurant un gain de 1-0 aux Pirates de Pittsburgh sur les Giants de San Francisco.

Candelaria en était à son 3e zéro de la saison, y compris un match sans point ni coup sûr.

Manny Sanguillen a commencé la 5e manche avec un but sur balles, mais a été retiré au 2e sur la tentative de sacrifice de Candelaria.

Celui-ci s'est rendu au 2e, après deux retraits, sur le simple de Omar Moreno, puis a compté sur un autre simple de Richie Zisk.

Les Giants ont laissé 10 coureurs sur les coussins, qui ont été tous occupés dans les 1ère et 6e manches.

A Philadelphie, limités à cinq coups sûrs par Steve Carlton, les Astros de Houston se sont inclinés 7-1 devant les Phillies de Philadelphie.

Carlton, 15-4, a retiré six frappeurs au bâton, a donné deux buts sur balles et a récolté sa cinquième victoire consécutive.

Mike Schmidt a cogné son 32ème circuit de la saison pour Philadelphie tandis que son coéquipier Jay Johnstone a réussi un circuit de deux points, un double et deux simples.

A Cincinnati, un simple d'un point de Mike Lum, en 10ème manche, a procuré aux Reds de Cincinnati une victoire de 3-2 contre les Braves d'Atlanta.

Pedro Borbon, le troisième lanceur utilisé par Cincinnati, a porté sa fiche à 3-2 tandis qu'Adrian Devine a encaissé son quatrième revers en six décisions.

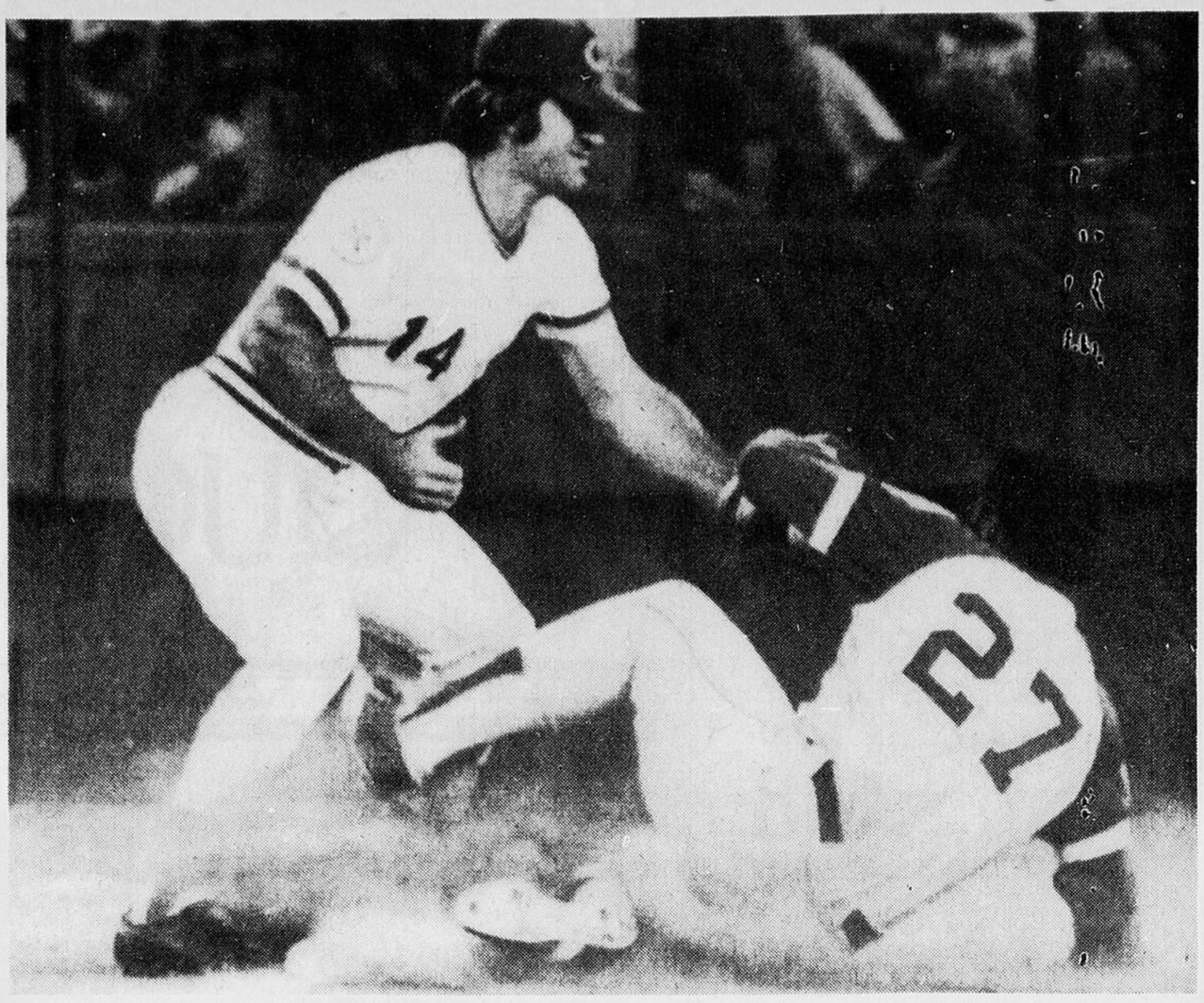

TROP TARD — Dave May des Braves d'Atlanta a devancé le relais du champ extérieur et il glisse sauf, sous Pete Rose des Reds de Cincinnati. (Téléphoto PA)

Speir revient sur sa décision

SAN FRANCISCO, Cal. — Le joueur d'arrêt-court Chris Speier, des Giants de San Francisco, a changé d'idée. Il a accepté de jouer au deuxième-but et il ne faudrait pas être surpris de voir la recrue Johnny LeMaster à l'arrêt-court ce soir et le vétéran Speier au deuxième-but, lorsque les Expos et les Giants entreprendront une série de trois parties au Candlestick Park. Les Expos tenteront de mettre fin à une série de cinq défaites consécutives.

Quand les Giants sont venus à Montréal la semaine dernière, Chris Speier avait déclaré qu'il ne voulait pas jouer au deuxième-but et que les Giants n'auraient pas d'autre alternative qu'à l'échanger à la fin de la saison, s'ils voulaient toujours faire jouer le nouveau venu John LeMaster à l'arrêt-court. LeMaster est un jeune joueur rappelé des mineures il y a deux semaines et reconnu comme excellent à la défensive. Mais les Giants veulent savoir dès maintenant s'il peut frapper dans les majeures.

Mais qu'est-ce qui a influencé Speier à changer d'idée? ''Je ne sais pas'', de commenter le gérant Bill Rigney hier avant le match que les Giants ont disputé aux Pirates de Pittsburgh. ''Il est venu me trouver et m'a demandé de l'essayer au deuxième-but et qu'il tenterait sa chance à ce nouveau poste contre les Expos en fin de semaine'', d'ajouter le pilote des Giants.

Speier a déclaré pour sa part: ''J'ai pensé sérieusement à mon affaire et j'en suis venu à la conclusion que je n'aidais pas l'équipe en restant sur le banc. Bien plus, je ne m'aide pas moi-même en restant sur le banc. Et puis, il n'y a que les idiots qui ne changent pas d'idée. C'est aussi simple que cela'', de dire le vétéran de cinq saisons avec San Francisco.

Rigney a fait remarquer que Speier avait été piqué dans son orgueil, quand il lui a fait la suggestion de jouer au deuxième-but afin de donner une chance au jeune LeMaster. ''Ce n'était pas mon intention d'abaisser Speier en lui faisant une telle suggestion. Il ne s'agissait pas d'une démotion. J'ai pensé tout simplement que le champ intérieur serait plus solide avec LeMaster à l'arrêt-court et Speier au deuxième-but et ce, pour des années à venir.''

''Qui sait, Speier n'est peut-être pas capable de jouer au deuxième-but. Dans un tel cas, on pourrait bien déplacer LeMaster de l'arrêt-court au deuxième-but. Mais il faut que Chris tente sa chance au deuxième auparavant'', d'ajouter Rigney.

Bill a rappelé que du temps qu'il jouait pour les Giants, il y a belle lurette, la direction l'avait déplacé du troisième-but au deuxième, parce que Buddy Blattner avait des difficultés à exécuter le double-jeu.

''Je n'étais pas d'accord, mais j'ai accepté dans les meilleurs intérêts du club'', de faire remarquer le gérant des Giants. ''C'est exactement ce que j'ai pensé'', de dire Speier.

Perez se fait vieux

Inquiétante léthargie de Seaver

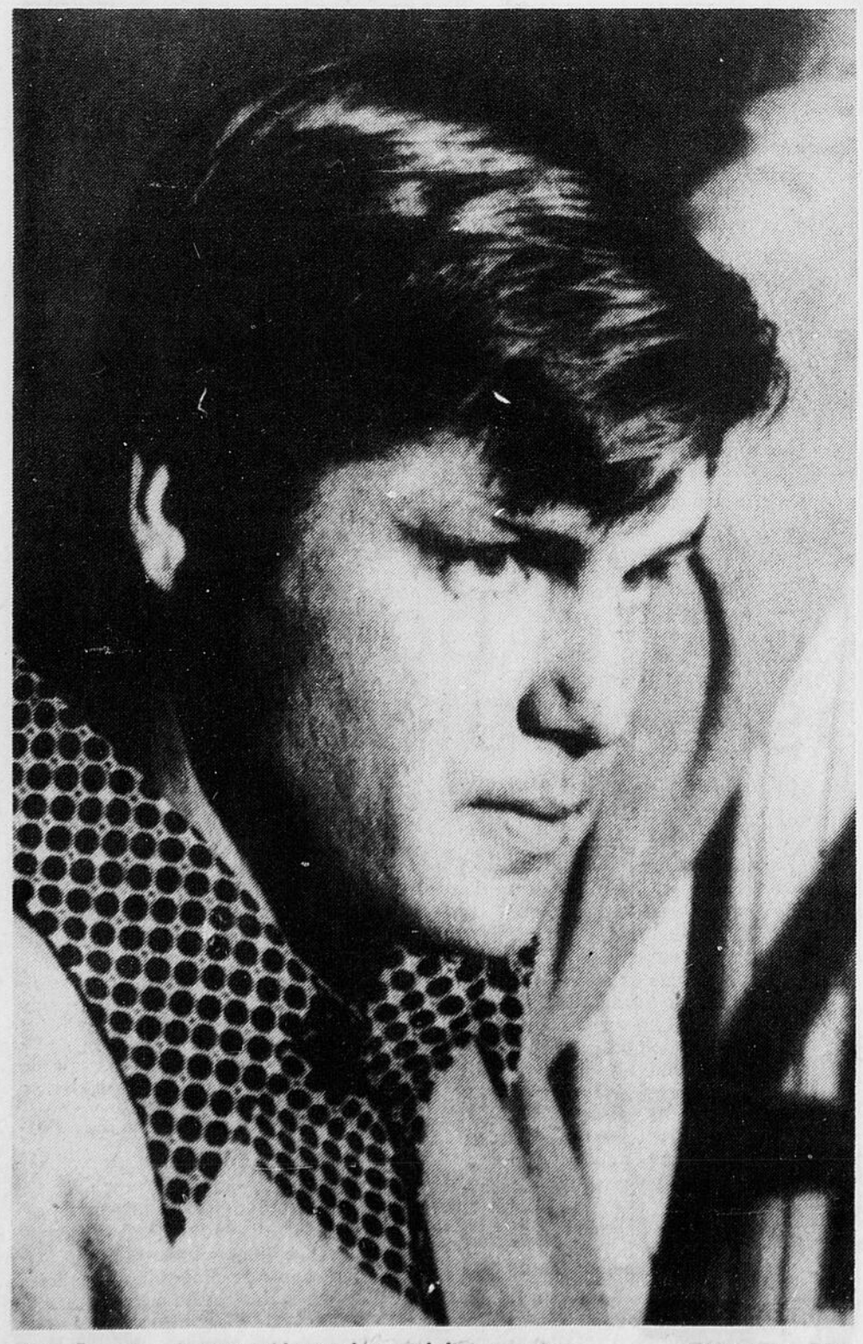

Tom Seaver... tourmenté par des malaises au dos. (Téléphoto PC)

NEW YORK (PC) — Tom Seaver, des Mets de New York, compte le plus grand nombre de retraits au bâton dans la Ligue nationale de baseball, mais aussi le plus grand nombre de migraines.

Pour Seaver, gagnant du trophée Cy Young l'an dernier, il s'agit d'une saison quelque peu inquiétante.

''On dirait un disque brisé, déclarait Seaver mercredi soir après avoir été la victime du piètre jeu défensif de ses coéquipiers en encaissant son 4e revers d'affilée. Si je lançais mal, je comprendrais mieux, mais il ne s'agit pas de 1974.''

En 1974, Seaver, affligé par des maux de dos, a présenté une fiche de 11-11, sa seule année avec une moyenne de .500, soit la pire de sa carrière.

Il n'a pas remporté la victoire depuis six semaines, n'étant pas impliqué dans trois des sept décisions. En 55 manches, il n'a alloué que 40 coups sûrs et 13 points mérités pour une moyenne de 2.62, tout en récoltant 179 retraits au bâton cette saison, le tout pour une fiche de 9-9.

Il détient un contrat de trois ans à $200,000 par saison, plus boni pour 20 victoires et plus.

Tant que je lancerai comme maintenant, je n'exigerai rien davantage de ma part.

Il pourrait exiger davantage de ses coéquipiers cependant.

A l'occasion de cinq défaites, les Mets ont été blanchis et il n'a alloué que trois points ou moins dans quatre matches perdus. Il a même lancé pendant 11 manches sans donner de point, mais les Mets ont trouvé le moyen de s'incliner 2-0 dans 13 reprises.

''Je dois toujours me discipliner pour oublier la façon dont j'ai perdu ces matches, sinon je deviendrais fou.''

Le temps rattrape Tony Perez, qui porte les couleurs du Cincinnati depuis 12 saisons, car les jeunes attendent pour prendre la relève du vétéran de 34 ans.

De plus, le gérant Sparky Anderson laisse tomber des indications qui ne plaisent pas au vétéran.

Il refuse toujours d'être échangé, ''à moins que ce soit à un club qui a des chances au championnat, car j'ai encore quelques bonnes années devant moi'', admettant toutefois qu'elles ne seront pas comme celles passées, ''car je ne peux plus produire comme en 1970''.

George Foster le remplace déjà comme meilleur producteur de points même si Perez domine encore l'équipe dans ce domaine.

Anderson songe à utiliser Perez et Dan Driessen en peloton, ce qui enrage Perez qui ne veut pas retourner à 1966. ''J'aimerais mieux être échangé.''

Cette possibilité existe toujours, car elle procurerait un lanceur aux Reds, d'autant plus que Perez pourrait poursuivre sa carrière dans la LA comme frappeur désigné.

Non seulement Perez ne veut-il pas partir, mais il a le support de ses coéquipiers.

''On parle des joueurs qui ne sont pas loyaux à la ville où ils jouent parce qu'ils veulent utiliser leur option'', a dit Joe Morgan.

''Mais que fait-on de la loyauté de villes à l'endroit des joueurs comme Perez? Une semaine après son départ, on l'aura oublier, car c'est toujours ce qui arrive, mais on n'en parle jamais.''

La Meilleure Offre de peinture CIL

$13.95 le gallon

Profitez de notre meilleure offre de tous les temps et épargnez sur la meilleure qualité de peinture extérieure fabriquée par la CIL... le blanc Trutone, au latex acrylique, à l'alkyde pour garnitures et à l'alkyde pour grandes surfaces. Trutone, c'est la meilleure!

Meridé Audet 211, Ste-Famille — Secteur Kénogami JONQUIERE 547-3646	L.-P. Langevin Enr. 2232, Roussel CHICOUTIMI-NORD 543-7232
Ferronnerie Gaston Tremblay 782, boul. de La Baie VILLE DE LA BAIE 544-4034	Roch Lavoie 1944, Melançon ALMA 662-3051
Quincaillerie Oscar Lévesque 14, St-Jean — Secteur Arvida JONQUIERE 548-3051	Jacques St-Gelais 2206, boul. Walberg DOLBEAU 276-3141
Azarias Gagné Quincaillerie ANSE-ST-JEAN 272-2114	Centre de Rénovation Ferco J.-E. Bédard, Boul. Martel. ST-HONORE 673-4808

CIL ça résiste!

Opposé au favori Michel Dufour

Sergerie désire améliorer son revers

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — Réal Sergerie n'espère pas remporter la finale de l'Omnium de tennis du Saguenay. Il souhaite seulement vaincre le champion Michel Dufour, un match qui suscitera beaucoup d'intérêt ce soir, au club de tennis intérieur de Chicoutimi.

La tâche ne sera cependant pas facile pour Sergerie. "Je sais fort bien que ce ne sera pas facile mais c'est une sorte d'idéal que je me suis fixé, de battre Michel.

La finale importera peu si je réalise mon objectif", de confier Sergerie, hier soir, après avoir vaincu Paul Savard 6-4 et 6-0.

"Si je garde le rythme que j'avais contre Paul, je suis bien confiant de remporter le match. J'avoue que j'ai craint à un certain moment contre Paul. Au premier set, nous remportions chacun notre part de services mais le vent a tourné au deuxième set."

Mais aussitôt, Sergerie s'entretient sur ses chances de vaincre Dufour. "Michel fait classe à part. Il n'a pas de faille dans son jeu.

Je vais certainement tout donner contre lui et je ne pourrai me permettre d'erreurs", confie le vétéran de 13 ans dans ce domaine.

Sergerie se vante d'ailleurs d'avoir remporté un set contre Dufour, cette saison. "J'aurais pu faire mieux encore mais Michel avait gagné le match."

L'aspirant à la couronne de Dufour aimerait mieux affronter son adversaire sur les courts intérieurs.

"Je me sens mieux à l'intérieur et je crois que ce serait un avantage pour moi", dit-il.

Sergerie a été désigné quatrième semé à l'Omnium du Saguenay, ce qui l'a passablement déçu. "J'ai été semé quatrième favori et cela m'a affecté beaucoup. Tout ça parce que j'ai perdu contre Jean-Claude Basque, l'an dernier.

Je n'étais vraiment pas d'accord avec cette décision", explique-t-il.

Sergerie se promet d'améliorer son coup de revers dans les prochaines semaines.

"Je ne joue que durant l'été. Je n'ai donc pas l'occasion de polir mon jeu. Je possède un coup de revers trop défensif et cela peut m'occasionner des problèmes.

Entre-temps, Sergerie se propose de jouer plus régulièrement au cours de la prochaine saison hivernale.

En quart-de-finale

Malgré son enthousiasme, André Gauthier n'a pas fait long feu devant le vétéran Jean Delisle, concédant des victoires de 6-2 et 6-3. Delisle a maintenant atteint les quarts-de-finale tout comme François Savard qui a difficilement défait Jacques Dolbec en trois sets et Michel Dufour qui a blanchi Bernard Boucher.

Pour sa part, André Girard a vaincu Rémi Côté 6-0 et 6-2.

Dans le double, les duos formés de Michel Dufour-André Gauthier, Jean Delisle-André Girard, Paul Savard-Marc-Antoine Trembiay et Jean-Claude Basque-Jacques Bordeleau ont tous atteint les quarts-de-finale.

Chez les dames, dans le simple, Françoise Charbonneau et Lise Demers ont également atteint les quarts-de-finale.

Dans le double, le duo de Louise Gagnon et Louise Arseneault a accédé à la semi-finale, en enregistrant des victoires de 6-4 et 6-3 sur Maryse Duchesne et Sonia Gagnon.

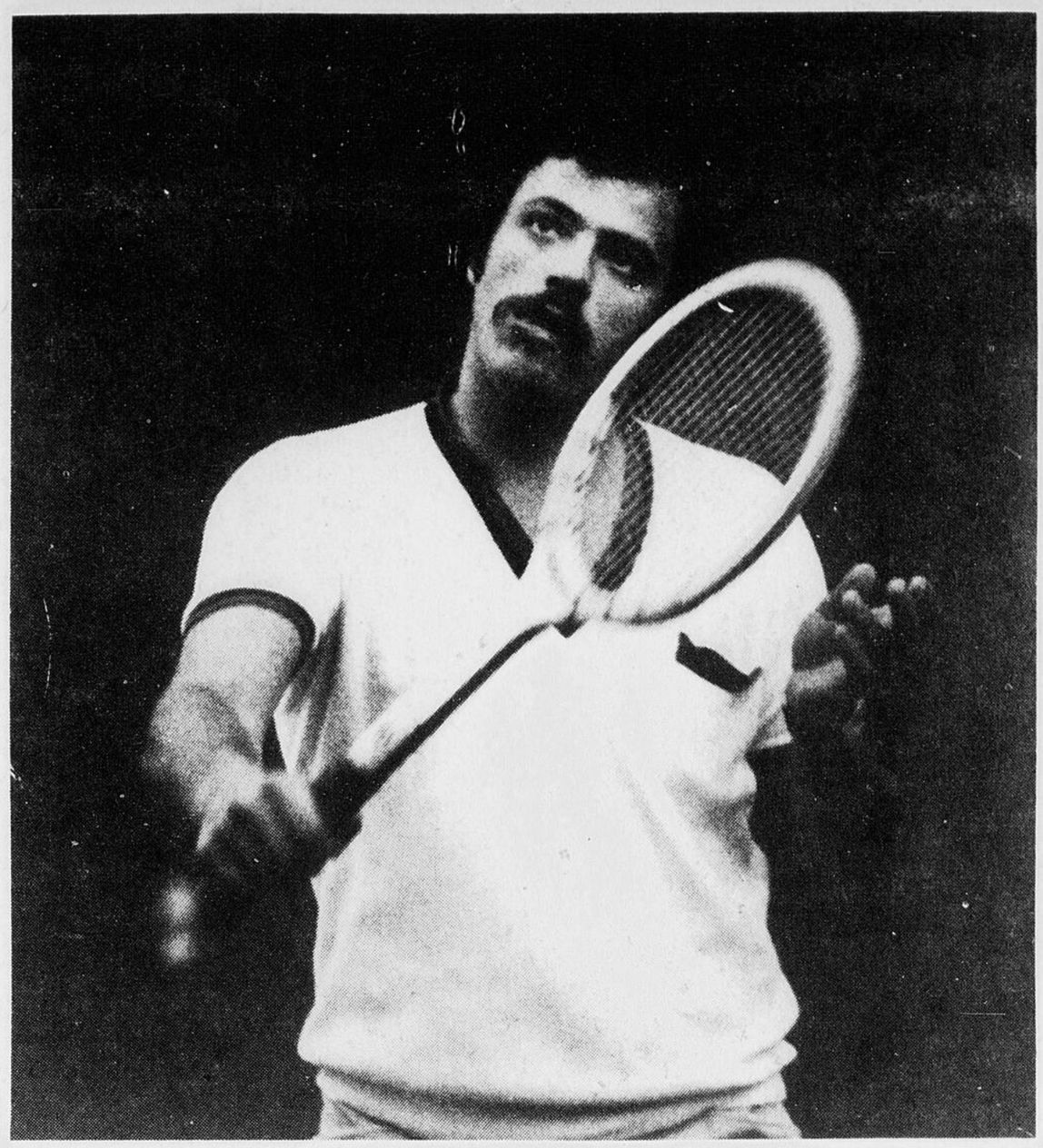

Réal Sergerie... pas content de son coup de revers. (Photo Réal Tremblay)

Lambert claque la porte

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — Parce qu'il ne s'entendait pas avec ses employeurs sur la façon d'opérer un club, le professionnel Jean Lambert claque la porte du club de tennis intérieur de Chicoutimi.

"Je ne suis pas un "yesman", prétendra Lambert visiblement très déçu de la tournure des événements. "J'étais heureux à Chicoutimi, j'ai rencontré beaucoup de gens sympathiques et je me suis fait beaucoup d'amis mais je n'ai guère le choix.

Je pars à contre-coeur," confie le professionnel de tennis qui avait pourtant signé une entente de trois ans avec les dirigeants du club de tennis intérieur.

Selon Lambert, les promoteurs du club n'ont jamais compris que le travail de professionnel exigeait beaucoup d'un individu.

"Ils m'ont obligé à cumuler les fonctions de gérant et de professionnel. Les deux fonctions exigeaient trop d'une même personne.

D'autant plus que je ne pouvais continuer ainsi sans affecter mon travail de pro," explique Lambert de manière fort prudente.

"Pour le bien du club, j'aurais aimé m'occuper exclusivement du travail de professionnel.

"Après un an à Chicoutimi, j'ai cru bon de faire certaines recommandations mais ils n'ont jamais donné suite à cette initiative. Ils ont engagé un gérant, plutôt qu'un professionnel."

Dans son mémoire, Lambert recommandait la formation d'une école de tennis pour les jeunes.

"Ils ont tenté de faire disparaître le programme réservé aux juniors.

De mon côté, je désirais créer une école mais mon projet n'a jamais été approuvé.

Que l'on me comprenne bien. Je ne veux pas nuire au tennis car j'y crois trop mais certaines gens n'ont pas compris que le fait de travailler pour la création du club ne donne pas nécessairement tous les droits. D'autres gens ont travaillé avant eux," commente Lambert.

Ce qui l'amène à affirmer que la direction du club tennis intérieur aurait droit à une injection de sang nouveau. "Il faudrait un groupe de jeunes dynamiques.

La direction aurait besoin de sang nouveau," dit-il, en précisant que l'atmosphère qui régnait à cet endroit était imprégnée d'un chauvinisme certain.

Quittant Chicoutimi avec amertume, Lambert a obtenu une offre alléchante de la ville de Rimouski, où il "aura carte blanche", précise-t-il.

"J'ai accepté les offres de Rimouski avec l'idée bien définie de créer une école de tennis. Je pars cependant avec la consolation de voir Stéphane Bonneau en finale canadienne. C'est une grande satisfaction pour moi. J'espère seulement que Stéphane servira d'exemple pour la jeunesse.

J'espère aussi que les dirigeants du club travailleront en fonction de cette jeunesse. Je souhaite une école de tennis aux jeunes car ils la méritent," lance Jean Lambert déçu que son mandat se termine de façon aussi désolante.

Dufour pilotera les "hommes du Nord"

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Les "hommes du nord" sont de retour... Après quelques années d'absence, les Inuk de l'Université du Québec à Chicoutimi reviennent au sein de la Ligue universitaire de hockey, laquelle réunit les universités Laval, Concordia, McGill, Trois-Rivières et Bishop's.

A la tête des "hommes du nord" on retrouvera Paul Dufour qui jouera le rôle d'Agaguk. Eh oui! Paul Dufour, l'homme qui s'ennuyait du hockey, verra dorénavant à structurer et diriger cette formation qui disputera un calendrier de 20 rencontres.

Paul Dufour n'a nullement besoin d'être présenté et son curriculum vitae parle de lui-même. S'il a accepté l'offre de Romain Chrétien et d'André Kirouak, ce n'est pas uniquement parce qu'il s'ennuyait à mourir du hockey. Il avouera bien candidement qu'il avait une dette envers le hockey universitaire. "C'est à l'époque où j'étais à l'Université Laval que j'ai véritablement appris mon hockey et l'expérience que je tente sera enrichissante", a-t-il dit en premier lieu.

Plutôt taciturne au début de la conférence de presse, Paul Dufour ne semblait pas pressé de prendre la parole, laissant le soin à Romain Chrétien de dévoiler le choix des programmes sportifs offerts à la population universitaire au cours de la prochaine année académique.

Dufour n'attendait en fait qu'une seule question. Soit d'émettre une opinion sur le calibre de jeu universitaire par rapport à celui pratiqué dans la Ligue junior majeure du Québec.

Aussitôt qu'un scribe eut posé cette fameuse question, Dufour se laissa aller dans une envolée oratoire intéressante.

"Au fil des ans, le hockey universitaire acquiert une réputation enviable. De plus en plus, il sert de tremplin pour les formations majeures et cette tendance ne cesse de s'accentuer."

"Je crois qu'il sera aussi facile de diriger cette formation qu'une équipe comme les Eperviers de Sorel, par exemple.

Contrairement aux équipes de la LJMQ, je n'aurais pas à travailler avec des jeunes qui ne vivent que pour le hockey. J'aurai sous mes ordres des types qui n'ont pas que le hockey uniquement en tête.

A mon avis, notre calibre vaut bien celui du majeur quoique ces formations s'entraînent sur une base plus régulière", de philosopher le professionnel du club de golf Saguenay d'Arvida.

Toujours en poursuivant son exposé sur le hockey universitaire, le nouvel instructeur des Inuk a laissé clairement entrevoir qu'il ne sera pas question de s'amuser au sein de cette ligue. "Je n'ai jamais aimé perdre et je travaillerai afin de diriger une équipe qui sera en mesure de lutter pour le championnat", a-t-il dit sur un ton sans équivoque.

En somme, Paul Dufour s'est mis dans la tête de prouver que le hockey universitaire est d'aussi bonne qualité que le hockey junior majeur. A la différence près que le hockey universitaire n'attend pas les foules nombreuses pour vivre.

Le commissaire s'élève contre la violence

Scodeller en relève de Gagnon

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Le commissaire de la Ligue junior régionale de baseball, Me Michel-Noël Tremblay, n'a pas mis de temps à statuer sur ce qu'il convient désormais de qualifier comme "l'affaire Maurice Gagnon."

En premier lieu, il serait intéressant de rappeler les faits. La scène se passe lors du sixième match opposant Chicoutimi à Kénogami, mercredi soir. Suite à une décision de l'arbitre au deuxième but, René Hébert, le mentor du Junior quitte en vitesse l'abri des joueurs pour contester vivement la décision rendue. Un peu trop puisqu'il passe le KO à Hébert lequel prend la direction de l'hôpital pour recevoir les premiers soins.

Encore hier soir, ce dernier ne pouvait parler et n'a pas été en mesure de donner sa version des faits au commissaire. Pour sa part, Maurice Gagnon a été suspendu indéfiniment et il se peut fort bien qu'il ait dirigé son dernier match dans la Ligue junior régionale.

"La décision finale sera rendue au mois d'octobre, lors de l'assemblée générale du circuit. Nous ne pouvons tolérer de tels gestes. C'est vraiment déplorable que des adultes agissent comme des enfants," de mentionner dans un premier temps Me Tremblay.

"De plus, je ferai tout en mon pouvoir pour que le calme revienne au sein de la ligue. Le fameux protêt a été un point tournant dans cette histoire. Depuis ce temps, les gens sont beaucoup plus agressifs et ce n'est pas normal..."

"Ce qui me choque le plus est que j'avais averti très sérieusement les quatre équipes participantes aux séries demi-finales à l'effet que je voulais voir du baseball et non de la boxe et des débats oratoires sur le terrain."

Pendant ce temps, du côté du Junior de Chicoutimi, le gouverneur de l'équipe, Jean-Claude Boily, acceptait les événements avec calme. A savoir qui sera désigné afin d'assurer la relève de Gagnon pour la balance des séries, il a avoué que Sergio Sc odeller sera l'homme de confiance.

"Sergio n'a pas eu le temps de s'occuper de l'équipe cette année comme il aurait voulu. Toutefois, à chaque fois qu'il a remplacé Maurice Gagnon il a fait du bon boulot et nous avons pleine confiance en lui," a-t-il mentionné.

"Les joueurs sont en mesure de se débrouiller avec Sergio, et je ne suis pas inquiet. Si jamais nous atteignons la série finale, je ne dis pas que je n'irais pas dans l'abri des joueurs pour donner un coup de main à Sergio. Ce ne serait en fait qu'une histoire de technicalité," de révéler Boily.

Ce dernier a estimé que les dernières semaines avaient été passablement pénibles pour la direction de l'équipe et que certains membres avaient leur "maudit voyage" de la Ligue junior régionale.

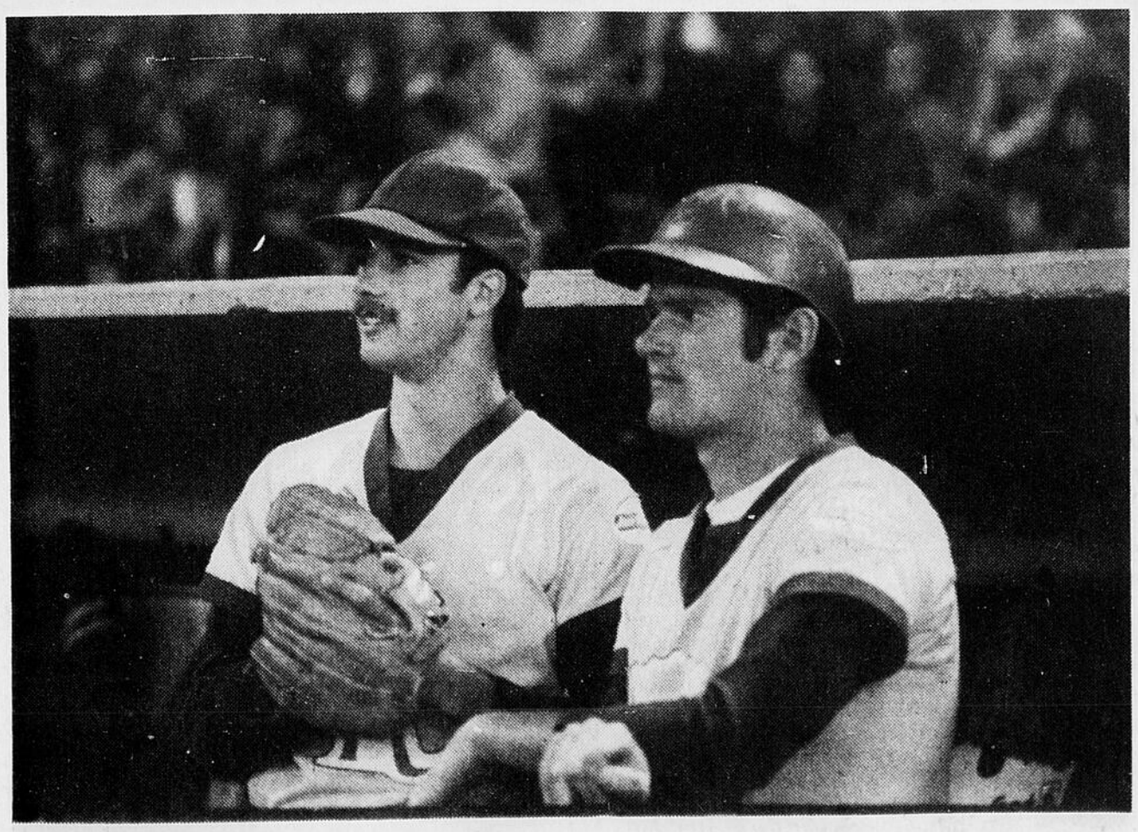

OPTIMISTE — Même s'il ne frappe pas comme il le voudrait, Denis Fortin, (à droite), est confiant de voir son équipe triompher lors du match ultime de ce soir. Il en est de même pour Sabyn Daigle (à gauche) qui devrait débuter le match au monticule pour les Royaux. (Photo Gratien Tremblay)

Fortin mise sur les lanceurs

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — "Notre préparation sera longue, mais nous l'aurons ce fameux septième match."

Les dés sont jetés dans cette fameuse série semi-finale opposant les Royaux de Kénogami et le Junior de Chicoutimi, la rencontre décisive devant avoir lieu ce soir au stade de la Côte de la Réserve.

Mais même si cette rencontre sans lendemain pour l'un des deux adversaires, en présence se déroulera à Chicoutimi, Denis Fortin n'est nullement prêt à concéder la victoire.

Sans se laisser aller à un optimisme débordant, le gérant des Royaux de Kénogami estime quand même que son équipe sera fin prête lorsque l'officiel lancera le traditionnel "play ball."

"Personnellement, j'ai croulé sous la pression depuis le début de cette série," de souligner le champion frappeur du circuit junior régional de baseball. "Je ne sais trop ce qui se passe mais rien ne veut fonctionner jusqu'à maintenant. Heureusement que d'autres joueurs ont mis la main à la pâte au cours des dernières rencontres."

Cette fameuse série Kénogami-Chicoutimi aura d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre, surtout suite au protêt logé et gagné par les Royaux et à cette fameuse sortie au poing de l'instructeur Maurice Gagnon, du Junior de Chicoutimi, versus l'officiel Serge Hébert.

"Je n'avais encore jamais vu de choses semblables au baseball", mentionne Fortin en parlant de cet incident qu'il désire garder loin de sa mémoire. "Je ne crois toutefois pas que le tout aura quelque influence sur le match de ce soir.

Je pense d'ailleurs que ce septième match sera à l'image des six autres en ce sens que ce sont encore les lanceurs qui devraient voler la vedette. Les deux équipes possèdent d'excellents frappeurs, mais la majorité, à l'exception de deux ou trois par équipe, se sont tu depuis le départ de cette semi-finale," de poursuivre Denis Fortin.

Ce dernier parle d'autre part de l'histoire de la saison qui se reflète sur la série présente.

"Le Junior a eu le meilleur trois victoires à une contre nous au cours de la dernière saison, mais mise à part notre victoire de 9 à 1 lors du dernier match, toutes les autres rencontres ont été serrées," de rappeler Fortin. "C'est exactement ce qui se produit dans la série et la rencontre ultime ne devrait pas faire exception à la règle. Les lanceurs seront définitivement les principaux artisans de ce septième match."

Rappelons que le vainqueur du match de ce soir accédera à la grande finale du circuit Tremblay et affrontera ainsi les champions de la saison régulière, les Braves de Jonquière.

Stéphane Bonneau passe en finale

Orantes a commis des erreurs stupides

DETRONE — Manuel Orantes a eu la surprise de sa vie lorsqu'il a subi l'élimination aux mains de Bob Hewitt lors de l'Omnium de tennis canadien. (Téléphoto PC)

TORONTO (PC) — Deux grandes surprises ont marqué l'Omnium de tennis canadien hier alors que le champion actuel Manuel Orantes et la favorite Sue Barker ont subi l'élimination.

Orantes a cédé par 6-3, 6-7 et 6-4, devant le Sud-Africain Bob Hewitt en deuxième ronde des simples masculins.

Hewitt a perdu son sang-froid durant le match parce que la foule a tenté d'encourager Oranes à la victoire.

"Je ne voulais pas donner à la foule le plaisir de voir Orantes triompher. Au fait, j'étais de mauvais humeur contre moi-même."

Pour sa part, Orantes, qui a été victime de maux de bras cette année, a raté plusieurs occasions de l'emporter en ratant plusieurs points faciles.

"Je ne peux expliquer ma défaite, a dit Orantes. Je manquais de confiance et commettais des erreurs stupides. J'ai mal joué quand j'avais la chance de l'emporter."

Mlle Barker, qui se remet d'un mal de bras, a cédé par 6-3, 6-2, devant l'Australienne Cynthia Doerner en quart-de-finale féminin.

Elle n'a pas chercher d'excuse, disant qu'elle avait bien joué au cours des neuf derniers mois en dépit de son mal à un bras.

Dans d'autres matches chez les hommes, l'Australien John Alexander a subi un revers surprenant de 6-7, 6-4, 7-5 aux mains de l'Italien Paulo Bertolucci tandis que l'Australien Mark Edmondson cédait par 6-4, 2-6, 6-3, devant le Tchèque Jiri Hrebec.

Chez les dames, la 3e favorite, la Yougoslave Mima Jausoveca a survécu en triomphant la Tchèque Regina Marsikova 6-7, 7-6, 7-5, dans un autre match de quart-de-finale.

Enfin, ches les hommes, les favoris Jaime Fillol, du Chili, Onny Parun, de la Nouvelle-Zélande, et le Français François Jauffret sont demeurés en lice.

Pierre Bréber, de Montréal, a remporté le titre chez les jeunes de moins de 12 ans en triomphant de Steven Yuska, de Waterloo, 0-6, 7-5, 7-5.

Chez les gars de moins de 14 ans, Stéphane Bonneau, de Chicoutimi, a vaincu Marc Iran, de Montréal, 6-1, 6-3.

DIXIT ...

Bobby Orr

"J'aimerais participer au plus grand nombre de matches hors concours possible, mais cette décision relève des instructeurs. Il y a des joueurs qui sont ici depuis dix jours tandis que je viens d'arriver. Aussi, je ne voudrais pas prendre leur place injustement. Je ne peux attendre davantage, car je veux jouer au hockey," dixit Bobby Orr.

FOOTBALL

Ligue nationale

Pittsburgh 000 010 000-1 10 1
San Francisco 000 000 000-0 9 1
Candelaria (12-4) et Dyer; Barr (10-10), Moffitt (7) et Rader.

Atlanta 200 000 000 00-2 8 2
Cincinn. 010 010 000 01-3 9 1
Messersmith, Devine (2-4) (8) et Carroll; Zachry, McEnaney (8), Borbon (3-2) (10) et Bench.

Houston 000 000 010-1 5 1
Philadelphie 301 011 01x-7 17 0
Andujar, McLaughlin (6), Sanbito (8) et Johnson; Carlton (15-4) et McCarver, L.P.: Andujar (6-9). CS: Philadelphie, Schmidt (32), Johnstone (4).

Le classement

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	78	40	.661	—
Pittsburgh	66	53	.555	12½
New York	61	60	.504	18½
Chicago	55	67	.451	25
St. Louis	51	65	.440	26
Montréal	41	73	.360	35

Section ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	78	44	.639	—
Los Angeles	65	54	.546	11½
San Diego	60	64	.484	19
Houston	59	65	.476	20
Atlanta	56	66	.459	22
San Francisco	52	71	.423	26½

Hier
Pittsburgh 1 San Francisco 0
Philadelphie 7 Houston 1
Cincinnati 3 Atlanta 2
New York à Los Angeles

Aujourd'hui
Atlanta (Niekro 13-3) à St. Louis (Rasmussen 4-9)
Houston (Larson 2-4) à Philadelphie (Twitchell 2-0)
Chicago (Burris 10-11) à Cincinnati (Wolan 10-8)
Pittsburgh (Kison 9-7) à Los Angeles (Rau 10-10)
Montréal (Carrithers 6-8) à San Francisco (Dressler 2-3)

Demain
Houston à Philadelphie
Atlanta à St. Louis
Chicago à Cincinnati
Pittsburgh à Los Angeles
Montréal à San Francisco

Les meneurs

	M	AB	P	CS	Moy.
Madlock, Chi.	114	416	56	140	.337
Johnstone, Phi.	93	304	46	102	.336
G. Foster, Cin.	110	436	71	144	.330
Griffey, Cin.	110	415	96	137	.331
A. Oliver, Pit.	105	413	58	135	.327
G. Maddox, Phi.	110	391	58	127	.325
J. Cruz, Hou.	96	307	36	99	.322
Morgan, Cin.	102	339	93	105	.322
W. Crawford, SL	92	305	42	98	.321
Rose, Cin.	121	490	103	156	.318

Circuits: Kingman, New York, 32; Schmidt, Philadelphie, 31; G. Forster, Cincinnati, 27; Monday, Chicago, 22.
Points produits: 9G. Foster, Cincinnati, 107; Morgan, Cincinnati, 85; Schmidt, Philadelphie, 82; Luzinski, Philadelphie, 78.
Lanceurs (10 décisions) 9C. Metzger, San Diego, 10-0, 1.000; Rhoden, Los Angeles, 11-1, .917; Norman, Cincinnati, 11-3, .786; Carlton, Philadelphie, 14-4, .778.

Ligue américaine

Kansas City 021 000 100-4 8 1
Milwaukee 030 021 00x-6 11 0
Leonard (15-5), Mingori (6) et Martinez, Augustine (6-8), Frisella (7) et Porter. C. Mil.: Thomas (7).

Californie 000 021 000-3 7 1
Detroit 012 100 00x-4 7 0
Hartzell (3-4), Monge (4) et Etchebarren; Bare (5-6), Crawford (6) et Freehan. Cs: Cal.: Jones (5), Guerrero (1).

Boston 001 000 001-2 8 0
Chicago 110 100 10x-4 8 0
Wise (9-10), Willoughby (7) et Fisk; Brett (7-8) et Downing.

Cleveland 000 400 021-7 11 2
Texas 000 121 100-5 9 1
Waits, Buskey (4-3) (5), LaRoche (8) et Fosse; Briles, Pacsik (4), Foucault (8), Hoerner (8), Skok (0-1) (8), Terpko (9) et Sundberg. Cs: Tex.: Powell 2 (6), Burroughs (8).

Le classement

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	72	45	.615	—
Baltimore	61	56	.521	11
Cleveland	59	60	.496	14
Detroit	57	61	.483	15½
Boston	55	63	.466	17½
Milwaukee	53	62	.461	18

Section ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	72	47	.605	—
Oakland	65	55	.542	7½
Minnesota	59	61	.492	13
Texas	56	64	.467	16½
Chicago	52	68	.433	20½
Californie	51	70	.421	22

Hier
Minnesota 5 Baltimore 4
Detroit 4 Californie 3
Milwaukee 6 Kansas City 4
Chicago 4 Boston 2
Cleveland 7 Texas 5

Aujourd'hui
Minnesota (Luebber 3-4 et Bane 4-4) et Detroit (Lemanczyk 4-5 et Roberts 11-12)
Cleveland (Bibby 9-4) à Texas (Blyleven 9-13)
Kansas City (Hassler 2-7) à Milwaukee (Travers 14-9)
Oakland (Torrez 10-10) à Boston (Tiant Goeaopin)
Baltimore (Garland 14-3) à Chicago (Barrios 3-6)
Californie (Kirkwood 4-9) à New York (Figueroa 15-6)

Demain
Oakland à Boston
Baltimore à Chicago
Kansas City à Milwaukee
Minnesota à Detroit
Cleveland à Texas
Californie à New York

Les meneurs

	M	AB	P	CS	Moy.
McRae, KC	107	370	60	132	.357
Brett, KC	118	481	76	164	.341
LeFlore, Det.	111	447	75	146	.327
Carew, Min.	115	441	71	143	.324
Bostock, Min.	93	327	46	104	.318
Garr, Chi.	100	400	48	127	.318
Carty, Cle.	112	404	53	126	.312
Munson, NY	113	454	67	141	.311
Staub, Det.	117	426	52	132	.310
Manning, Cle.	115	463	58	141	.305

Circuits: Bando, Oakland, 23; L. May, Baltimore, 22.
Points produits: Chambliss, New York, 81; Mayberry, Kansas City, 78.
Lanceurs (10 décisions): Garland, Baltimore, 14-3, .824; Campbell, Minnesota, 12-3, .800.

BASEBALL

Ligue canadienne

Mardi
Vancouver 22 Winnipeg 11

Hier
Toronto 14 Hamilton 11

Vendredi
Saskatchewan à Calgary

Conférence de l'est

Le classement

	M	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	5	4	1	0	168	97	8
Toronto	5	3	2	0	95	89	6
Montréal	5	1	3	1	76	117	3
Hamilton	5	1	4	0	61	130	2

Les meneurs

	Tou	C	Pl	S	Pts
Andrusyshyn, Tor	0	8	10	3	41
Green, Ott	6	0	0	0	36
Organ, Ott	0	21	3	4	34
Sweet, Mon	0	4	9	3	34
Clements, Ott	4	0	0	0	24
Gabriel, Ott	4	0	0	0	24
Davis, Tor	3	0	0	0	18
Dalla Riva, Mon	3	0	0	0	18

Conférence de l'ouest

Le classement

	M	G	P	N	PP	PC	Pts
Saskatchewan	5	4	1	0	145	58	8
Edmonton	5	4	1	0	99	124	8
C.-B.	5	3	2	0	94	91	6
Winnipeg	5	1	4	0	136	116	2
Calgary	4	0	3	1	54	106	1

Les meneurs

	Tou	C	Pl	S	Pts
, S	0	16	7	6	43
Ruoff, W	0	13	7	2	36
Cutler, E	0	11	6	4	33
McFall, C	0	4	8	2	30
Passaglia, BC	1	6	5	1	28
Dawson, S	4	0	0	0	24
Molnar, S	4	10	0	0	24
McGowan, E	3	0	0	0	18
Washington	3	0	0	0	18

Golf junior masculin

Le Québec enlève le titre canadien

MANOTICK, Ont. (PC) — Le Québec a enlevé le titre interprovincial par équipes, hier, à l'issue du deuxième tour du championnat masculin de golf junior du Canada.

Le Québec, qui était représenté par Yves Tremblay, 18 ans, de Tracy, Jim Duff, 16 ans, de Maple Grove, Brian McDonald, 18 ans, de Valleyfield et André Noles, 18 ans, de Ste-Julie, a totalisé 446 coups. L'Alberta s'est classée deuxième à 457, et l'Ontario, la championne sortante, troisième à 459.

La Nouvelle-Ecosse a pris la quatrième place avec 460 coups, trois devant le Manitoba.

Au total de ses trois meilleures cartes, le Québec a tourné hier en 225 coups, la meilleure carte de la journée. Il avait également signé la meilleure fiche la veille avec 221 coups.

Au classement individuel, Duff et Jean Laforce, 17 ans, de Drummondville, sont ex aequo en tête avec 145. Ils ont tous deux négocié le parcours hier en 74 coups, trois au-dessus de la normale.

Yvon Beauchemin, 18 ans, de Tracy, qui partageait la tête avec Duff et Laforce à l'issue du premier tour, a ramené un désastreux 82 pour un total de 153. Il a glissé à la 11ème place, ex aequo avec six autres golfeurs.

Tremblay occupe la troisième place, à trois coups des meneurs. Il devance Doug Lecuyer, de South Edmonton, par un coup, et Matthew Shaw, de West Paradise, N.-E., par deux.

A Regina, Stacey West, de l'Ontario, a remporté hier le championnat canadien junior de golf féminin en améliorant un record vieux de 12 ans avec un total de 227, soit deux coups de mieux que celui de Sandra Post en 1964.

Judy Ellis, de Kitchener, qui a vaincu Jill Badger en barrage, a pris le 2e rang avec 239, devant Tracy Pierpoint, de Victoria avec 241, et Jackie Davies, d'Edmonton, avec 243.

Louise Tremblay, de l'Assomption, a été la meilleure Québécoise avec un total de 247, devant Hélène Bettez, de Trois-Rivières, avec 250, Michèle Guilbaut, de Dorion, avec 253, Josée Pérusse, d'Asbestos, avec 255, Kathy Kredl, de Montréal, avec 256, et Kathy Burgess, de Cap-Rouge, avec 259.

Au Connecticut, Rik Massengale a mis fin à un monopole des vétérans avec un 65, six sous la normale, hier, à l'ouverture de l'omnium de Hartford, doté d'une bourse totale de $210,000.

Massengale, 29, détenait une avance de deux coups, mais quatre grands vétérans du golf le suivaient de près avec leur total de 208 ans et leurs 210 victoires importantes.

Bill Casper, 45, a roulé un 67; Art Wall, 52, un 67 également.

Arnold Palmer, 46, a réussi un eagle sur le premier vert et a terminé avec un 68.

Enfin, Sam Snead, 64, qui a triomphé ici il y a 21 ans, a aussi roulé un 68 avec neuf verts d'un seul coup roulé.

LE RAPIDO

Pierre Laganière intéresse les Inuk

Pierre Laganière a délaissé complètement l'idée de réaliser un retour dans la Ligue américaine de hockey. Il a décidé de poursuivre ses études à l'Université du Québec à Chicoutimi et les dirigeants des Inuk aimeraient bien mettre le grappin sur cet ailier droit. Ils devront au préalable régler certaines formalités avec la Fédération des sports universitaires du Québec avant de donner le feu vert à Laganière. D'autre part, le défenseur Laurent Villeneuve, qui portait les couleurs des Aiglons d'Alma la saison dernière, se rapportera à l'instructeur Paul Dufour dès la première journée d'entraînement.

Encore Renée

L'engagement de Renée Richards, oui le gars qui s'est fait zigouiller les machins chouettes pour se faire greffer d'autres machins chouettes, dans le tournoi de tennis féminin de South Orange, a entraîné le forfait d'une quinzaine de joueuses dans cette épreuve. Cette pauvre Renée est fort malheureuse par les temps qui courent. Mais elle ne songe nullement à abandonner le tennis. "Plutôt mourir que de laisser le tennis", a-t-elle dit laconiquement. Quant à Billie Jean King, elle explique le problème de Richards comme suit: "C'est comme si Jack Nicklaus change de sexe et part à la conquête du circuit féminin."

Pickell brille

Steve Pickell a brillé lors de la première journée des championnats canadiens de natation qui ont eu lieu au Vancouver Aquatic Club. Pickell a enlevé les grands honneurs du 50 mètres style libre tout en établissant une nouvelle marque canadienne lors du 200 mètres dos. Quant à Hélène Boivin, elle a quelque peu déçu puisqu'on la retrouve au douzième rang chez les dames.

Politique de décentralisation

Poursuivant sa politique de décentralisation, le Conseil régional des loisirs tiendra la prochaine assemblée de son conseil d'administration à Normandin, le 21 août. Au cours de cette réunion, les dirigeants discuteront des Jeux du Québec régionaux, tout en ayant l'occasion de tâter le pouls des finales de 1976 qui se tiendront dans les municipalités du nord du Lac-Saint-Jean.

Champion frappeur

Selon les statistiques finales de la Ligue de baseball pee wee, le talentueux Luc Emond, suivant les traces de son paternel, a remporté le championnat des frappeurs avec une moyenne de .43 tandis que son coéquipier André Martel, un second Mark Fydrich, s'est avéré le lanceur le plus efficace du circuit avec un dossier de sept victoires en huit départs.

Appel de Finley rejeté

Décidément, le têtu Charles O'Finley n'a pas de veine dans ses revendications. Après avoir perdu son droit de propriétaire devant Bowie Khun alors qu'il voulait vendre quelques-uns de ses joueurs, Finley vient de se voir refuser le droit d'appel par la Cour suprême de la Californie contre la décision qui a permis à Jim Hunter de signer avec les Yankees de New York.

Sombre avenir des Oilers

La saison n'est pas encore commencée que l'avenir s'assombrit pour les Oilers d'Edmonton alors que le nouveau propriétaire Charles Allard a décidé de retirer la dernière offre de location pour le colisée. Allard avait fait l'acquisition du club le 9 août dernier, mais le transfert ne devait être officiel qu'après la signature du bail du colisée local.

Insigne honneur à Nadia

Lors d'une cérémonie télévisée et en présence du président Nicolae Ceaucescu, la gymnaste Nadia Comaneci a été décorée hier du titre d'héroïne du travail socialiste et de la médaille d'or de la faucille et du marteau pour la récompenser de ses éblouissants succès remportés lors des Jeux de Montréal. Emue, la gymnaste a déclaré: "Aucune médaille au monde et aucun titre n'ont autant de valeur que la distinction que le pays m'accorde."

Hunt à Trois-Rivières

Considéré comme le plus sérieux aspirant au championnat mondial des conducteurs automobiles par suite de la blessure de Lauda, le Britannique James Hunt a confirmé sa présence aux organisateurs du Grand Prix de Trois-Rivières. Vainqueur des épreuves de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne, Hunt conduira une March 76B.

Forcé d'affronter Foreman

Après s'être amusé depuis déjà trop longtemps, Cassius Clay a été mis en demeure de rencontrer George Foreman dans les trois mois qui suivront sa bataille avec Ken Norton, sous peine d'être destitué de sa couronne des poids lourds par le World Boxing Council. Selon les règlements même de la WBC, un champion doit obligatoirement mettre son titre en jeu devant le challenger officiel au moins une fois par an.

Sélection critiquée

Prêchant pour sa paroisse, l'instructeur des Stingers de Cincinnati s'est permis de critiquer sévèrement les sélectionneurs de l'équipe canadienne qui prendra part au tournoi de la Coupe Canada. Slater a notamment défendu les intérêts de son joueur Rick Dudley, auteur de 43 buts au cours de la dernière saison. Slater a mentionné que Dudley était en meilleure forme physique que 90% des jeunes recrutés, tout en reprochant aux dirigeants d'avoir trop misé sur des joueurs offensifs.

Trop de gardiens de but

Les Canucks de Vancouver ouvriront leur camp d'entraînement le 13 septembre avec seulement 42 joueurs, soit le plus petit nombre de leur histoire. Si l'éventail des attaquants sera plutôt limité, le pilote Phil Maloney n'aura que l'embarras du choix dans les buts avec un total de cinq aspirants. Parmi les absents, signalons l'ailier Brad Gassoff, handicapé par une blessure au genou et Paulin Bordeleau qui vient de se joindre aux Nordiques de Québec.

En diligence...

L'Américaine Sheila Young épousera samedi le cycliste Lionel Ochowiz, membre de l'équipe olympique de poursuite des Etats-Unis... Patrick Dépailler n'est guère enchanté de la piste de Mosport... Le Belge Emile Puttemans, détenteur du record mondial du 5,000 mètres, a décidé de renoncer à la compétition... Mark Herron devra répondre à des accusations de possession de cocaïne... Mike Boit risque d'encourir de sévères suspensions pour avoir participé à la rencontre de Zurich...

La publicité vous renseigne sur les produits

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

SNCDV
Quatre nouveaux navires pour desservir l'Afrique

N.A.P. — La récession des échanges maritimes internationaux en 1975 n'a pas épargné les relations entre l'Europe occidentale et le continent africain.

La Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux SNCDV, filiale à 36% de la Compagnie maritime des chargeurs réunis, un des principaux armements intéressés, à ce secteur, y a enregistré l'an dernier une diminution de 19% de ses tonnages transportés: 2,2 millions de tonnes contre 2,7 millions de tonnes en 1974.

Accentuation de la concurrence, développement des flottes africaines, crise du marché des bois tropicaux, événements du Nigéria ont également influé selon la compagnie, sur la situation régionale des frets.

A l'image de plusieurs sociétés industrielles et commerciales européennes opérant en Afrique, la SNCDV a été conduite à transformer plusieurs agences directes en sociétés de droit local, comme au Congo et au Gabon.

Au Bénin, des mesures gouvernementales ont institué un monopole des consignations au profit de l'Etat, tandis qu'au Libéria, des limitations ont été progressivement imposées à l'activité des sociétés privées étrangères..

Par contre, dans certains pays comme la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, les résultats des filiales ont été généralement bénéficiaires, ainsi qu'au Zaïre où la situation actuelle ne permet cependant pas au groupe SNCDV le transfert des dividendes.

Des porte-conteneurs "nouvelle génération"

Malgré une conjoncture défavorable, la SNCDV a poursuivi son effort d'investissement dans le cadre du développement de la flotte française prévu par le plan de croissance.

Au total, onze nouveaux navires, représentant une valeur de un milliard de F, entreront sous le pavillon de la compagnie dans les deux prochaines années, en particulier: 4 navires porte-conteneurs de la nouvelle génération de 25,000 tonnes destinés aux lignes d'Afrique et commandés aux Chantiers de l'Atlantique pour livraison en 1978 et 2 navires grumiers de 21,000 tonnes construits au Japon et livrables en 1976.

Cinq navires anciens sortiront des effectifs dans l'année en cours.

Cette politique de rajeunissement se traduira par un abaissement à 3 ans de l'âge moyen des unités en service, taux très favorable dans la conjoncture actuelle: une telle action représente "la condition essentielle de survie", déclare la société.

Celle-ci estime que seule l'exploitation de navires très modernes, permet spécialisation et efficacité.

A condition toutefois, ajoute-t-elle, qu'interviennent une modération de l'accroissement des charges et une lutte contre la concurrence de certains pavillons étrangers utilisant des normes de sécurité insuffisantes ou des pratiques de dumping généralisées sans référence à des prix de revient réels.

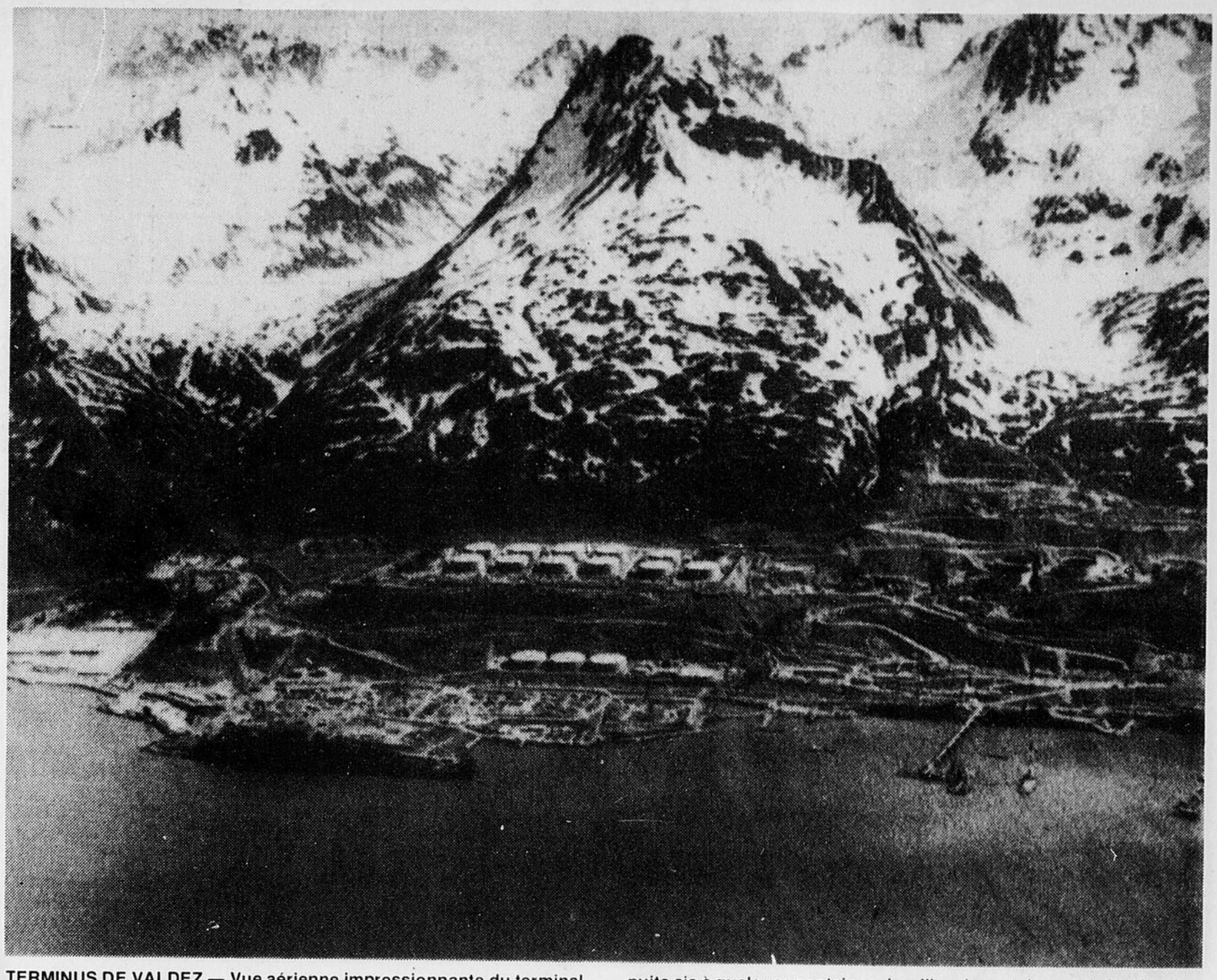

TERMINUS DE VALDEZ — Vue aérienne impressionnante du terminal du pipe-line Trans-Alaska. A l'avant-plan, on distingue les nombreux réservoirs qui serviront à accumuler le pétrole en provenance des puits sis à quelques centaines de milles du port de mer de Valdez. Les réservoirs peuvent contenir jusqu'à 510,000 barils de pétrole.

Economie US
Du vent dans les voiles

WASHINGTON (AFP) — Le ralentissement du rythme de l'expansion aux Etats-Unis, pendant le second trimestre, a été plus marqué et les progrès contre l'inflation moins accentués qu'annoncé initialement, a déclaré, jeudi, le département du Commerce.

Selon les statistiques définitives du produit national brut, ce dernier a progressé à un rythme annuel de 4.3 pour cent, en termes réels, alors que les statistiques préliminaires, publiées le mois dernier, indiquaient une progression de 4.4 pour cent.

Le taux d'expansion avait été de 9.2 pour cent pendant les trois premiers mois de l'année.

Le taux d'inflation, sur la base du PNB, a d'autre part été de 5.1 pour cent par an pendant le second trimestre. Ceci représente à la fois une sensible augmentation par rapport aux statistiques préliminaires (4.7 pour cent), et une nette accélération par rapport au premier trimestre (3.2 pour cent).

Selon le département du Commerce, la progression des bénéfices des sociétés s'est elle aussi ralentie pendant le second trimestre.

Les bénéfices après impôt ont atteint un rythme annuel de $81.1 milliards, en augmentation de $1.4 milliard par rapport au trimestre précédent, alors qu'ils s'étaient accrus de $5.6 milliards pendant les trois premiers mois de l'année.

En dépit de ce ralentissement, les bénéfices du second trimestre ont été supérieurs de 32.9 pour cent à ceux de la période correspondante de 1975.

Convention de Lomé
Les A.C.P. bénéficient d'un transfert financier de quelques milliards de $$

N.A.P. — La mise en oeuvre de la Convention de Lomé et plus particulièrement l'application du volet le plus novateur de l'accord, qui prévoit la stabilisation des recettes d'exportation, et connu sous le nom de STABEX, marque incontestablement une nouvelle orientation de l'aide au développement.

Après les décevants débats à la CNUCED et les interminables pourparlers à la Conférence Nord-Sud, le dialogue CEE-ACP prend plus que jamais valeur d'exemple. L'acceptation, par des pays industrialisés, de verser une contrepartie financière plus juste aux producteurs de matières premières, constitue une importante évolution dans les rapports entre pays riches et pays pauvres. C'est en tout cas, un grand pas fait vers un nouvel ordre économique. "Le vrai dialogue commande aussi que celui qui est le plus fort n'impose pas sa loi", a récemment déclaré M. Philippe Yacé (président de l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire), et coprésident (avec M. Georges Spénale, président du Parlement européen), de l'Assemblée consultative CEE-ACP.

Un instrument original

En effet, la Convention de Lomé symbolise et matérialise à la fois un esprit nouveau et constitue un instrument original devant permettre de déboucher sur des relations plus équitables, plus justes, plus humaines, que par le passé.

Ainsi, quatre mois à peine après l'entrée en vigueur de la convention, dix-sept pays ACP vont bénéficier de transferts financiers pour une somme totale de 72 millions d'unités de compte (l'unité de compte = 1,15 dollar), soit environ 20 milliards de Fr CFA, de façon à compenser la baisse de recettes d'exportation qu'ils ont enregistrée en 1975, dans le secteur des produits de base.

Ces transferts doivent compenser les pertes de recettes imputables: 1°- aux aléas de production et ce fut le cas des mauvaises récoltes dues à des maladies (arachide du Niger, café d'Ethiopie), à la sécheresse (bananes de Somalie), ou un cyclone (coprah des îles Fidji), et 2°- à la chute des cours mondiaux résultant d'une diminution de la demande internationale.

Ces transferts financiers représentent une part importante des recettes d'exportation des pays bénéficiaires. C'est ainsi que par rapport aux exportations totales, ils constituent 24% des recettes du Bénin, 13% de celles du Niger, 6,5% en Ethiopie, 5,5% au Burundi, etc...

La Convention de Lomé prend donc un bon départ et en même temps le cercle de famille s'élargit puisque le Conseil des ministres a donné un avis favorable à l'accession, à l'accord de nouveaux pays: le Cap Vert, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Comores, le Surinam et les Seychelles.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours ont été moyens sur un marché modéré, jeudi à la Bourse de Montréal.

A la fermeture, le volume totalisait 375,200 actions transigées, comparativement à 436,400 la veille.

L'indice composé a reculé de 1 à 189.27. Celui des banques a baissé de 2.66 à 247.80 et celui des industrielles de 1.09 à 192.47. L'indice des papeteries a monté de 1.13 à 121.08 et celui des services publics de 0.06 à 145.68.

Jeudi, le mouvement des titres a fonctionné comme suit: 50 en avance contre 66 mercredi, 89 en baisse contre 76, et 41 inchangées comparativement à 47 la veille.

La BCN était en tête des valeurs industrielles, en hausse de 1-8 à $15 pour un volume de 50,292 actions échangées.

Cons. Imperial Minerals a pris la tête des mines, en baisse de 2 1-2 cents à 21 1-2 cents pour un volume de 13,500 titres échangés. Les pétroles étaient à la baisse: Imperial Oil A a reculé de 1-8 à $21 1-4 et Dome Petroleum a cédé 2 1-8 à $39 3-8.

Abitibi Paper Co. a monté de 1-8 à $12 1-2, Bell Canada de 1-4 à $48 1-4 et Cons. Bathurst A de 7-8 à $37. Alcan Aluminium a reculé de 3-8 à $27 3-8, Inco A de 1-4 à $33 7-8 et Canadian Pacific de 1-4 à $18.

Parmi les titres spéculatifs, Dynamic Mines a gagné trois cents et atteint 50 cents.

Toronto

TORONTO (PC) — Les cours ont subi une forte baisse sur un marché léger, jeudi à la Bourse de Toronto.

L'indice des valeurs industrielles a reculé de 1.07 à 187.92, les métaux communs de .32 à 92.10 et les pétroles de l'Ouest de 2.97 à 226.77. L'indice des aurifères a monté de 8.74 pour atteindre 235.34.

Jeudi, le comportement des titres se résume comme suit: 133 en avance comparativement à 191 mercredi, 230 reculs contre 167, et 243 titres inchangés contre 257 la veille.

Au total, 1.62 million d'actions d'une valeur globale de $17.38 millions ont changé de mains, comparativement à 1.86 million à $21.85 millions, mercredi.

Parmi les 10 compartiments des industrielles, les banques, les commerces et les boissons ont subi les plus fortes baisses.

Soixante-cinq contrats ont été transigés sur le marché des options, soit une baisse par rapport à 99, mercredi.

Parmi les industrielles, Massey-Ferguson a reculé de 1 5-8 à $26, Canadian Tire de 1 1-2 à $38 1-2, General Motors de 1 1-4 à $65 3-4, Northern Telecom de 1 à $37 5-8 et Chrysler Corp. de 3-4 à $20 1-2.

New York

NEW YORK (AFP) — Forte baisse des cours, jeudi, à Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu un peu plus de 11 points à l'issue d'une séance cependant peu active. La cote, en baisse dès l'ouverture, s'est affaiblie régulièrement tout au long de la séance.

Les "analystes" expliquent cette brusque chute du marché par la poursuite des prises de bénéfices, commencée mercredi, après que les cours eurent franchi pendant un court moment le seuil psychologique des 1,000 points.

Les investisseurs ont, par ailleurs, réagi aux informations sur le ralentissement du rythme de l'expansion aux Etats-Unis et l'accélération de l'inflation, publiées par le département du Commerce.

Le nombre de baisses l'emporte de très loin en clôture sur celui des hausses: 1,174 contre 296 et 359 inchangées.

Tous les compartiments terminent en baisse. Parmi les plus durement touchés, figurent les pharmaceutiques, où Abbot Laboratoires perd 1 3-4 à 48 5-8 et les ferroviaires, où Burlington Northern perd 1 3-8 à 15 1-8. IBM dans les ordinateurs baisse de 3 7-8 à 275.

Parmi les actions canadiennes cotées à la Bourse de New York, Bell Canada a gagné 1-4 et atteint $47 7-8. Massey-Ferguson a baissé de 1 5-8 à $26 3-8; McIntyre a reculé de 1 à $33; Campbell Red Lake de 5-8 à $17 1-2 et Seagram de 3-8 à $23 1-4.

Monnaies européennes

FRANCFORT (Reuter) — Les tendances spéculatives sur le mark ont maintenu dernièrement à leur cours plancher, les monnaies du serpent monétaire européen.

La Bundesbank a été contrainte d'intervenir dès l'ouverture du marché des changes de Francfort pour juguler la hausse du mark et maintenir le cours des autres monnaies.

Le dollar, qui était à son cours le plus bas à Francfort depuis 13 mois, a encore subi diverses fluctuations après avoir perdu plus d'un pour cent de sa valeur, la veille.

La devise américaine a ouvert à 2.5107 DM, contre 2.5060 DM à la clôture de mardi, mais elle est redescendue peu après à 2.5077 DM.

Le franc français est resté pratiquement inchangé à 0.5042 DM, tandis que la livre sterling a subi une très légère baisse à 4.482 DM.

Cours de l'or

PARIS (AP) — Cours de l'once d'or, jeudi, à la clôture des marchés internationaux, en dollars américains:

Londres — 109.50.
Paris — 114.55.
Francfort — 109.49.
Zurich — 10.375.
Hong Kong — 108.45.

Denrées

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Bleuets: $12.50 à $13.00 le panier de 11 pintes.

Pommes: Close, $4.50; jaunes transparentes, $4.50 à $5.00; Melba, $6.00 à $6.50; Duchesse, $4.00; Lobo, $7.00, la boite de verger.

Légumes

Aubergines: $5.00 à $5.50 le minot.

Betteraves: $1.50 à $1.75 la douz. de paquets, $2.50 à $2.75 les 25 lb, $3.50 à $3.75 les 50 lb.

Blés d'Inde: $0.40 à $0.45 la douz., en sacs de cinq à six douz.

Brocoli: ordinaire, $5.00 à $5.50 pour 12; glacé, $6.00 à $6.50 pour 14.

Carottes: $1.25 à $1.50 la douz. de paquets; $3.75 à $4.00 pour 30 paquets; $2.00 les 25 lb; $3.75 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; mini, $4.75 à $5.00 pour 20 cellos de 12 oz.

Céleri: $4.75 à $5.25 pour 24.

Choux: verts, $2.50 à $2.75 pour 12 ou 16; de Savoie, $5.00 à $5.50 la douz.; rouges, $3.00 la douz.

Choux de Bruxelles: $6.50 pour 12 chopines.

Chicorée-escarole: $2.75 à $3.00 la douz.

Choux-chinois: $5.00 à $5.50 la douz.

Choux-fleurs: $4.25 à $4.50 la douz.

Ciboulette: $2.00 la douz. de paquets.

Concombres: ordinaires de champ, $3.50 à $4.00 pour six douz.; sans pépin, type anglais, $3.75 à $6.00 la douz.; marinés, petits, $12.00, moyens, $10.00, et gros, $8.00 le boisseau.

Courges: Vegetable Marrow, $3.50 pour 12.

Echalotes: $1.15 à $1.25 la douz.

Epinards: $3.50 à $4.00 pour 12 cellos de 10 oz ou le boisseau.

Fèves: jaunes, $6.00 à $6.50; vertes, $6.00 à $6.50 pour 20 lb.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises, tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.1600
Allemagne de l'Ouest (mark)	.3985
Australie (dollar)	1.2500
Autriche (schilling)	.0565
Belgique (franc convertible)	.0258
Bermudes (dollar)	1.0010
Brésil (cruzeiro)	.0922
Bulgarie (lev)	1.0065
Chine (yuan)	.5095
Danemark (couronne)	.1655
Espagne (peseta)	.01485
Etats-Unis (dollar)	.9856
France (franc)	.2015
Grèce (drachme)	.0273
Hongrie (forint)	.0449
Inde (roupie)	.1130
Italie (lire)	.001225
Japon (yen)	.003480
Mexique (peso)	.0820
Norvège (couronne)	.1830
Nlle-Zélande (dollar)	1.0100
Pays-Bas (florin)	.3750
Pologne (zloty)	.0298
Portugal (escudo)	.0330
Roumanie (leu)	.1967
Roy.-Uni (livre sterling)	1.7568
Suède (couronne)	.2280
Suisse (franc)	.4050
Tchécoslovaquie (couronne)	.1850
URSS (rouble)	1.2799
Venezuela (bolivar libre)	.2263

BOURSE DE TORONTO

valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	200	185	185	185		
Abby Glen	6174	$6 3/8	6 1/4	6 1/4		
Aby Gln w	10450	75	72	75	+	3
Abitibi	14389	$12 1/2	12 3/8	12 1/2	+	1/8
Abitbi 10	270	$51 1/2	51 1/2	51 1/2	—	1/2
Acklands	z50	$12 1/4	12 1/4	12 1/4		
Acklnd 2p	400	$12 1/8	12 1/8	12 1/8		
Acme Gas	5000	8	8	8		
Afton Min	300	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	—	1/4
Agnico E	2950	335	330	330	—	10
Agra Ind A	700	$7	7	7	+	1/8
Ahed M	100	140	140	140	—	10
Akaitcho	1000	45	45	45	—	5
Albany	2200	32	32	32		
Alt Energy	5535	$10	9 7/8	10	—	1/8
Alta Gas A	23478	$14 3/8	14	14	—	1/2
Alta G E p	1700	$20 1/2	20	20 1/2	—	3/4
Alta G F	100	$25 1/8	25 1/8	25 1/8	—	1/8
Alcan	26516	$27 3/4	27 1/2	27 1/2	—	1/8
Algo Cent	200	$11 1/4	11	11 1/4	+	1/4
Algoma St	2621	$25 1/4	25	25	—	1/4
AShelp	500	$25 3/8	25 1/8	25 1/8	+	1/8
Alliance B	100	420	420	420		
Alminex	6700	3S6 7/8	6 5/8	6 3/4	—	1/8
Am Bonza	16700	495	470	485	+	15
Am Larder	1000	15	15	15		
Am Leduc	5000	8	8	8	+	1
Andres W	200	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	—	1/4
Ang CT 265	z25	$26 1/4	26 1/4	26 1/4		
Argus B pr	z37	$27 3/4	27 3/4	27 3/4		
Asamera	4150	$9	8 7/8	9		
Asbestos	2200	$33	32 3/4	32 7/8	+	1/8
Ashland C	500	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1/4
Asoc Porc	1009	48	48	48	—	2
Atco A	3490	$12 7/8	12 3/4	12 3/4	—	1/8
Atl C Cop	z446	38	38	38		
BC Sugar A	925	$23 3/8	23 1/8	23 1/8	—	1/8
BP Can	230	$8 7/8	8 7/8	8g7		
Bad Boy	3600	260	250	250	—	10
Banister C	900	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	—	1/8
Bank BC	150	$20	20	20		
Bank Mtl	5944	$15 7/8	15 3/4	31) 3/4		
Bank N S	777) 3$	Bankeno		300	165	
Bell Canad	9809	$48 1/4	47 7/8	48 1/4	+	1/4
Bell A pr	1142	$48 1/4	48 1/4	48 1/4	+	1/4
Bell B pr	z52	$48 3/4	48	48		
Bell C pr	200	$25 1/2	25 1/2	25 1/2		
Bell D pr	2300	$50 1/2	50	50		
Bell 2.28	750	$26 1/2	26 3/8	26 1/2	+	1/4
Bell Can W	20800	425	415	420		
Beth Cop A	16550	$14 1/4	14 1/4	14 1/4		
Big Nama	1000	10	10	10		
Black P A	100	385	385	385	—	15
Block Bros	2900	435	435	435		
Border C	4000	200	190	195	—	5
Bovis Cor	z450	83	83	83		
Bow Valy	3300	$26 1/4	26	26	—	3/8
Bralor Res	1000	320	320	320		
Brameda	1040	105	105	105		
Brascan A	1547	$10 3/8	10 1/2	10 3/8	+	1/8
Brenda M	580	$8 1/2	8 1/4	8 1/4	—	1/8
Brdg Tnk p	z50	$40 3/4	40 3/4	40 3/4		
Bridger	11400	$6 3/8	6 1/2	6 1/2	—	3/8
Bright A	200	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+	1/8
Brinco	330	440	440	440	—	5
BCFP	300	$22 1/4	22 1/4	22 1/4	+	1/4
BCFP pr	300	$33	33	33		
BC Phone	500	$13	13	13		
BCPh 4¾ p	210	$49	49	49	+	1
BCPh 4.84	1450	$13	12 3/4	12 3/4	—	1/4
BCPh 5.15	z10	$52	52	52		
BCPh 6 pr	z20	$62	62	62		
BCP 10.16 p	z130	$26 1/4	25 7/8	26 1/4		
Bruck A	200	$5	5	5	+10	
Brunswk	6425	$6	5 3/4	5 7/8	+	1/4
Budd Auto	1500	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	—	1/4
Budd A w	200	205	205	205	—	5
Bulora Cor	5500	13 1/2	13	13	—	1
Burns Fds	309	$11	10 3/4	11		
C						
CAE A	400	$10 1/4	10 1/8	10 1/8		
CFCN	100	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	+	1/4
Cad Frv	520	$10 5/8	10 5/8	10 5/8	+	1/8
Cal Pow A	3410	$29 5/8	29 1/4	29 5/8	+	1/8
Cal P 4 p	z10	$42 3/4	42 3/4	42 3/4		
Cal P 5 p	100	$53	53	53		
Cal P 7 1/2 p	z10	$79 1/2	79 1/2	79 1/2		
Cal P 9.75	140	$102	101 3/4	102		
Cam Mine	4000	34	34	34		
Camflo	3600	$6 1/8	5 3/4	5 7/8	—	1/4
C Chib A	500	400	400	400		
Camp RL	2265	18	17 3/4	17 7/8	—	3/8
Campau 7p	900	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	+	1/8
Can Cem A	z55	$9 7/8	9 1/2	9 7/8		
CCe Cp	z5	$13 5/8	13 5/8	13 5/8		
CDC pr B	725	$99 1/4	99	99 1/4	+	1/4
Can Malt A	100	$18 3/8	18 3/8	18 3/8	+	1/8
C Nor West	5301	$9 1/4	9 1/8	9 1/8		
C Pakrs C	150	$20 3/8	20 3/8	20 3/8	+	3/8
Can Perm	442	$16 1/2	16 1/2	16 1/2		
CS Pete	1100	286	283	283	—	3
Can Trust A	2800	$20 3/8	20	20 1/4		
C Trust 7 1/4	900	$19 1/4	18 3/4	18 3/4	—	3/4
C Tung	1900	465	450	450	—	10
C Cable w	960	190	190	190	+	5
Cdn Cel	1200	$6 3/4	6 5/8	6 5/8	—	1/4
CC Man A	100	$23	23	23	—	3/8
C Curtis	z50	51	51	51		
C Ex Gas	2200	430	420	420	—	10
C Found pr	100	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	+	1/8
CGE	102	$25	25	25	—	1/2
C Hidrogas	500	101	101	101	—	2
C Homestd	11400	$6 1/8	6	6	—	1/8
C Hydro	1300	$8 1/4	8 3/8	8 1/8	—	1/4
Cl Bk Com	3313	$26 3/8	26	26	—	1/2
CIL	1000	$22	22	22		
CLI Pete	500	16	16	16		2
C Malart	23000	30	27	28	—	1 1/2
C Manoir A	3000	490	485	485	—	10
C Marconi	901	470	460	460	—	25
C Merrill	1120	$10 1/4	10 3/8	10 1/8	—	1/8
C Ocdental	520	$16 1/4	16 3/4	16 1/4	—	1/8
CP Inve	8270	$21	20 3/4	20 3/4		
CP Inve pr	2150	$42	41 3/4	41 3/4	+	1/4
CP Ltd	32585	$18 1/8	17 7/8	17 7/8	—	1/4
CPL A p	200	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	+	1/8
CPL 4 p	400	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
C Reserve	3100	400	390	390	—	15
Cdn Salt A	200	$17	16 3/4	17		
Cdn Sup O	z15	$43 7/8	43 7/8	43 7/8		
Cdn Tire	925	$39 7/8	38 1/2	38 1/2	—	1 1/2
Cdn Tire A	1489	$45 1/2	45 1/4	45 1/4	—	1/8
C Utilties	600	$12 1/8	12	12 3/8	+	1/8
CU 10 1/4	z170	$26 3/8	26 1/8	26 3/8		
C Util w	1400	360	350	360		
CWN G 4 pr	z87	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		
Candel Oil	z25	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
Canron	1300	$22 1/4	22 1/8	22 1/8	—	1/4
Cara	1000	$5 5/8	5 5/8	5 5/8		
Carl OK	3997	330	330	330	+	5
Carl A p	230	$21 3/4	21 3/4	21 3/4		
Carma A	200	$9 7/8	9 7/8	9 7/8		
Cassiar	1249	$6 1/4	6 1/8	6 1/8	—	1/8
Celanese	1325	425	420	420	—	5
Celan 175 p	200	$17	17	17	—	1/4
Ctl Fund A	500	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	—	1/4
Centurion	100	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
TSE A8		vsvryrczczba0g00				
Chib Kay	12500	14 1/2	13	13	—	1/2
Chieftan D	9650	$10 1/8	9 7/8	9 7/8	—	1/8
Chrysler	4250	$21	20 1/8	20 1/2	—	3/4
City Sav T	z13	$15	15	15		
Coch Will	z300	22	22	22		
Cockfield	100	440	440	440	—	5
Coldstm	1000	42	41	41	+	1
Coles Book	20300	$8 7/8	8 1/2	8 1/2	—	1/4
Comb Met	3125	15	14	15		
Cominco	5200	$41 3/4	41 1/2	41 5/8	—	1/8
Cominco A	1604	$26 1/2	26 1/4	26 1/4		
C Holiday I	61650	360	330	355		+25
CHIns A p	350	$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+	1/4
Computel	400	$9	8	8		1
Conduit A	z25	290	290	290		
Coniagas	500	60	60	60	—	5
Con Chm A	1000	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+	3/8
Con Bath A	9040	$37	36 1/8	37	+	7/8
Con Bath p	z25	$16	16	16		
C Bath 68 w	875	$16 3/4	16 1/4	16 3/4	+	3/4
Con Bldg	210	263	256	256	—	4
Con Fardy	2900	375	365	365		5
C Durham	2000	72	72	72	+	2
C Marben	500	78	78	78		
C Morisn	11400	160	155	160	+	5
Cons Pipe	2000	365	360	365	+	5
Cons Prof	3692	19 1/2	18	18	—	2 1/2
C Rambler	5000	155	155	155		
C Rexspar	5001	103	100	103	+	3
Con Textle	1700	205	196	196	+	1
Con Distrb	2300	350	345	350	—	5
Cons Gas	6410	$12 7/8	12 3/8	12 3/4	+	1/8
Con Gas D	170	$21 1/8	21 1/8	21 1/8	—	1/8
Control F	200	300	300	300	+10	
Corby vt	515	$17 3/4	17 3/4	17 3/4	+	1/4
Corby B	z15	$17	17	17		
Cornat Ind	475	420	415	415	+	5
Coseka R	2350	380	380	380	—	5
Courvan	9000	7 1/2	7	7	—	1
Craigmt	1060	$6 1/4	6 1/8	6 1/4		
Crain R L	200	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		
Crestbrk	2350	470	455	455	—	25
Cstland	2000	4	4	4		
Crwn Life	410	$48	48	48		
C Zelrba A	150	$18	18	18		
Crush Intl	2800	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
Cuvier M	3500	90	90	90		
Cygnus A	205	$5	5	5		
Cygnus B	z15	$5	5	5		
Cyprus	2550	$11 3/4	11 1/2	11 1/2		
D à G						
DRG Ltd A	1000	$5 1/8	5	5	—	1/8
Dale-R pr	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	+	1/8
Daon Dev	6575	$7	6 5/8	7	+	1/4
Decca R	10750	$8	7 3/4	8		
D Eldona	5000	48 1/2	48 1/2	48 1/2	+	1
Delhi Pac	13000	21	21	21	+	1/2
Denison	6757	$62 1/4	62	62	—	1/2
Dicknsn	7700	305	290	295	—	10
Discovry	z481	46	46	46		
Dist Tr A	200	435	435	435	+	5
Doman I	5100	460	430	430	—	30
Dome	7155	$38	37	37 1/2	+	3 1/2
Dome Pete	8624	$41	39 1/4	39 3/8	—	2 1/8
D Bridge	1040	$39 3/8	39 1/4	39 1/4	—	1/4
D Explor	z200	11 1/2	11 1/2	11 1/2		
Dofasco A	1800	$27 1/4	27	27 1/4	+	1/8
Domglas	z10	$13 5/8	13 5/8	13 5/8		
D Textle A	100	$9	9	9	—	1/8
Domtar	15793	$22 1/2	22 3/8	22 1/2	+	1/4
Dunde Pal	4166	30	29	29	—	1
Du Pont	100	$143/8	14 3/8	14 5/8	+	1/8
Dustbane	z36	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
Dylex L A	369	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	—	1/8
E-L Fin	300	$7	6 7/8	7	+	1/8
E-L Fin w	1300	105	100	100	—	5
East Mal	2037	125	124	125		
East Sul A	1800	160	155	160		
Electro A	300	425	425	425		
Elks Stors	200	$9	9	9		
Emco	400	$7	7	7	+	1/8
Emco w	500	235	235	235		+10
Falcon C	12040	$8 1/4	8 1/4	8 1/4		
Falcon F	275	$43 3/4	43 1/4	43 3/4	+	1/4
Frm Mer p	100	$10 3/4	10 3/4	10 3/4		
Fed Ind A	309	$5 1/4	5 1/8	5 1/4		
Fed Pion	500	$26 1/2	26 1/4	26 1/4		
Fields S	1200	$10 1/4	10	10	—	1/4
Finning T	1200	$13 3/8	13 1/2	13 1/2	—	3/8
F City F wt	100	480	480	480	—	20
Foodcrp Lt	200	320	320	320		
F Sea A pr	100	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+	1/8
Françana	900	$6 3/8	6 1/2	6 1/2	—	1/4
Fraser A	100	$22	22	22	—	1
GSW Cl A	2200	$6 3/4	6 1/2	6 1/2	—	3/4
Gaz Metr	400	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
G Distrb A	2000	$8 3/4	8 3/4	8 3/4		
GMC	1107	$65 3/4	65 3/4	65 3/4	—	1 1/4
Genstar L	1566	$21 3/8	21 1/2	21 5/8	—	1/4
Gnt Masct	900	124	121	121	—	3
Giant Yk	100	425	425	425	—	10
Gibraltar	1600	$7 1/8	7 1/4	7 3/8		
Goldund M	3300	25	25	25		
Goldray	2000	45	45	45		
Goodyear	z100	$13	13	13		
Granduc	700	136	135	135	—	1
GL Paper	2000	$31	31	31	+	1/4
GN Fin	200	125	125	125		
GNGas A p	200	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	—	1/4
Gt West S	500	340	340	340		
G West wt	500	116	116	116	—	4
Greyhnd	137	$18 1/4	18 1/4	18 1/4		
Guar Trst	200	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	—	1/8
Gulf Can	2273	$28	27 7/8	27 7/8	—	1/4
Gulfstrem	17000	90	86	88		3
H à L						
Hambro C	9050	325	310	325		+25
H Group A	200	420	420	420		
Hardee	2000	96	95	95	—	1
Hard Crp A	2700	$5 1/8	5	5	—	1/4
Harlequin	4663	$8 1/4	8 1/2	8 1/4	+	1/4
Hawker S	1100	$6	6	6	—	1/8
Hayes D A	350	$6	6	6		
Holinger A	z10	$37 7/8	37 7/8	37 7/8		
Home A	12480	$27 1/2	27 1/4	27 1/4		
Horne Pit	110	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
Hud Bay A	765	$18 1/2	18 1/2	18 1/2		
H Bay Co	12300	$17 1/4	17 1/8	17 1/8	—	1/8
H B Oil Gas	775	$38 1/2	38 1/4	38 1/4	—	1/4
H B Oil G pr	100	$38 1/2	38 1/2	38 1/2	+	1/2
Husky Oil	365	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	+	1/8
Husky B pr	z25	$32	32	32		
Hydra Ex	3540	22	21	21	+	1/2
IAC	1480	$17	16 3/4	166	—	1/4
ITL Ind	1000	90	90	90		
IU Intl	6155	$11 3/4	11 1/2	11 1/2	—	1/8
IWC Com	5900	215	206	207	—	4
Imasco A	2001	$23	23	23		
Imp Oil A	21156	$21 1/2	21 1/4	21 3/8	—	1/8
INCO A	10612	$34	33 3/4	33 7/8	—	1/8
INCO B	300	$34	34	34		
Indal	100	$14 1/4	14 1/4	14 1/4		
Indusmin	200	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	—	1/8
Ind Adhes	800	$15	14 7/8	15	+	1/2
Inland Gas	1165	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+	1/8
Inland G p	z50	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		
In G 10p	100	$25 3/8	25 3/8	25 3/8		
Inter-City	15927	$5 7/8	5 3/4	5 3/4	—	1/8
Inter C B w	12200	320	310	310	—	5
Int Div	1000	150	150	150		
IBM	154	$275	274	275	—	1
Int Mogul	1100	281	280	280		
Interpool	z60	$13 3/8	13 3/8	13 3/8		
Int Pipe A	11450	$15	14 7/8	14 7/8		
Int Pipe w	7100	23	20 1/2	20 1/2	—	1/2
Ipsco	100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2		
Inv Grp A	900	$7	6 3/4	6 3/4	—	1/8
Inv Grp 5 p	1050	$14	14	14		
Iron Bay T	500	$5	495	495	+	5
Irwin T A	340	245	245	245		
Island Tel	100	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	—	1/2
ISO	400	110	110	110	+	1
Ivaco A	200	$9	9	9	+	1/8
Jannock	350	$7	6 7/8	6 7/8	—	1/8
Jannock A	z40	$11 1/2	11 1/8	11 1/2		
Jannock B	z25	$11 1/2	11 1/2	11 1/2		
Jannock D	925	$7	7	7		
Kaiser Re	1125	$15 1/2	15 1/8	15 3/8		
Kaiser wt	900	$12 3/8	12 1/8	12 1/8		
Kaps Tran	2800	109	105	105	—	4
Keen Ind	100	190	190	190		
Keeprite B	100	$9	9	9		
Kelly D A	z50	465	465	465		
Kerr A A	1280	$13 1/4	13	13	—	1/8
K Anacon	z100	22	22	22		
TSE A8		vsvryru.v1d00				
Koffler A	600	460	450	460		+10
Koffler A p	100	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	+	1/8
Labatt A	848	$15 1/4	15 1/4	15 1/4		
Labatt A p	z50	$15	15	15		
Lab Min	200	$36	36	36		
Lacana	220	335	335	335		
Laidlaw A	450	$6 1/4	6 3/8	6 3/8	—	1/8
Laidlaw B p	500	$5 3/4	5 3/4	5 3/4		
LOnt Cem	250	395	395	395	—	10
Lakehead	26000	32	30	32	+	2
Laurasia	5000	36	35	35	—	3
Lau Fin	110	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
Lau Fn 140	z10	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
Lau F 2.00	z5	$21	21	21		
Leigh Inst	4900	195	190	190	—	5
Liberian	z22	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
LL Lac	1600	145	145	145		
Livingsto	100	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	—	1/8
Lob Co A	200	400	400	400		
Lob Co B	250	395	395	395		
Lob Co pr	100	$22 3/4	22 3/4	22 3/4		
Lob Ltd Ap	200	$14	14	14		
Lochiel	4900	130	130	130	+	2
Lost River	400	200	195	195	—	5
M à O						
MEPC w	900	12	12	12	—	3
MICC A	200	$25 1/4	25 1/4	25 1/4	+	1/4
MLW Wor	z14	$10 5/8	10 5/8	10 5/8		
Maclarn B	z50	$34 1/4	34 1/4	34 1/4		
MH Cable	100	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	—	1/4
Mclan H A	3000	$7 7/8	7 7/8	7 7/8	+	1/8
MB Ltd	12424	$20 3/8	20 1/8	20 1/8		
Madeline	2500	294	290	290	—	5
Magnason	1200	195	190	195	—	7
Magnetcs	2000	61	60	60	—	2
Majstc Wil	1200	210	210	210	+	5
Man Bar	1500	73	73	73	—	2
M L f Mills	450	$30 1/2	29 3/4	29 3/4	—	1/2
Maplex M	300	315	315	315	—	10
Marcana	4000	13	13	13	—	1 1/2
Maritime	1651	$18 1/4	18 1/8	18 1/4		
Mar T 940	11000	$10 1/4	10 1/8	10 1/4		
Markboro	200	$12 3/8	12 3/8	12 3/8	—	1/2
Martin	2000	9	9	9		
Mass Fer	23645	$27 1/2	26	26	—	1 5/8
Mas F A	900	$26 1/4	26	26	—	1/2
Mas F B	600	$25 1/2	25 1/4	25 1/4	—	1/4
Matgmi A	1600	$18	17 7/8	18		
Mc Adam	z100	34	34	34		
McGraw H	300	420	420	420		+10
Mc Intyre	260	$33 1/4	33 1/4	33 1/4		
Melcor	300	435	435	435		+10
Mercantil	9170	$18	17 3/4	18	+	3/8
Merland E	5000	280	276	276	—	3
Meta Uran	3000	8	8	8		+1 1/2
Met Stor A	350	$14 1/8	14 1/8	14 1/8	—	7/8
Met Trust	z22	$19 1/8	19 1/8	19 1/8		
Midcon	1000	80	80	80	—	10
Minrl Res	1050	170	170	170		
Molson A	1691	$16 7/8	16 3/4	16 3/4		
Moneco A	2700	$8 1/2	8 3/8	8 3/8	—	1/4
Moore	3575	$40 3/4	40 1/2	40 1/2	—	1/4
Mt Wright	7695	19	19	19		
Multi-Mi	17000	28	26	27	—	1
Multi Acc	2900	425	420	425	+	5
Murphy	1100	$5 3/4	5 3/4	5 1/4		
N B Cook	1500	90	90	90		
NBU Mine	2500	220	220	220		
NSI Mark	3800	60	60	60		
NaChrs I	1800	$5 1/8	5	5 1/8	+	1/8
Nat Drug	z16	485	485	485		
Nat Drug p	203	$6 5/8	6 5/8	6 5/8	+	1/4
Nat Pete	1500	24	24	24	—	1 1/2
Nat Sea A	100	$13 3/4	13 3/4	13 3/4	+	1/4
Neonex	700	161	161	161	+	1
New Ath	7000	3 1/2	3	3	—	1
NB Tel	17577	$16 3/4	16 3/8	16 3/8	—	3/8
N Goldvue	5000	4	4	4		
N Senator	4000	9	9	9		
N York Oil	1000	39	39	39	—	1
Nfld LP A	900	$12	11 7/8	11 7/8	—	1/8
Nfld Tel A	500	$15	15	15	—	1/4
Noble M	1000	39 1/2	39	39	—	1
Noranda A	2377	$37 7/8	37 5/8	37 3/4	—	1/8
Norcen	5608	$12 3/4	12 5/8	12 5/8	—	1/4
Norcen B	100	$22 1/4	22 1/4	22 1/4	—	1/2
Norcn 150	300	$21 7/8	21 7/8	21 7/8	—	1/8
Norcen w	z25	155	155	155		
Normick P	100	280	280	280	—	10
NC Oils	36010	$9 1/8	8 1/4	8 3/4	+	1/8
Nor Tel	601	$38	37 5/8	37 5/8	—	1
N Tecm B w	2400	$17 1/2	17 1/4	17 1/4	—	1/2
Northgat	1600	410	405	405		
Nowsco W	100	$17 7/8	17 7/8	17 7/8	—	1/8
Nu-Wst A	1225	$11 1/4	11	11	—	1/4
Nufort Res	666	16	16	16	—	1
Numac	1200	$10	10	10		
OSF Ind	100	325	325	325	—	5
Oakwood P	5200	157	152	155		
Obrien	16200	99	97	99	+	2
Ocelot Ind	3915	$16 3/4	15 5/8	15 5/8	—	1 1/4
Okanagan	1000	$6	6	6		
Ontario Tr	1500	$11 1/8	10 3/4	10 3/4	+	1/2
Orchan A	1100	335	330	330	—	5
Orlando	200	$11	11	11	+	1/4
Oshawa A	1847	405	400	400	—	5
Oshawa w	1647	14	14	14		
Osisko	9500	20	20	20	+	2
Oxford A	1000	$11 1/2	11 1/8	11 1/2	+	1/4
P à S						
Pac Coper	6900	125	120	125		+10
Pac Pete	16157	$28 3/8	27 5/8	28	+	1/4
Page Pet	1260	210	205	210		
Pamour A	5800	255	243	245	—	10
Pan Centr	z55	76	76	76		
Pancana I	z400	86	86	86		
PanCan P	6995	$25 3/4	25 5/8	25 3/4	+	1/8
Patino N V	z83	$13 7/8	13 7/8	13 7/8		
Pe Ben O	1000	340	320	320	—	25
P Dept S	400	305	305	305	+	5
P Jewl A	700	$5	5	5		
Petrofina	325	$18	18	18		
Peyto Oils	4150	$5 1/8	5	5 1/8		
Photo Eng	100	$22	22

Fonction publique

Prime au bilinguisme: négociations rompues

OTTAWA (PC) — Les négociations sont rompues entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique sur la question de la prime au bilinguisme et aucune autre rencontre n'est prévue entre les parties d'ici le 1er septembre prochain, date d'échéance fixée par l'alliance pour la conclusion d'une entente.

Dans son édition du jeudi, le quotidien Le Droit révèle que le vice-président de l'alliance et responsable du dossier du bilinguisme, M. Paul Gascon, a indiqué, au cours d'une entrevue, que ses troupes n'attendaient que le signal de départ pour mettre à exécution leur menace de ne plus dispenser les services du gouvernement dans les deux langues.

Le 15 juillet dernier, l'alliance avait somme le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, de tout mettre en oeuvre pour trouver une solution à ce problème, faute de quoi les quelque 12,000 fonctionnaires de la région de Montréal occupant des postes identifiés comme bilingues refuseraient désormais d'employer l'anglais.

M. Gascon a accusé le Conseil du Trésor d'être directement responsable de l'impasse actuelle, qu'il a attribuée à l'" attitude irréaliste" de l'employeur qui voudrait que le montant de la prime au bilinguisme soit fonction de la fréquence d'utilisation de la langue seconde par chaque catégorie de fonctionnaires.

L'alliance, pour sa part, réclame le versement d'une prime de $2,000 à tout employé du gouvernement fédéral occupant un poste bilingue, indépendamment de l'usage effectif qui est fait de la langue seconde.

"Nous sommes toutefois prêts, a précisé M. Gascon, à reconnaître qu'il y a deux catégories, soit ceux qui en font un usage quotidien et ceux qui en font un usage occasionnel. Cette formule serait simple et juste tout en ayant l'avantage d'être comprise par tout le monde."

Le rapport Bibeau

Dans un rapport rendu public mardi, un groupe d'études présidé par le professeur Gilles Bibeau, de l'Université de Montréal, concluait que près de 90 pour cent des fonctionnaires anglophones qui ont suivi des cours de langue seconde n'utilisaient que rarement leurs connaissances en français une fois de retour au travail. Cette proportion était pratiquement inverse chez les francophones, où 66 pour cent des diplômés en langue anglaise disent employer fréquemment l'anglais dans leur travail.

M. Gascon, pour sa part, craint qu'en adoptant le critère de la fréquence d'utilisation de la langue seconde pour établir le montant de la prime, le gouvernement ne s'engage dans une querelle interminable sur la question des niveaux de compétence et de l'identification des postes bilingues.

"S'il y a trop de postes bilingues ou si les fonctionnaires ne sont pas assez bilingues, de poursuivre M. Gascon, c'est la responsabilité du gouvernement et non la nôtre."

Dans un communiqué publié mercredi, le président de l'alliance, M. Andy Stewart, déclarait d'ailleurs avoir toujours soutenu qu'au moins 10,000 postes avaient inutilement été désignés comme bilingues. M. Stewart accusait ensuite le Conseil du Trésor d'avoir retarder la publication du rapport Bibeau par "stratégie politique" afin de renforcer sa position face à l'alliance.

Dans l'entrevue qu'il a accordée au Droit, M. Gascon prédit que la reprise du boycottage de l'anglais par les fonctionnaires francophones occupant des postes bilingues pourrait dégénérer en une crise pire que celle du bilinguisme dans les communications aériennes.

Interrogé sur la possibilité d'une entente avant la fin de la période d'ultimatum, M. Gascon s'est dit confiant à la condition que le Conseil du Trésor se montre plus souple et accepte de négocier également la question de la rétroactivité.

Statistiques

Selon des statistiques inédites obtenues hier par La Presse Canadienne, quelque 90 pour cent des quelque 66,000 postes identifiés comme bilingues sont concentrés dans la région de la capitale fédérale et au Québec. Cela ne laisse plus que 6,000 postes bilingues répartis inégalement à travers le reste du pays.

Ainsi, dans la seule région de Montréal, 12,229 des quelque 32,000 fonctionnaires fédéraux occupent des postes bilingues, soit 41 pour cent des effectifs. Cette proportion fléchit à 39 pour cent dans les régions du Québec comprenant une forte minorité anglophone et à 23 pour cent dans le reste de la province.

Dans la région de la capitale fédérale, 43,799 des quelque 98,000 postes sont classés comme bilingues, soit 45 pour cent du total. Ailleurs au pays, c'est dans le nord-est de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qu'on rencontre les plus fortes concentrations de postes bilingues, soit respectivement 27 et 26 pour cent de l'ensemble des fonctionnaires de ces régions.

Dans le reste de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ces proportions tombent respectivement à 2 et 12 pour cent. Dans aucune autre région du pays, la proportion de postes bilingues ne dépasse 3 pour cent.

Les chiffres absolus sont les suivants: en Nouvelle-Ecosse, 546 postes bilingues sur 18,426; au Manitoba, 345 sur 14,581; en Alberta 303 sur 20,285; en Colombie Britannique, 230 sur 29,776; à l'Ile-du-Prince-Edouard, 38 sur 1,646; et en Saskatchewan, 105 sur 9,217.

Il est donc évident que toute décision du gouvernement touchant la prime au bilinguisme touchera tout d'abord les fonctionnaires du Québec et de la région immédiate de Hull-Ottawa.

LES ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 625** — LE KIMONO

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2		5		9
es	mis	année	membre	catégorie
et	nie	baser	unique	japonaise
le	son	effet	7	mouvement
on	vue	émise	aisance	tradition
ti	4	femme	chinois	10
3	côte	issue	facteur	apparition
air	élan	6	liberté	génération
cou	être	avouer	onéreux	millénaire
élu	fini	conçue	origine	population
ère	perd	époque	tunique	précurseur
été	seul	estime	8	11
ici	unir	kimono	richesse	fonctionnel
			vêtement	

La réponse du problème précédent: boisson

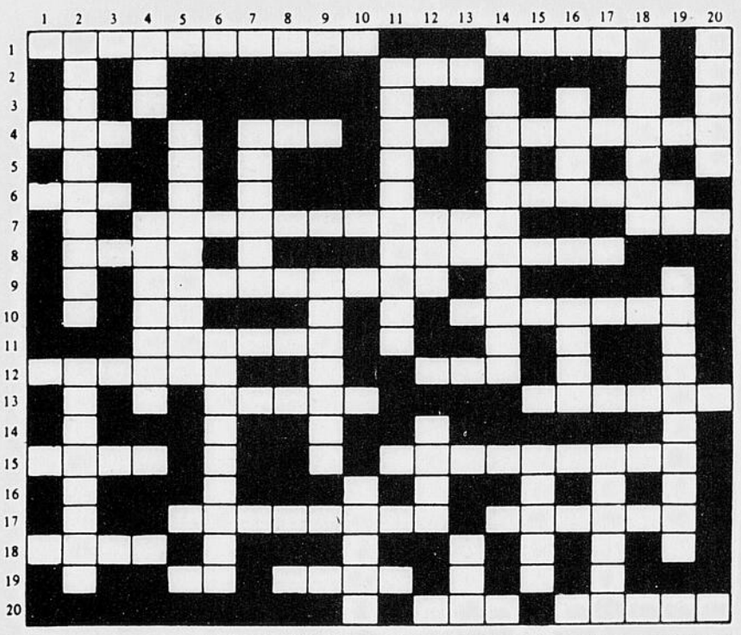

MOT MYSTÈRE

SOLUTION DU NO. PRECEDENT: RONDEAU

(NO:-20-= JACASSE)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	A	N	V	I	N	O	T	I	O	N	I	T	A	C
2	A	V	E	N	I	R	L	I	A	T	E	B	E	N	E
3	V	V	E	P	P	A	R	G	R	E	G	R	E	B	G
4	A	J	A	A	C	R	E	O	L	E	H	I	V	E	R
5	R	R	R	R	A	E	N	M	E	T	N	I	A	S	A
6	D	E	A	D	E	G	A	F	A	O	Z	I	N	C	V
7	N	S	V	O	C	N	I	C	L	T	O	R	E	Z	E
8	O	I	A	N	E	A	D	E	O	E	A	A	M	I	R
9	S	A	G	L	A	R	R	R	N	M	U	N	I	M	S
10	I	B	E	V	I	F	F	O	O	O	P	V	E	P	T
11	O	O	I	O	R	U	S	E	I	D	G	A	E	A	I
12	P	O	P	A	T	T	E	X	A	S	N	E	S	I	U
13	N	S	U	U	N	E	I	L	U	J	E	O	R	R	N
14	E	D	R	L	O	U	P	O	U	L	E	A	C	O	I
15	E	D	N	O	R	A	I	S	O	N	O	T	U	O	M

7 LETTRES	LE MOT CLEF	AUTRE NOM DE LA PIE
A	Créole	H — Oregon
Anémie	D	Hiver — P
Aronde	Diane	I — Pardon
Avare	E	Impair — Poêle
Avenir	Ebène	J — Poison
Avion	Espoir	Julien — Poule
B	F	L — R
Baiser	Fleuve	Loup — Raison
Banvin	Frange	M — Ravage
Bavard	Fraude	Matane — S
Berger	Frelon	Minuit — Sainte
Bétail	Futur	Mouton — T
C	G	N — Texas
Catin	Grappe	Notion — Z
Compas	Graver	O — Zéro
Condor		Oiseau — Zinc

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
les ANNONCES CLASSEES
tél.: 545-4895

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

SOURIS MIQUETTE

HENRY

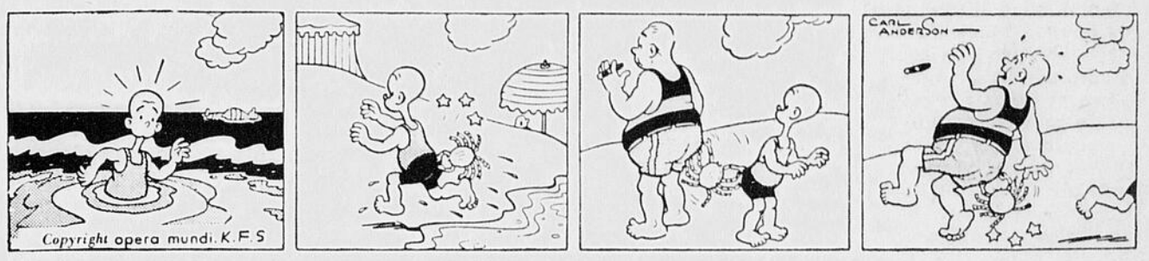

M. ABERNATY

DONALD

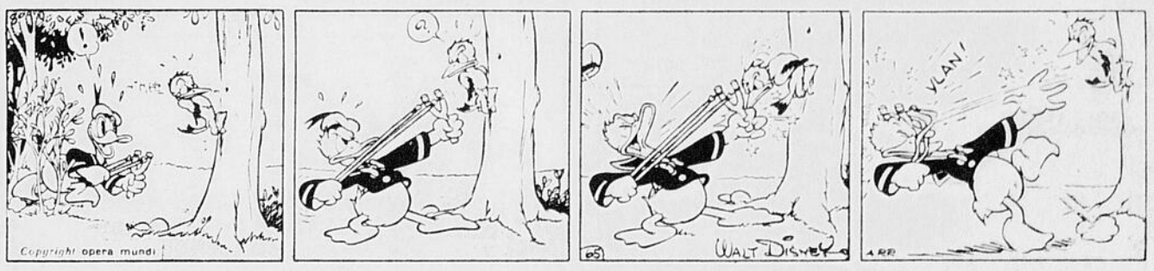

LA FAMILLE FLOP

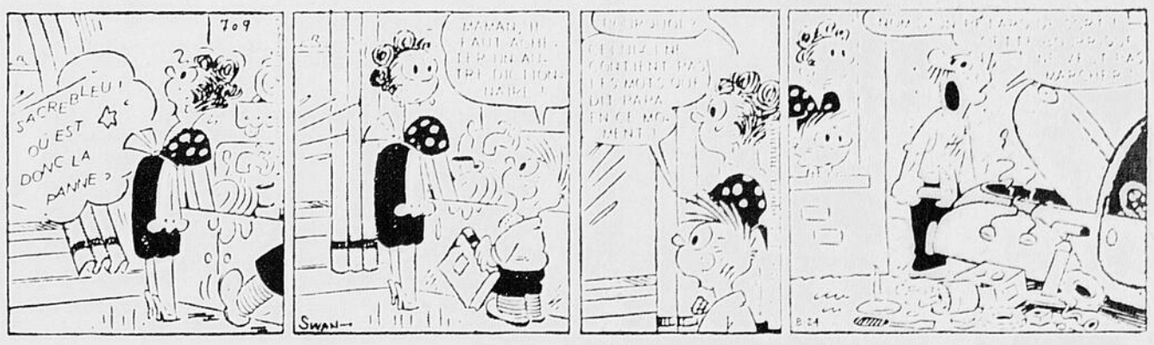

BLONDINETTE

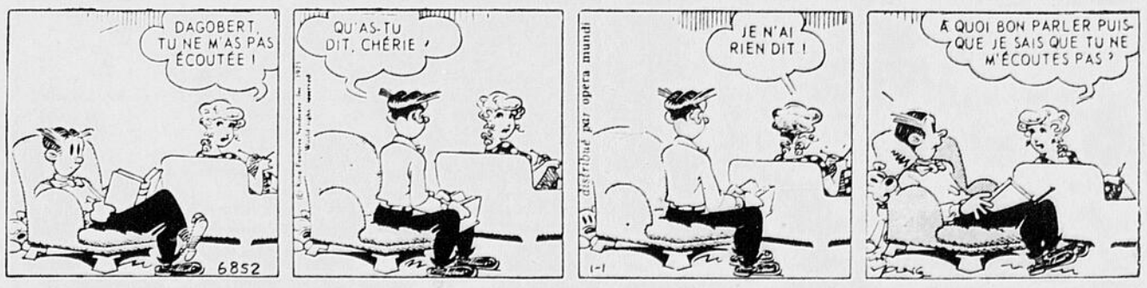

SCAMP

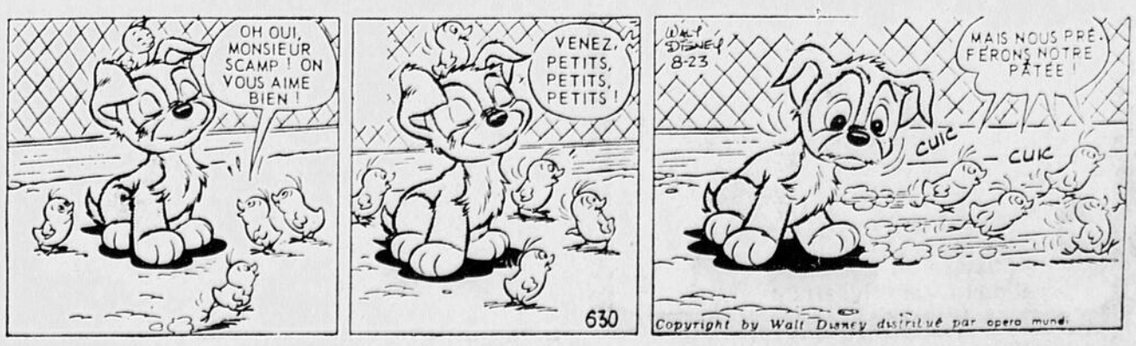

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE** SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

METEOR, 1965, 8 cylindres, bonne condition. Tél.: 547-9007.
F-7235

PONTIAC GRAND PRIX, 1976, bleue, équipée, bas millage, balance de garantie GM. Tél.: 549-9677, après 6 heures.
F-7232

AUTO MAZDA 1600, propre, 36,000 milles. $800.00. Tél.: 543-5706.
F-7254

VOLKSWAGEN COCCINELLE, 1975, avec pneus d'hiver, chaufferette à gaz, couleur rouge, à vendre au prix de cotation. Tél.: 673-7338.
F-7259

STATION-WAGON, Chevy Impala, 1974, 15,000 milles, P.B., P.S., stéréo Ziebart, jamais employée en hiver. Condition excellente. Faut voir! Tel.: 548-7796.
F-7242

OLDSMOBILE Cutlass Suprême Brougham, 1976, 2 portes, 2,500 milles, tout équipée. Du lundi au vendredi, de 9 à 5 heures, tél. à: 549-6776.
F-7239

CAMIONS A VENDRE

JEEP, 1975, Renegade, V-8, tout équipée, 8,000 milles, téléphonez sur les heures de bureau de 9 à 5 heures, tél.: 549-6776.
F-7241

CAMPING

ROULOTTE A VENDRE, de 18' de long, avec auvent et cuisinette. Prix à discuter. Appeler à: 543-2270, après 6 heures, le soir.
F-7256

ROULOTTE, Unik, 1973, 23½ pieds, auvent, avec ou sans accessoires. Tél.: 549-5532.
F-7159

TENTE-ROULOTTE, Roulex, toit rigide, 6 places, comprenant: toilette, chauffage, réservoir à eau, frigidaire, cuisinière, lavabo, $1,700.00. Tél.: 542-2465.
F-7243

BATEAUX A VENDRE

VOILIER, 16 pieds, "Pétrel", fibre de verre sur contre-plaqué marin, équipé pour croisières, 3 voiles, moteur 6 c.v., Evinrude, 1975, remorque de 1,100 livres. Tél.: 549-3428.
F-7157

8 VOILIERS de marque Sabots, et 3 Flying-Junior, encore en très bonne condition, prix raisonnable et à discuter. Tél.: 668-8954.
F-7161

CHALETS A VENDRE

CHALET, situé rang St-Paul, à Chicoutimi, 4 pièces, terrain: 100 x 300. Tél.: 678-2211.
F-7268

COMMERCES A VENDRE

PARTICULIER, BATISSE COMMERCIALE, 30' x 40', terrain: 100' x 100', chauffage électrique, entrée électricité 200 ampères, prix exceptionnel, comprenant: partie d'outillage, établis de métal, plieuse 8', etc... Tél.: 543-3613.
F-7169

DIVERS A VENDRE

DES VITRES pour châssis Pearson, une porte extérieure, un téléviseur noir et blanc, 20 pouces et moustiquaire. Tél.: 547-2281.
F-7261

PORTES ET CHASSIS, à vendre; aussi: un poêle et réfrigérateur. En parfait état. Prix à discuter. Tél.: 543-2977.
F-7237

MOTEURS ELECTRIQUES, 110-220-550 volts et réducteurs de vitesse, appareils professionnels de gymnase, bon marché, souffleurs à ripe, meule de 12" sur pied, complète avec moteur et pompe, (aubaine), accessoires pour ligne d'air, industriels ou autres, ex.: huilier et filtreur pour tuyaux, poulies assorties et roulettes, toutes grandeurs, mortaiseuse de qualité, industrielle, pompes assorties, eau et huile. Tél.: 543-1728.
F-6619

TENTE Laurentienne, 8' x 10', à vendre, 2 ans d'usure, valeur: $189.00 pour $110.00. Terrain à vendre sur le bord de la rivière Chicoutimi. Approximativement 9,000 pieds carrés. Prix à discuter. Tél.: 549-7346.
F-7263

ARMOIRE DE CUISINE, en cèdre, à vendre. Tél.: 548-6612.
F-7180

MOTO, Yamaha, 1976, 400 c.c., ayant 200 milles, à l'état neuf; aussi: un chien Danois, âgé de 10 mois. Tél.: 343-2045.
F-7234

ROBE DE MARIEE, grandeur 5 ans, automne/hiver. Tél.: 543-8960, entre 5 h. 30 et 7 h. 30.
F-6644

ORGUE ET STEREO-CABINET à vendre. Aussi: lit en cuivre. Tél.: 549-7308.
F-7218

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés et neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-7062

MATERIEL POUR LE MACRAME, corde de jute, anneaux de métal et de bois, poignées de sacs à main, etc... Artisan du Meuble, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-6597

MOBILIER DE CUISINE, mobilier de salon, mobilier de chambre à coucher, commode. Tél.: 549-7308.
F-7216

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenilles, etc... Communiquez au no de téléphone: (418) 899-6840.
F-7063

POELE ET REFRIGERATEUR, laveuse-essoreuse, sécheuse automatique, lave-vaisselle portatif. Tél.: 549-7308.
F-7217

TRAILER: 4 x 8, fer 3/8 d'épais et éridelles, $250.00. Télévision noir et blanc, 20", 1 an d'usage, $100.00. Tél.: 543-8653.
F-7258

POELE ET REFRIGERATEUR, ainsi que set de chambre usagé, à vendre, très bon prix. Tels: 543-3017 le jour et 549-0469 le soir.
F-7173

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE, bungalow, 45' x 26.5', Ste-Thérèse, Arvida, en briques, 3 chambres, cuisine plus dinette, sous-sol fini, foyer, entrée avec carport, terrain de 8,800 pi. car. Tél.: 548-3641.
F-6650

BUNGALOW: 26' x 38', 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer avec patio. Pour rendez-vous, tél.: 549-4322, de 4 à 7 heures, Trépin Inc., courtier.
F-7065

MAISON, semi-détachée, en briques, 4 chambres à coucher, située au 1025, Ricken (quartier Riverbend), prix: $21,500.00. Tél.: 662-3058.
F-7160

BUNGALOW: en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport. District Rivière-du-Moulin. Pour rendez-vous, communiquez avec Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322, de 4 à 7 heures.
F-7064

PROPRIETE A VENDRE, directement du propriétaire, 475, de Tilly, (coin de Cénacle), Chicoutimi, située au centre du triangle: université, cegep, hôpital, terrain: 100' x 100', paysagé et arbres fruitiers, maison: 38.2' x 38.2', (6 chambres à coucher), mur: briques et terra-cota. Pour rendez-vous, signalez: 549-0193.
F-6587

MOTOS A VENDRE

HONDA, 1975, 400 c.c., sport, pneus TT100, amortisseurs Mulhollands, 12,000 milles d'autoroute, comme neuve, bleue, silencieux partie noire. Tél.: 549-1263.
F-7168

SUZUKI, 1976, de trail, 90 c.c., à l'état neuf. Tél.: 545-0363.
F-7167

YAMAHA, ENDURO, 125 c.c., 1976, 1,150 milles. Tél.: 549-1749.
F-7166

TERRAINS A VENDRE

NOUVEAU DOMAINE dans Rivière-du-Moulin, grandeurs: 6,000 pi. car. à 50,000 pi. car. par terrain, choix dans le boisé, prix: $1,250.00 à $2,250.00. Conditions: $25.00 par mois et plus aucun comptant. Pour rendez-vous, de 4 h. 30 à 7 h. 30, Trépin Inc., courtier, tel.: 549-4322.
F-7066

GRAND TERRAIN aux villas, rang St-Martin, bord du Saguenay, 25,000 pieds, service d'eau ouvert à l'année. Pour informations, tél.: 549-4322, de 4 h. 30 à 7 h. 30 p.m., Trépin Inc., courtier.
F-7095

TROIS GRANDS TERRAINS en campagne, de 15,000 pieds chacun, chemin de la mine de St-Honoré, avec service d'eau, prix: $1,995.00. Informations: 549-4322, de 4 h. 30 à 7 h. 30, Trépin Inc., courtier.
F-7229

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: neufs, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis. Pour rendez-vous de 4 à 7 heures, tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-7067

APPARTEMENT: 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, 1er étage, stationnement, libre en septembre, vaste terrain. Tél.: 549-1399.
F-6646

APPARTEMENTS: 1½ pièce, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, un libre immédiatement, l'autre le 1er septembre, situés 45, Levasseur ouest, Alma, près des écoles. Tél.: 662-2576.
F-7177

APPARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, situés près de l'université, de l'hôpital, du cegep, 2½ pièces, $160.00 par mois et 1½ pièce, $130.00. Aussi: 3 pièces, arrière de Place du Royaume, $220.00 par mois. Tél.: 545-9129.
F-6601

LOCAUX A LOUER

3 LOCAUX COMMERCIAUX, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Pour informations, tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-6600

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, rue Bégin, Chicoutimi, libre immédiatement, $175.00, chauffé, éclairé. Tels: 543-9668 ou 543-6644.
F-7233

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, avec tapis, libre le 1er septembre, situé rue Racine, Arvida. Tél.: 548-4024.
F-6651

LOGEMENT MODERNE: 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse et sécheuse, tapis mur à mur, stationnement pour auto, près des centres d'achats, libre le 1er septembre. Tél.: 549-5719.
F-7171

LOGEMENT: 5 pièces, tapis mur à mur, chauffé, éclairé, libre le 1er septembre. Tél.: 549-5438.
F-6648

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, non meublé, situé au 770B, boul. St-Paul, prix: $105.00 par mois. Tels: 549-0469 le soir, et 543-3017 le jour.
F-7172

VILLE DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHICOUTIMI

AUX PROPRIETAIRES inscrits, le 16 août 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble imposable situé dans les limites territoriales de la ville de Chicoutimi.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 août 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 36 intitulé "Règlement ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection dans les rues Roy et du Cran et à contracter un emprunt à long terme de $159,000.00 devant servir à défrayer ces dépenses", et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessous visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 août 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 36 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des cités et villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 30 et 31 août 1976, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 36 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents, et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 31 août 1976, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 201, rue Racine est, à Chicoutimi, à 19.15 heures.

DONNE à Chicoutimi, ce 17ième jour d'août 1976.

MARCEL DEMERS, greffier-adjoint,
ville de Chicoutimi.

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES
APPELEZ
545-4895

LACOMBE INC — ECOLE DE CONDUITE
547-6627 - 548-5385
PERMIS 80105 - 80148

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave, Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

COMPTABILITE
— Tenue de livres
— Bilans et états financiers
— Impôt
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

TERRASSEMENT
Sable, terre jaune et noire, remplissage, concassé, entrée asphaltée.
ESTIME GRATUIT SUR DEMANDE
Tél.: 543-4147

Tél.: 543-6330
ROSAIRE TREMBLAY
TECHNICIEN
Réparations: laveuses - sécheuses - réfrigérateurs - poêles de toutes marques
123, rue Beauvoir, Chicoutimi-Nord, P.Q.

REPARATIONS GENERALES d'équipements de soudure
SERVICE RAPIDE
Y. D. EXTINCTEUR ENR.
322, Ave Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776

VINCENT LAPOINTE
45, RUE LAPOINTE, LATERRIERE
VENTE ET LIVRAISON DE TOURBES
AUSSI PIQUETS DE CEDRE, RONDS ET CARRES POUR CLOTURES
INFORMATIONS: DU LUNDI AU SAMEDI
TEL.: 678-2505

VILLE DE CHICOUTIMI

OFFRE D'EMPLOI
76-45

POSTE:
Directeur du service de l'aménagement du territoire. (Urbanisme).

FONCTIONS:
Administrer le service précité et conseiller la gérance et le conseil municipal en matière d'urbanisme et tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire et aux programmes qui s'y rattachent.
Son travail est autonome pour ce qui est du domaine scientifique mais relève de la gérance pour ce qui a rapport à l'administration.

QUALIFICATIONS:
Etre membre de la Corporation des Urbanistes du Québec et préférablement détenir une maîtrise en urbanisme ou toute autre formation jugée équivalente.
Avoir acquis au moins cinq ans d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

SALAIRE:
Selon expérience et classification.

EXIGENCES:
Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 3 septembre 1976, 4.00 hres p.m. à:

DENIS MERCIER,
Service du Personnel,
201, Racine est,
Chicoutimi.
G7H 5B8.

Le 16 août 1976.

REPRESENTANTS DEMANDES

Une compagnie internationale demande des représentants pour la région Saguenay-Lac-St-Jean. Agés de 18 à 55 ans. De bonnes références requises, pour vente et collection. Revenu: possibilité de $12,000 à $25,000 par année.

S'ADRESSER A:
DONALD BOIVIN
TEL.: 549-4576

Travail Québec

BAIE JAMES

TRAVAILLEURS DEMANDÉS

Mécanicien de machinerie lourde.
Mécanicien de forreuse.
Opérateur de forreuse à air sur chenilles "Air Track" au moins 1 an d'expérience.
Opérateur de chargeuse "Loader" 2 ans mise sur pierre.
Opérateur de tracteur.
Mécanicien de chantier.
Machiniste.
Grutier.
Opérateur de pelle hydraulique, "Backhoe" 1V 1¼V, 2 ans d'expérience.
Opérateur de "depperstick", au moins 5 ans d'expérience.
Opérateur de concasseur.
Conducteur de camion semi-remorque au moins 1 an d'expérience. TR RTO 13.
Electricien.
Opérateur de pelle hydraulique, "Drott".
Plombier.
Foreur et mécanicien automobile.

Permis de travail et certificat provincial, de qualification professionnel exigé pour le métier assujetti aux règlements de qualification professionnel.

Inscrivez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre du Québec, le plut tôt possible.

Pendant la semaine du 30 août, les recruteurs auront des entrevues avec les candidats intéressés aux lieux et dates suivantes:

Lundi, le 30 août:
Centre de main-d'oeuvre du Québec, à **Roberval,**
31, rue Roberval.
Tél.: 275-3742.

Mardi le 31 août:
Centre de main-d'oeuvre du Québec, à **Dolbeau,**
1230, boul. Walberg, suite 11.
Tél.: 276-1773.

Mercredi le 1er septembre:
Centre de main-d'oeuvre du Québec, à **Alma,**
445, rue Sacré-Coeur.
Tél.: 668-7901.

Jeudi le 2 septembre:
Centre de main-d'oeuvre du Québec, à **Jonquière,**
50, boul. Harvey.
Tél.: 542-4536.

Vendredi le 3 septembre:
Centre de main-d'oeuvre du Québec, à **Chicoutimi,**
360, Racine est.
Tél.: 543-3334.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
UN AVENIR SUR, PROSPERE...

L'expansion de nos opérations à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

MECANICIENS INDUSTRIELS (MILLWRIGHT)
Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulins: convoyeurs, concasseurs, alignement de moteurs, etc...

MECANICIENS D'ENTRETIEN
Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

ELECTRICIENS D'ENTRETIEN
Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuits AC et DC, dépannage (trouble-shooting), lecture de plans, etc...

MECANICIENS DE MACHINES FIXES
Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

MECANICIENS DE MOTEURS DIESEL
Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs d'équipement lourd Diesel, Caterpillar, Cummins, etc...

OPERATEURS DE PELLES ELECTRIQUES
Doivent avoir une expérience de 3 à 5 années sur des pelles de 5 verges et plus.

OPERATEURS DE FOREUSES ROTATIVES (Air Track)
Expérimentés dans la construction de routes, carrières ou mines à ciel ouvert.

OPERATEUR DE NIVELEUSES
2 à 3 ans d'expérience nécessaire.

MACHINISTES
Ayant 3 ans d'expérience ou gradués du CEGEP en fabrication mécanique.

PEINTRE
Ayant quelques années d'expérience comme peintre industriel ou en bâtiment.
Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience. Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre $18,000 et $19,500 pour la semaine de 40 heures.
Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de $150 par mois pour personnes mariées et $135 par mois pour personnes célibataires.
En plus, ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tels que: jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fonds de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la compagnie.
Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.
Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

à Jonquière, 177, rue St-Dominique. Lundi, le 23 août 1976 — et à — Chicoutimi 214 est, rue Racine. Mardi, le 24 août 1976.

entre 9h.00 a.m. et 4h.00 p.m.

CENTRE PSYCHIATRIQUE DE ROBERVAL

ROBERVAL, QUE.

Centre hospitalier psychiatrique de 362 lits

RECHERCHE

DEUX (2) COORDONATEURS(TRICES) DES ACTIVITES DE SOIR, NUIT, FIN DE SEMAINE OU JOURS FERIES

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:

Sous l'autorité immédiate du directeur des soins infirmiers, le titulaire de ce poste coordonne et contrôle les activités de l'établissement, le soir ou la nuit ou la fin de semaine ou les jours fériés dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— droit de pratique de l'O.I.I.Q.;
— diplôme d'études collégiales (D.E.C.), formation professionnelle en techniques infirmières, plus une année de spécialisation dans la même discipline ou en techniques administratives ou l'équivalent;
— expérience de travail d'au moins deux (2) ans;
— expérience de gestion d'au moins un (1) an comme infirmier(ère) chef ou dans un domaine connexe;
— capacité de travailler en équipe et de maintenir de bonnes relations humaines.

TRAITEMENT:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un "curriculum vitae" complet (photo récente, certificats de naissance et de santé et attestations d'études) au plus tard le 26 août 1976 au:

Directeur du personnel,
Centre Psychiatrique de Roberval,
483, ave. Bouchard,
Roberval, Qué.,
G8H 1K2
Tél.: (418) 275-1360, ext.: 162.

VILLE DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE CHICOUTIMI

AUX PROPRIETAIRES inscrits, le 16 août 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble imposable situé dans les limites territoriales de la ville de Chicoutimi.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 août 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 36 intitulé "Règlement ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection dans les rues Roy et du Cran et à contracter un emprunt à long terme de $159,000.00 devant servir à défrayer ces dépenses", et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessous visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 16 août 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 36 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des cités et villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 30 et 31 août 1976, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 36 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents, et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 31 août 1976, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 201, rue Racine est, à Chicoutimi, à 19.15 heures.

DONNE à Chicoutimi, ce 17ième jour d'août 1976.

MARCEL DEMERS, greffier-adjoint,
ville de Chicoutimi.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5½ pièces, situé en face de l'école Dominique-Racine, libre le 1er septembre, très propre. Tél.: 545-4738.
F-7260

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021 le jour, 547-0321 le soir.
F-6595

LOGEMENT: 3½ pièces, moderne, non meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, stationnement, libre immédiatement, $140.00 par mois, dans Arvida. Tél.: 548-2416.
F-6611

LOGEMENT: 4½ pièces, tapis, stationnement, endroit tranquille, prix raisonnable, libre le 1er septembre. Tél.: 549-7056, après 5 heures.
F-7226

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé style colonial, près du cegep et de l'hôpital, Chicoutimi. Tél.: 547-5462.
F-7179

LOGEMENT: 5½ pièces, libre dans deux semaines. $190.00 par mois. Chauffé. Tél.: 549-8371.
F-7257

MAISONS A LOUER

MAISON: 5½ pièces, avec foyer, grand terrain avec remise, près des centres d'achats. Tél.: 549-4456.
F-7170

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

COURS DE MUSIQUE par correspondance de Cougny Enr., C.P. 426, Station Nord, Montréal 129, théorie, solfège, instruments. Nouveau procédé rapide et simple. $16.00 par mois. Nombreuses références. Demandez documentation.
F-7164

DEMANDES

POELE ET REFRIGERATEUR, usagés. Tél.: 549-7308.
F-7219

NOUS SOMMES ACHETEURS de camions et autos usagés ainsi que de toutes sortes de métaux, payons le meilleur prix, n'hésitez pas à communiquez avec nous, 779, boul. Centenaire, Jonquière. Tél.: 542-6938.
F-7123

UNE DAME qui garderait un bébé de 3 mois, à la maison, de 8 à 4 heures, en arrière de Place du Royaume, à Chicoutimi. Tél.: 549-5149.
F-7265

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

JEUNES HOMMES DEMANDES: ambitieux, propre et honnête, possédant automobile et demeurant dans le secteur de La Baie, faire de la vente directe d'accessoires électriques. Possibilité de $15,000 à $20,000.00 par année. Entrainement fourni, salaire et commission. Tél.: 544-5817.
F-7267

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES) Régine-Familex, c'est facile, agréable et très payant. Ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay, et 662-4117 ou 276-2054 pour le Lac-St-Jean.
F-6598

HOMMES OU FEMMES demandés ou jeune couple avec automobile, temps plein ou partiel, travail intéressant, pour une compagnie la plus grosse du genre au monde. Si intéressés, tél.: 549-9246.
F-7163

OFFRE DE SERVICES

CHARPENTIER-MENUISIER offre ses services pour tous genres de réparation. Expérience, carte de compétence. Tél.: 549-4239.
F-7236

JEUNE HOMME possédant discomobile, offre ses services pour noces, soirées de groupe ou autres. Si intéressé, tél.: 543-8936, demandez Michel.
F-7238

UNE DAME offre ses services pour garder un enfant à son domicile. 1341, Père-Honorat. Tél.: 549-8096.
F-7255

SECRETARIAT A DOMICILE: tous genres de secrétariat à domicile: thèses, travaux de cours, etc... Pour informations, tél.: 544-5220.
F-7266

PERSONNEL DEMANDE

REPRESENTANT DEMANDE: faut posséder auto, demeurer à Jonquière, avoir 21 ans ou plus, salaire garanti durant les 3 mois d'entrainement. Pour informations, tél.: 547-0754.
F-7178

AIDE FAMILIALE DEMANDEE pour garder un bébé de 7 mois, de 8 à 5 heures, du lundi au vendredi, à Chicoutimi, tél.: 549-8182, après 5 heures.
F-7240

PERSONNE DEMANDEE pour garder 2 garçons, de 9 et 5 ans, à St-Hubert, nourrie et logée, chambre seule, personne sérieuse et expérience, dimanche et lundi: congés. Tél.: 548-5413.
F-7174

HOROSCOPE

Le parallèle Soleil-Uranus vous incitera à rechercher une plus grande représentativité, vous ne vous contenterez plus de rôles de deuxième plan et vous chercherez à mettre en valeur vos points de vue et projets. Votre autorité grandira, mais vous devrez prendre garde aux jalousies. Chance avec 6 et 12.

ANNIVERSAIRES: Vous êtes dans une excellente période pour accroître votre prestige, prendre plus d'autorité et assumer des responsabilités plus élevées.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront actifs, passionnés, entiers. Ils n'auront pas le sens de leurs limites et seront souvent téméraires.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Les perspectives professionnelles actuelles devraient vous inspirer de nouveaux projets qui vous permettraient une meilleure situation. **Affection:** Risques de déception. **Santé:** Prolongez vos heures de sommeil.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Vous aurez l'occasion d'avoir une discussion intéressante, vous verrez s'élever des obstacles au moment de l'exécution de vos projets. **Affection:** Joie en famille. **Santé:** Entretenez votre forme.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Vous êtes tenté de vous lancer dans des entreprises qui sont un défi au bons sens, réfléchissez avant de vous décider. **Affection:** Fréquentez de nouveaux milieux. **Santé:** Surveillez votre vue.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession: Votre entourage ne sera guère coopératif et vous ne pouvez compter que sur vous-même pour les projets que vous voulez mettre en chantier. **Affection:** Ménagez-vous des moments d'intimité. **Santé:** Bonne.

LION (23 juil. - 22 août) Profession: Le moment est bien choisi pour solliciter un entretien avec un supérieur, vous pouvez poser des jalons en vue d'une promotion. **Affection:** Conservez votre liberté d'action. **Santé:** Bonne vitalité.

VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession: Des circonstances heureuses ou de bonnes nouvelles vous aideront à résoudre vos problèmes et à réaliser vos projets. **Affection:** Montrez-vous plus conciliant et plus simple. **Santé:** Evitez l'alcool.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Profession: Vous avez une magnifique occasion d'atteindre votre but en fournissant un minimum d'efforts, profitez-en. **Affection:** Ne vous tourmentez pas au sujet de votre famille. **Santé:** Limitez vos efforts physiques.

SCORPION (23 oct. - 21 nov) Profession: Soyez très ferme avec les personnes qui cherchent à vous faire changer de position au nom de leurs intérêts personnels. **Affection:** Vous serez indécis et changeant. **Santé:** Surveillez votre ligne.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Profession: Si vous vous exprimez trop librement, il faut vous attendre à rencontrer des oppositions voire des inimitiés puissantes. **Affection:** Cherchez les bases d'une meilleure entente. **Santé:** Bonne.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Profession: Ne prenez pas trop au sérieux les bruits de changement qui courent dans votre équipe de travail, attendez des informations plus sûres. **Affection:** Gardez votre calme. **Santé:** Mangez des crudités.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Profession: Un projet risque d'être contrarié par des impératifs collectifs qui devront passer avant vos intérêts personnels. **Affection:** Redoutez les discussions génératrices de conflits. **Santé:** Bonne.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) Profession: Un ami vous aiguillera vers la piste d'une bonne occasion que vous pourrez exploiter très prochainement. **Affection:** Vous connaîtrez des joies tranquilles que vous ne saurez peut-être pas apprécier. **Santé:** Bonne.

PATRONS

Endossez un jumpsuit

Patron imprimé: 9002.
Grandeurs juniors: 10 - 16.
Par: Marian Martin.

Portez un jumpsuit à la ville et à la campagne.

Confectionnez-le dans de la ratine extensible pour la plage, utilisez aussi du denim ou du seersucker.

Rapide à confectionner, soit la version longue ou la courte.

Grandeurs juniors: 10 - 12 - 14 - 16.

La grandeur 12 (buste 32) requiert 2 verges de tissu 60" de largeur.

$1.00 pour chaque patron comptant, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour couvrir les frais de mailage 1ère classe et pour manipulation. Imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur ainsi que votre nom et votre adresse.

Envoyez à Marian Martin, Département des patrons, Le Quotidien, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ont., M1P 4P7.

Savez-vous comment obtenir un patron gratuitement? Commandez dès maintenant votre nouveau catalogue de patrons automne-hiver et découpez le coupon à l'intérieur vous donnant droit à un patron gratuit à votre choix. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre couture et tricot $1.25
Livre artisanat rapide $1.00
Livre modes rapide $1.00
Livre couture rapide $1.00

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro .....

Nom .....

Adresse .....

MOTS CROISES

problème: no 622

HORIZONTALEMENT

1- Etat d'abandon et de solitude morale complète.
2- Conformité dans le mode de cristallisation. -- Partie d'une église.
3- Sorte de lit de repos. -- Lumen. -- Sud-ouest.
4- Arbre de Malaisie. -- Camp d'officiers.
5- Sabre droit de cavalerie. -- Amas de neige.
6- Qui concernent une demande.
7- Alcaloïde de la fève de Calabar. -- Consonnes doubles.
8- Osmium. -- Ronger.
9- Venus au monde. -- Possessif. -- Bellefille.
10- Le plus long fleuve de France. -- Personne qui abuse de son autorité.
11- Personne qui voyage pour son agrément. -- Ancienne ville d'Arménie.
12- Charges des ânes.-- A bout de forces.

VERTICALEMENT

1- Dilatation forcée d'un canal rétréci. -- Possessif.
2- En les. -- Pascal.-- Conformément à.
3- Qui a une teinte rose sale. -- Etable à porcs.
4- Tumeur du canal médullaire des os. -- Colère.
5- Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent. -- Nom allemand de Cheb. -- Thymus de veau.
6- Inhibiteurs de la mono - amino - oxydase. -- Odeurs.
7- Ici.-- Qui a une odeur forte et répugnante. -- Ferrure.
8- Régions humides en Afrique du Nord.-- Danse américaine d'origine nègre.
9- Toucher avec la main.
10- Pronom indéfini.-- Pic des Pyrénées.-- Résidu pâteux de la distillation de la houille.
11- Venus au monde. -- Anciens combattants.
12- Commune de Belgique.-- Sans inégalités.

problème: no 623

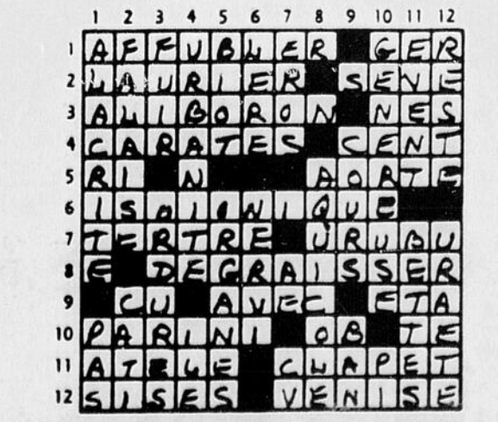

Mort de deux officiers

Américains et Nord-Coréens se rejettent la responsabilité

SCENE DE L'ASSAUT FATAL — Ceci est l'une des photographies publiées par le commandement des Nations unies, à Panmunjom, montrant les soldats nord-coréens qui attaquent les troupes des Nations unies. Ceci a coûté la vie à deux officiers américains. La flèche indique les soldats nord-coréens transportant ce que le commandement des Nations unies a identifié comme étant une hache. (Téléphoto PC)

PANMUMJOM (Reuter) — La mort mercredi de deux officiers américains dans la zone démilitarisée séparant les deux Corées a été évoquée par la Commission mixte d'armistice qui s'est réunie, jeudi à Panmumjom.

Deux protestations distinctes y ont été examinées, Nord-Coréens et Américains se rejetant la responsabilité de l'incident au cours duquel les deux officiers ont été mortellement blessés par des gardes-frontières nord-coréens.

Le général Richard Stilwell a adressé au président nord-coréen Kim il-Sung une note déclarant que cet incident était "un acte flagrant et caractérisé de belligérance" de la part de l'armée de Corée du Nord. "Jamais, durant les 23 ans qui se sont écoulés depuis que le cessez-le-feu a été officiellement signé, ne s'est produit le meurtre brutal de deux membres des forces de sécurité, ajoute la note. Cet incident ne met pas seulement en péril la fonction de cette commission, mais il viole la neutralité du secteur mixte de sécurité."

Selon la version américaine, les deux officiers, accompagnés de soldats américains et sud-coréens, escortaient cinq ouvriers venus enlever des arbres qui gênaient les observations entre deux points de contrôle du commandement de l'ONU. Au bout d'un certain temps, les gardes-frontières nord-coréens ont demandé que le travail cesse et, devant le refus des Américains, ont sauvagement attaqué le groupe.

Désaccord complet

Cette version est en complet désaccord avec celle de Pyong Yang qui déclare que les gardes nord-coréens ont parlementé "patiemment pendant plus d'une demi-heure", expliquant que les arbres ne pouvaient être coupés sans l'accord des autorités.

"Mais les voyous impérialistes américains, comptant sur leur supériorité numérique, ont foncé collectivement, brandissant des haches et des matraques, sur notre personnel de sécurité et ont commis l'outrage de le frapper. Cet acte de provocation a contraint notre personnel à prendre des mesures de légitime défense, déclare la note de protestation nord-coréenne. Une mêlée générale s'est alors produite entre les deux camps, faisant des blessés de part et d'autre."

L'agence de presse nord-coréenne a annoncé qu'à la suite de cette affaire, le commandement suprême des forces armées a ordonné la mise en état d'alerte des unités régulières et des milices ouvrières et paysannes.

A Séoul, un porte-parole de l'armée américaine a annoncé de son côté que tous les militaires US en Corée du Sud ont reçu l'ordre de rejoindre leur unité. Des barrages routiers, gardés par des soldats en armes, ont été installés sur la route menant à la capitale sud-coréenne.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Embargo pétrolier contre la France

COLOMBO (AP) — La conférence de Colombo a adopté, jeudi, une résolution demandant un embargo pétrolier contre la France et Israël, pour sanctionner la vente d'armes par ces pays à l'Afrique du Sud. La résolution demande aussi que le Conseil de sécurité de l'ONU impose un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

La résolution adoptée par les pays non alignés déclare notamment: "La conférence demande à tous ses membres, séparément et collectivement, d'imposer des sanctions comme l'embargo pétrolier, contre la France et Israël, pour avoir continué à violer les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies contre la fourniture d'armes au régime sud-africain qui pratique l'apartheid."

La demande de sanctions contre ces deux pays a été adoptée, précise la résolution, parce que la conférence est "particulièrement préoccupée par la collaboration nucléaire et militaire de certains gouvernements avec le régime d'apatheid".

"Elle condamne le récent marché conclu par le gouvernement français visant à fournir des réacteurs nucléaires à l'Afrique du Sud. Elle dénonce également toute espèce d'accord tendant à fournir de l'équipement militaire à ce régime et, dans ce domaine, elle met particulièrement l'accent sur le récent accord conclu par la France pour vendre des sous-marins et par Isaël pour vendre des vedette équipées de missiles à l'Afrique du Sud."

BRIDGE

TEMPS ET ESPACE

Le temps et l'espace sont deux facteurs dont l'influence peut être déterminante sur les résultats d'une main. Si le temps est indispensable à toute réalisation, pour conserver leur efficacité les cartes importantes ont souvent besoin d'espace.

La main suivante nous démontre toute l'influence que peut avoir un simple tempo.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

Pi- D-7-6
Co- R
Ca- R-9-8-7-5
Tr- V-10-6-2

Pi- 8-4
Co- V-9-7-5
Ca- D-10-2
Tr- 9-7-5-4

O N E S

Pi- R-V-9-3
Co- D-10-6-4-2
Ca- V-6
Tr- A-8

Pi- A-10-5-2
Co- A-8-3
Ca- A-4-3
Tr- R-D-3

Sud	Ouest	Nord	Est
1- S-A	passe	2- S-A (1)	passe
3- S-A	passe	passe	passe

(1) Si un singleton est peu favorable à un contrat en sans-atout, le singleton chez Nord est une belle carte d'honneur et une manche à l'une des suites mineures apparaît comme bien lointaine.

Entame:- cinq de coeur.

Le déclarant est-il en droit d'espérer le succès?

Si en tout premier lieu il convient d'espérer un partage favorable des carreaux, il s'agit principalement d'une lutte contre le temps alors que l'affranchissement des coeurs de la part des adversaires constitue une sérieuse menace.

Après le roi de coeur le Mort change au deux de trèfle, et alors que le déclarant fait la levée de son roi, il a ainsi gagné un précieux tempo. Sur le changement au trois de carreau Est en joue le dix afin de s'assurer d'une levée à cette suite qui immédiatement lui est cédée. Sur le retour du sept de coeur pendant que le Mort a abandonné le six de pique Est gagne de sa dame. Un troisième coeur force cette fois le jeu de l'as et le Mort a asséché sa dame de pique. Le déclarant encaisse l'as de carreau et il a la satisfaction de voir les deux adversaires fournir. Un troisième carreau est joué vers le roi et Est abandonne un pique ce qui donne le tableau suivant:-

Pi- D
Co- -----
Ca- 9-8
Tr- V-10-6

Pi- 8-4
Co- V
Ca- -----
Tr- 9-7-5

O N E S

Pi- R-V-9
Co- 10-6
Ca- -----
Tr- A

Pi- A-10-5-2
Co- -----
Ca- -----
Tr- D-3

Sur le neuf de carreau Est et le déclarant abandonnent un pique. Le dernier carreau oblige cette fois Est à se réduire à un seul coeur. Comme le Mort revient avec le six de trèfle forcément Est doit prendre de son as et le déclarant dispose de la dame de trèfle. Ainsi alors que les adversaires ne peuvent passer qu'un seul coeur les dernières levées seront gagnées par l'as de pique et le valet de trèfle, ce qui complétera le contrat.

Vous avez sans doute observé que c'est à la deuxième levée que s'est réellement joué le sort du contrat. Si Est refuse d'accorder un tempo au déclarant en prenant immédiatement de l'as de trèfle et en poursuivant immédiatement l'affranchissement des coeurs, ainsi le déclarant pourra tout au plus totaliser huit levées.

Après le gain d'un tempo, c'est en privant les adversaires de l'espace requis que de nouveau le déclarant a obtenu le meilleur en obligeant Est à sacrifier l'une de ses gagnantes.

Noël Duchesne

Poursuite des tirs au Liban

BEYROUTH (AP) — Malgré une entente à l'amiable intervenue entre les chrétiens et la coalition que forment la gauche libanaise et les Palestiniens, des tirs d'artillerie ont continué de faire de nombreuses victimes innocentes au Liban.

D'après un employé de l'Associated Press, le quartier chrétien d'Achrafiyeh, dans l'est de Beyrouth, a été soumis à des tirs intensifs durant la nuit. Des centaines de personnes ont passé la nuit dans des abris. Des obus sont aussi tombés, apparemment au hasard, sur les quartiers musulmans, dans l'ouest de la capitale.

D'après les hopitaux, plus de 110 personnes auraient été tuées au cours de la nuit.

Le "gentelmen's agreement" avait été négocié par le général Mohammed Hassan Ghonem, commandant égyptien des "casques verts" arabes, qui par ailleurs, poursuit ses efforts en vue de mettre sur pied un cessez-le-feu général.

Le général Ghonem a essayé d'amener les deux camps à accepter un désengagement aux "points chauds", à Beyrouth et dans la montagne, à l'est de la capitale.

Il a rencontré M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine, et aurait proposé de poster des "casques verts" entre les belligérants, aux points névralgiques.

Si l'on en croit certains milieux de gauche, l'intensité des combats a diminué dans la perspective d'une initiative des chefs d'états arabes, en vue de mettre fin au conflit qui dure depuis 17 mois, en particulier dans la région montagneuse de Meten où les chrétiens ont réclamé le retrait des forces palestiniennes de certaines localités.

Mais M. Kamal Joumblatt, le chef de la gauche libanaise, s'adressant à 5,000 Druzes, a déclaré que "la bataille pour la montagne approche."

"Préparons-nous pour la bataille décisive", a ajouté M. Joumblatt qui est lui-même un chef druze.

DECES

MME JULIETTE MARTIN

A Chicoutimi, le 18 août 1976, à l'âge de 50 ans, est décédée subitement **Dame Juliette Blanchette**, épouse de feu Paul Martin. Elle demeurait au 753, boulevard Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures. Départ du salon funéraire Gravel & Fils, 304, rue Racine est, Chicoutimi, à 1 heure 45 pour l'église Saint-Antoine et de là au cimetière paroissial.

Elle était fille d'Isabelle.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme André Dion (Ginette), Mme Suzanne Blanchette, Mme Jean Vaillancourt (Christiane), Hélène, Réjean (Carole Lepage), Arthur (Marie-Marthe Dion) et André; sa mère: Mme Alice Tremblay; ses soeurs: Mme Léopold Brassard (Jeannette), Mme Maurice Tremblay (Solange), Mme Auguste Paulin (Alice); son frère: M. Jean-Charles Blanchette (Sylvie Thibeault).

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils de Chicoutimi.

M. ISIDORE CAUCHON

A Kapuskasing, le 15 août 1976, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé **M. Isidore Cauchon**, époux de dame Alma Boily. Il demeurait au 120, St-Dominique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 hres. Départ: Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Cyriac.

Direction funéraire: Caron Inc.

Grâce à la Virginie occidentale

La victoire de Ford confirmée

KANSAS CITY, (AP, AFP) — Le président Ford a remporté jeudi matin l'investiture du Parti républicain en vue des élections présidentielles qui auront lieu le 2 novembre aux Etats-Unis.

En battant M. Ronald Reagan, ancien gouverneur de la Californie et représentant de l'aile conservatrice du "Grand Old Party", dont la candidature avait maintenu l'issue de la convention de Kansas City dans le doute jusqu'à la dernière minute, M. Ford a obtenu le droit de solliciter un mandat populaire pour demeurer à un poste où il n'a pas été élu.

C'est le vote de la délégation de la Virginie occidentale, une heure après le début du scrutin qui avait commencé vers minuit (heure locale), qui a fait pencher la balance. Les 20 voix obtenues ainsi par M. Ford ont porté le total des voix en sa faveur au-delà des 1.130 suffrages requis pour la nomination et provoqué des vives acclamations dans la Kemper Arena où régnait une chaleur torride.

"Battons Carter", criaient les partisans de M. Ford, en agitant des pancartes, tandis que les partisans de M. Reagan regardaient.

Mais aussitôt après sa victoire, M. Ford devait s'engager dans une autre campagne — celle qui consiste à refaire l'unité du Parti républicain, divisé par la longue lutte qui a précédé la convention.

Avec l'unité, a-t-il dit, il peut battre M. Jimmy Carter, le candidat démocrate, et gagner, de plein droit, le siège où il accéda comme vice-président désigné, en succédant au président Richard Nixon, démissionnaire après le scandale du Watergate.

Incidemment, le nom de M. Nixon, l'homme qui, en 1968, a permis au Parti républicain de s'approprier le pouvoir exécutif pour la première fois depuis l'administration Eisenhower, n'a pas été cité une seule fois au cours de la convention.

L'unité

Le résultat du premier tour de scrutin se présentait ainsi: 1.187 voix pour M. Ford, 1.070 pour M. Reagan, une voix pour M. Eliott Richardson, secrétaire au Commerce, et une abstention.

La proclamation du scrutin a été accueillie par des acclamations, des applaudissements rythmés et la musique des orchestres.

Immédiatement après avoir remporté le vote d'investiture, le président Ford a décidé de se rendre sans délai à l'hôtel Alameida, où réside M. Reagan, son rival malheureux.

"Ca a été long et dur, mais ça a été superbe", a déclaré le président, fumant sa pipe, après avoir vu à la télévision, de ses propres appartements de l'hôtel Crown, les scènes d'enthousiasme qui ont salué, dans le hall de la convention, l'annonce qu'il avait franchi le seuil des 1.130 voix.

Peu avant l'ouverture du scrutin, mercredi soir, M. Reagan avait réaffirmé, dans les termes les plus catégoriques, qu'il n'accepterait en aucunes circonstances de faire acte de candidature pour la vice-présidence aux côtés de M. Ford.

C'est au nom de l'unité du Parti républicain que M. Ford a entrepris ce geste sans précédent pour un président en exercice intronisé par la convention, consistant à se déplacer lui-même pour rencontrer le vaincu de cette longue lutte électorale. C'est M. Reagan qui devait être le premier informé, jeudi matin, du choix du co-listier de M. Ford.

M. Ford, 38ème président des Etats-Unis, livre son premier et dernier combat pour la Maison-Blanche, puisqu'il n'y a pas été élu, et que la constitution lui interdirait de se représenter, s'il est élu en novembre, du fait qu'il a déjà rempli plus de la moitié du mandat de son prédécesseur.

Il est satisfait de sa performance à la présidence — paix, prospérité, confiance — et il veut finir ce qu'il a entrepris, surtout remettre l'économie américaine sur pied de façon durable et réduire le chômage.

Une scission du Parti républicain vient d'être évitée. Il reste à savoir si M. Ford pourra à la fois battre le candidat démocrate Jimmy Carter et redonner un nouvel élan au GOP qui sort, très meurtri, et des primaires et de la convention de Kansas City.

POIGNEE DE MAIN — Le président Ford et Ronald Reagan se serrent la main à la suite d'un entretien privé. Ford est allé de ses quartiers généraux à l'hôtel où se trouvait Reagan pour tenir cette réunion. (Téléphoto PC)

AVEC LEURS EPOUSES — Le président Ford et le sénateur Robert Dole se trouvant avec leurs épouses dans un hôtel de Kansas City après que Ford eut annoncé que Dole était son choix comme colistier. Mme Dole est membre de la Commission fédérale du commerce. (Téléphoto PC)

Ford porte son choix sur le sénateur Robert Dole

KANSAS CITY, Missouri (Reuter) — Le président Gerald Ford a choisi pour colistier le sénateur Robert Dole.

Agé de 53 ans, le sénateur Dole présidait le Parti républicain sous la présidence de Richard Nixon.

On peut s'attendre à ce que le choix du président soit bien accueilli par les républicains qui tiennent M. Dole en haute estime.

Lorsqu'il présidait le parti à l'époque du Watergate, il fut un des plus ardents défenseurs du président, mais il ne fut pas éclaboussé par le scandale.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, M. Dole fut grièvement blessé lors de la campagne d'Italie, alors qu'il conduisait une charge d'infanterie contre un nid de mitrailleuses. Il passa 39 mois à l'hôpital et son bras droit, gravement atteint, est resté paralysé.

Marié une première fois à une physiothérapiste qui le soigna après la guerre, M. Dole a divorcé par la suite et s'est remarié en décembre dernier.

Le président Ford a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait informé M. Reagan à l'avance du choix de M. Dole comme colistier.

"Le sénateur Dole est un homme qui a l'esprit d'équipe et sa philosophie et la mienne coïncident presque de façon identique", a déclaré M. Ford.

La campagne de Reagan se termine comme ses films

KANSAS CITY, Missouri (Reuter) — La campagne de M. Ronald Reagan pour obtenir l'investiture du Parti républicain s'est terminée, la nuit dernière, comme bon nombre de ses films: c'est à un autre que sont allées les faveurs de la jolie fille.

Comme dans ses films, l'ancien acteur a accepté la défaite avec grâce. Devant les caméras de la télévision, il a serré la main de son vainqueur et promis de soutenir M. Gerald Ford dans la campagne qui va l'opposer à M. Jimmy Carter pour les présidentielles.

"La longue chevauchée est terminée. Nous retournons maintenant au ranch", a-t-il déclaré à son hôtel, où on lui avait pourtant réservé la "suite présidentielle", en regardant à la télévision les délégués de la convention républicaine voter pour M. Ford.

Ses collaborateurs semblaient bouleversés. Beaucoup pleuraient. "Je ne peux pas croire que ce soit fini", disait une femme. "C'est fini", ajoutait un autre.

Ce fut une longue et difficile campagne pour l'ancien gouverneur de Californie, cet ancien acteur de westerns passé à la politique et devenu le porte-parole des conservateurs. Il a tenté ce que quatre hommes seulement ont réussi aux Etats-Unis: priver le président sortant de l'investiture de son parti pour les présidentielles.

Campagne ensablée

A plusieurs reprises, sa campagne s'est ensablée. Chaque fois, il a rassemblé ses forces, lancé avec succès un appel à la télévision et il est reparti.

Son rêve s'est finalement évanoui avec son dernier coup de baguette magique. Contrairement aux usages, il a annoncé le nom de son colistier bien avant la convention. Et ses partisans n'ont pas apprécié son choix, le sénateur Richard Schweiker, un libéral.

M. Reagan espérait ainsi s'attirer le soutien des modérés. Il a perdu les voix des conservateurs.

Mercredi matin, M. Schweiker avait offert de se désister en expliquant que c'était le seul moyen de battre le président Ford. M. Reagan a refusé "car c'est une question de principes".

"Il a beaucoup trop de principes pour être président. Beaucoup trop de sacrés principes", se lamentait la nuit dernière le directeur de sa campagne en Floride, M. L. E. "Thommy Thomas".

Lorsqu'elle a quitté son hôtel avec le sénateur, Mme Schweiker pleurait. M. Reagan, lui, a reçu la visite du président Ford avec ce mot de la fin: "Ce fut un beau combat, mais il a gagné."

Origine raciale

Quatorze morts dans des émeutes à Port Elizabeth

PORT ELIZABETH (AFP) — Quatorze manifestants africains ont trouvé la mort et 28 autres ont été blessés par balles, au cours d'affrontements avec la police en deux jours, dans les cités africaines de Port Elizabeth, a annoncé, jeudi soir, la police.

Les émeutes, qui ont commencé, mercredi matin, par une manifestation de lycéens, se sont poursuivies toute la nuit de mercredi à jeudi, et dans la journée de jeudi. Un épais nuage de fumée pouvait être aperçu, jeudi soir, au-dessus de New Brighton, l'une des trois villes satellites de Port Elizabeth, où de nombreux bâtiments administratifs, écoles, ou magasins sont en flammes.

Les quartiers noirs d'Uitenhague, à environ 50 km de Port Elizabeth, ont également été le théâtre de manifestations.

Les émeutes pourraient, semble-t-il, se prolonger dans la nuit de jeudi à vendredi, alourdissant très certainement le bilan des victimes.

Tandis que les incidents violents éclataient à Port Elizabeth, siège de l'industrie automobile sud-africaine où de nombreux africains sont mis en chômage en raison de la crise économique, la Chambre de l'industrie du Transvaal, la région la plus développée du pays, remettait au premier ministre M. John Vorster, un mémorandum "explosif" sur les événements.

Propositions

Les industriels du Transvaal font une série de propositions afin d'éliminer "le mécontentement latent" des africains qui s'est manifesté lors des émeutes de Soweto. Ils recommandent notamment que le gouvernement reconnaisse la permanence de la présence des Noirs dans les zones urbaines, alors que le gouvernement les considère comme des immigrés, et élimine les discriminations dans les salaires et dans l'emploi.

Le mémorandum souligne que le Noir urbanisé "est plus intéressé par sa paye que par la politique", et met en garde contre les obstacles apportés à cette "attitude de classe moyenne" par la frustration et l'indignité.

Ce mémorandum de la Chambre d'industrie intervient alors que le gouvernement étudie des mesures visant à apaiser le mécontentement des Noirs, tout en précisant que les changements se feront "dans le cadre du développement séparé" (apartheid).

Population mondiale

Deux fois plus de monde d'ici 39 ans

WASHINGTON (AFP) — Si la population mondiale, qui était estimée à 4 milliards de personnes en 1975, continue d'augmenter au rythme actuel, elle doublera d'ici 39 ans, déclare un rapport publié mercredi par le département américain du Commerce.

Selon cette étude, intitulée "Population dans les pays en voie de développement" est passé de 1.8 pour cent par an en 1959-55 à 2.2 pour cent par an en 1970-75. Car le taux de mortalité a diminué beaucoup plus rapidement que le taux de fertilité.

Dans les pays industrialisés par contre, le taux de croissance est tombé de 1.3 pour cent à 0.8 pour cent. En conséquence de cette évolution, les habitants des pays en voie de développement représentaient 72 pour cent de la population mondiale en 1975, au lieu de 66 pour cent seulement 25 ans plus tôt.

Le département du Commerce fait les observations suivantes sur les diverses régions du globe:

Amérique latine — depuis 1950, c'est elle qui connaît le taux de croissance le plus rapide du monde. Ce taux a atteint 2.8 pour cent par an en 1970-75.

Si l'on exclut les régions tempérées (Argentine, Chili, Uruguay et îles Malouines), la population de l'Amérique latine a doublée au cours des 25 dernières années, passant de 139 millions d'habitants en 1950 à 283 millions en 1975.

Asie — le taux de croissance est relativement modeste, à 2 pour cent par an. En raison de la forte densité de la population cependant, ce taux représente une augmentation nette de la population de 46 millions de personnes par an soit environ 64 pour cent de l'augmentation totale mondiale. Au total l'Asie compte désormais 57 pour cent de la population mondiale.

Europe (URSS y compris) — c'est la région qui connaît le taux de croissance le plus faible: 0.7 pour cent en 1970-75 au lieu de 1.1 pour cent en 1950-55. Elle compte aujourd'hui 18 pour cent de la population mondiale.

Amérique du Nord — le taux de croissance a diminué régulièrement depuis le début des années 1950 mais, à 0.9 pour cent, il reste supérieur à celui de l'Europe.

Forte mortalité

Afrique — le taux de croissance de la population est passé de 2.1 pour cent en 1950-55 à 2.7 pour cent en 1970-75. Les taux de mortalité africains restant relativement élevés, il faut s'attendre qu'ils déclinent durant les années qui viennent et qu'en conséquence le taux de croissance augmentera.

Océanie — le taux de croissance y est en baisse et est tombé de 2.4 pour cent il y a 25 ans à 1.9 pour cent aujourd'hui.

Les statistiques du département du Commerce indiquent que la Chine est de loin le pays le plus peuplé du monde avec 842 millions d'habitants en 1975. Elle était suivie par l'Inde (613 millions), l'Union soviétique (254 millions), le Japon (110 millions) et le Brésil (106 millions). La France venait au 15e rang avec 52.8 millions.

Dans douze des vingt pays les plus peuplés, le taux de croissance naturel de la population dépassait 2 pour cent. Ce sont l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, le Bangla Desh, le Pakistan, le Nigeria, le Mexique, les Philippines, la Thaïlande, la Turquie, l'Egypte et la Corée du Sud.

Le record de la croissance appartenait au Mexique avec un taux de l'ordre de 3.5 pour cent. Un seul pays par contre, avait un taux de croissance zéro: l'Allemagne fédérale. Le taux de croissance chinois était de 1.4 pour cent comparé à 2.2 pour cent pour l'Inde.